



12

XII

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Montreux*



LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *21 Février* 1890.

Le Chef de service du Département,

Ducrot



26, 12.

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du numéro 111 de l'année 1906 au numéro 47 de l'année 1908, ce que nous certifions.

Montréal, le 24 avril 1908

L'Officier de l'Etat Civil,

E. Lavie
recept.



N° 48.

Butticaz - Jordan

Aujourd'hui vingt-quatre avril mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Butticaz Marc, plâtrier

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard et Jongny domicilié aux Nuages (Châtelard)

Etat civil :

veuf en premières noces d'Elise-Rose-Marianne Butticaz
 née Rousty, déc. le seize janvier mil neuf cent un

Lieu et date de la naissance :

né aux Nuages, le sept septembre mil huit cent soixante-dix-sept

Noms, profession et

fils de Jean-Jacques-Georges Butticaz, défunt,

domicile des parents :

et de Jeanne née Chaperon, ménagère, aux Nuages

Nom et profession de l'épouse :

2° Jordan Rose-Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Mézières (Waud) domiciliée à Mézières

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rolle, le huit mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de John Jordan, journalier, domicilié à Mézières

domicile des parents :

et de Emma, née Rey, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard, le 18 mars 1908, à
 Jongny et à Mézières, le 19 mars dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'époux,
 Acte de décès de la première
 femme, Acte de naissance
 de l'épouse, Certificat de
 publication et de non opposition.

Signatures des époux :

Marc Butticaz
 Rose Butticaz

Signatures des témoins :

Emery Constant aux Planches
 Auguste Ross Planches

Communiqué : Cortier et à
 Mézières

L'officier de l'état civil :

F. Allu
 cur

N^o 49.
Reuter-Zapp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Reuter Louis, boucher

de Blumenstein (Borne) domicilié à Covitot (Flandres)

célibataire

né à Blumenstein, le dix janvier mil huit cent quatre-vingt

fil de Anna Reuter, actuellement femme de Jacob Schütz

et de Weiker rière Affolter (Bommuthal, Borne)

2^o Zapp Wilhelmina, femme de chambre

de Lindau (Bavière) domiciliée à Clavis (Châtelard)

célibataire

née à Rungersweiler, Commune de mil huit cent Bechtelweiler, le trois

mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Johann-Georg Zapp, décédé

et de Katharina née Flogg, à Rungersweiler

Les publications ont eu lieu à Lindau, au Châtelard, aux Hauchel
et à Blumenstein le 11 mars 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificat de publication
et de non opposition

Signatures des époux :

Louis Reuter
Wilhelmina Reuter

Signatures des témoins :

Charles Schlatter, aux Hauchel
Fritz Ammann, u

Communiqué : à Blumenstein
et à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

A. Wein
rue

N^o 50
Rossier-Calon

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent huit
mil huit-cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Rossier Ernest - Henri - Léon, comptable

Lieu d'origine et de domicile :

de Mirvel et de Rougemont domicilié à la Rouvenay (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Montbréal, province de Québec mil huit cent (Canada) le quatre
octobre huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

de fils de Louise - Isaac Rossier, valet de chambre

domicile des parents :

et de Lizzie - Maria née Owen, sans profession, les deux à Genève

Nom et profession de l'épouse :

2^o Calon Clara - Julie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domiciliée à la Rouvenay (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à la Rouvenay, le neuf février mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

de fille de Louis - Gustave Calon, comptable

domicile des parents :

et de Marie - Agnès, née Fellier, sans profession, les deux à Bon Port

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Mirvel et Châtelard
le 28 février 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance
Certificats de publication
et de non opposition.

Signatures des époux :

Rossier

Calon

Signatures des témoins :

Calon Bon Port

Rossier Genève

Communiqué : à Gilly et à

Rougemont

L'officier de l'état civil :

F. [Signature]

N^o 51.
Guillionnet-Chappuis

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Guillionnet Emma-Clotilde, mécanicienne
 de Savagnier (Heuchâtel) domicilié à Loaix (Marches)
 célibataire

né à Courier, le seize janvier — mil huit cent quatre-vingt-quatre
 fils de Alcide-Eugène Guillionnet, décédé
 et de Anna-Bertha née Meier, à Saint-Martin (Heuchâtel)

2^o Chappuis Marie-Elise, blanchisseuse
 de Fuidour domiciliée à la Rouvenat (Châtellard)
 célibataire

née à Nevey, le dix mai — mil huit cent quatre-vingt-neuf
 fille de Francois-Louis Chappuis, appareilleux, à Nevey
 et de Oliva-Barbara, née Spir, décédée

Les publications ont eu lieu à Châtellard et aux Marches le 5
avril 1908, à Savagnier et à Fuidour le 6 dit

Nom et profession de l'époux:
 Lieu d'origine et de domicile:
 Etat civil:
 Lieu et date de la naissance:
 Noms, profession et domicile des parents:
 Nom et profession de l'épouse:
 Lieu d'origine et de domicile:
 Etat civil:
 Lieu et date de la naissance:
 Noms, profession et domicile des parents:
 Date des publications:

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
Extraits de naissance des époux; —
Contentement au mariage de la part de l'épouse laquelle est mineure; Certificats de publication et de non opposition
 Communiqué: à Savagnier et à Saint-Saphorin.

Signatures des époux:
Guillionnet Emma
Guillionnet Elise

Signatures des témoins:
Guillionnet Eugène Montreux
Charbonnet Louis Adrien

L'officier de l'état civil:
E. L...
...

N° 52
Sidmer-Steiner

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Sidmer Albert, électricien

Lieu d'origine et de domicile :

de Seen (Zurich) domicilié à Châtelard

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Seen, le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fils de M. S. Jacob Widmer, agriculteur

domicile des parents :

et de Anna-Barbara, née Frei domiciliés à Seen

Nom et profession de l'épouse :

2° Steiner Emma, bureauiste postale

Lieu d'origine et de domicile :

de Möbili-Seen (Zurich) domiciliée à Seen

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Seen, le onze juin mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Théodor Steiner, employé, domicilié à Seen

domicile des parents :

et de Barbara, née Kobler, décedée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Seen, le 14 Mars 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Alb. Widmer

Emma Widmer

Signatures des témoins :

Pauline Steiner à Seen

Sagu. Wörz, à Cuchy

Communiqué : à Seen.

L'officier de l'état civil :

E. Lantier

N° 53.

Vacchina - Trovadi

Aujourd'hui *vingt-cinq avril* _____ mil neuf cent *huit*
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Vacchina Delfino-Basilio-Sebastiano, cuisinier*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Nigliano (Asti, Italie)* — domicilié à *la Rouvenaz (Châtelard)*

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à *Nigliano, le dix avril* _____ mil huit cent *quatre-vingt-trois*

Noms, profession et

fils de *Carlo Vacchina, décédé* _____

domicile des parents:

et de *Maria née Scaglione, à Nigliano* _____

Nom et profession de l'épouse:

2° *Trovadi Chérèse-Marguerite, caissière*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Come (Italie)* — domiciliée à *la Rouvenaz (Châtelard)*

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à *Hintergarten (Prusse) le trente mil huit cent* *septembre mil huit*
cent quatre-vingt-quatre _____

Noms, profession et

fille de *Louis Trovadi* _____

domicile des parents:

et de *Rosalie née Sturb, les deux décédés.* _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le 23 février 1908, à*
Nigliano, le 28 dit et à Come le 29 mars 1908. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux —
Acte de décès du père de l'époux
Contenement au mariage donné
par la mère de l'époux. — Auto:
ritation à la célébration du mariage
délivrée par le Jt de Pace et Pce le 18
avril 1908. Certificats de publication
et de non opposition.
 Communiqué: *à la Chancellerie*

Signatures des époux:

Delfino Vacchina
Cherese Vacchina

Signatures des témoins:

Stauronay, Vernez.
C. Mouton Agend, and
Pauchet

L'officier de l'état civil:

E. Cavé
jeune

N^o 54
Hildebrand-Wolken

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Hildebrand Joseph-Adolphe destinataire
de Altstätten (Saint-Gall) domicilié au Verait (Planches)
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Gossau (St Gall) le douze mai mil huit cent soixante-dix huit
fils de Johann-Adolphe Hildebrand, mécanicien
et de Sophie, née Bruggmann, les deux à Saint-Gall

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o Wolken Maria, blanchisseuse
de Fiesch (Valais) domiciliée à la Rouvray (Châtelard)
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Fiesch, le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-trois
fille de Johann Wolken, décédé
et de Pauline née Heizen, à Fiesch

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard, aux Planches et à Fiesch le 5 avril 1908 et à Altstätten le dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Certificats de publication
et de non opposition

Signatures des époux :
Joseph Hildebrand
Marie Hildebrand

Signatures des témoins :
Corti Pierre aux Planches
Moiselle Giuseppe

Communiqué : à Altstätten et à Fiesch

L'officier de l'état civil :
Faurer
rue

N^o 55
Ruegg-Breny

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trente avril _____ mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Ruegg Jacob-Jules-Alvin, architecte _____

de Gossau (Zurich) _____ domicilié à Brugg (Argovie) _____

divorcé d'avec Anna née Basler dès le sept mars-
mil neuf cent sept _____

né à Meideruster le dix septembre mil huit cent soixante-dix-neuf _____

fils de Jacob Ruegg, chef letteur, domicilié à Thalwil _____

et de Anna-Céline née Staub, décédée. _____

2^o Breny Lina-Eugénie, sans profession _____

de Rapperswil (St Gall) _____ domiciliée à Rapperswil _____

célibataire _____

née à Rapperswil, le dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

filie de Vincent-Fréd-Arnold Breny, avocat _____

et de Lina née Bosshard, les deux à Rapperswil _____

Les publications ont eu lieu à Brugg et Rapperswil le neuf-
avril et à Gossau le dix avril mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébrer
le mariage déposé par
l'Officier de l'Etat Civil
de Brugg le 25 avril 1908.

Communiqué: à Gossau
Brugg et Rapperswil

Signatures des époux:

A. Ruegg Architecte
Eugénie Ruegg.

Signatures des témoins:

Rod. Staub Veyta
E. Staub " "

L'officier de l'état civil:

E. Lauer
rempl.

N^o 56.
Hermann-Fuhrer.

Aujourd'hui premier mai mil neuf cent huit
mil-huit-cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Hermann Adam, polisseur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Malters (Lucerne) domicilié à Sâles (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Malters, le six novembre mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

de fils de Joseph Hermann, agriculteur, à Malters

domicile des parents :

et de Anna née Helfenstein, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Fuhrer Emma, négociante

Lieu d'origine et de domicile :

de Merubschachen (Berne) domiciliée à M^l Flanches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Unterlangenegg (Berne) le vingt-mil huit cent deux novembre mil huit cent soixante-treize

Noms, profession et

de fille de Samuel Fuhrer, scieur

domicile des parents :

et de Marianna née Berger, les deux à Unterlangenegg

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à M^l Flanches le 26 mars, à Merub.
-schachen le 27 dit, au Châtelard aussi le 27 mars
et à Malters le 2 avril 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux ;
Certificats de publication et
de non opposition.

Signatures des époux :

Hermann Hermann
Emma Hermann

Signatures des témoins :

H. Mours, aux Flanches
M. Romer

Communiqué : à Malters et

Merubschachen.

L'officier de l'état civil :

F. Avin

N^o 57.
Maillard-Laugg

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Maillard Jules, ouvrier

de Nevey domicilié aux Planches

célibataire

né à Evian-le-Bain le seize septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Jean-Louis Maillard, décédé

et de Julie-Constantine née Ferrat, aux Planches

2^o Laugg Marie, couturière

de Crêtroyl (Berne) domiciliée à Neuenegg (Berne)

célibataire

née à Wetzikon/Berne le quatre février mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Jacob-Andreas Laugg, agriculteur, à Neuenegg

et de Elisabeth née Friedrich au dit lieu

Les publications ont eu lieu aux Planches le 13 avril, à
Neuenegg et Crêtroyl le 14 dit et à Nevey le 15 avril
1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des
époux
Certificats de publication
et de non opposition.

Signatures des époux:

J. P. Maillard.

Marie Maillard

Signatures des témoins:

G. Tissot Palmer, G. Rue 16
F. E. Mantel chemin de Mont...

Communiqué: Nevey, Crêtroyl
& Neuenegg.

L'officier de l'état civil:

E. Avin
rue...

N° 58
 Dubert-Savoia

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent huit
 mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Dubert Arthur, électricien

Lieu d'origine et de domicile :

de Martigny-Ville domicilié à Crin (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Monthey, le vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fils de Ferdinand Dubert, décédé

domicile des parents :

et de Odile, née Matthieu, domiciliés à Crin

Nom et profession de l'épouse :

2° Savoia Rosa, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Dagnente (Novares) domiciliée à Verrey (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Dagnente, le dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fille de Giovanni Savoia, maçon

domicile des parents :

et de Carolina, née Cantaluppi, domiciliés à Verrey

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Martigny-Ville le 7 février 1908 et à Dagnente le 8 mars 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
 Contentement des parents de l'épouse à son mariage
 Certificats de publication et de non opposition.

Communiqué : à Martigny-Ville et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Arthur Dubert

Rosa Dubert

Signatures des témoins :

E. Dubert

Rose Industrielle

Dupuis Louis Ville neuve

L'officier de l'état civil :

F. Allu
 ment

N^o **59**
Auberton - Blanchod

Aujourd'hui **huit mai** _____ **mil neuf cent huit**
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o **Auberton Edmond, hôtelier**

Lieu d'origine et de domicile:

de **Estterives et Gretty** — domicilié à **Saint-Cergue**

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à **Saint-Cergue**, le **douze juin** mil huit cent **quatre-vingt-trois**

Noms, profession et

et de **Frederic - Marguerite née - Constant Auberton, décédé**

domicile des parents:

et de **Louise - Marguerite née Delaigue, la veuve, à St Cergue**

Nom et profession de l'épouse:

2^o **Blanchod Marguerite-Louise-Marie, sans profession**

Lieu d'origine et de domicile:

de **Ovenches** — domiciliée à **Noues-Mozbroux (Châtelard)**

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à **Verney**, le **deux avril** — mil huit cent **quatre-vingt-six**

Noms, profession et

et de **Louis-Auguste-Constant Blanchod, négociant**

domicile des parents:

et de **Adèle - Fanny née Bonmottet, les deux à Verney**

Date des publications:

Les publications ont eu lieu au **Châtelard** le **8 avril**, à **St Cergue**
le **9 dit**, à **Estterives, Gretty** et **Ovenches** le **10**
avril 1908. " approuvé la radiation de deux mots, ligne
huit, ci-dessus.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébrer
le mariage, délivrée par
l'officier de l'Etat Civil
de St Cergue.

Signatures des époux:

Edmond Auberton

Marguerite Auberton

Signatures des témoins:

Ed. Francey, Charles

Stuber Lucie au bras

de Auberton

L'officier de l'état civil:

E. Ammann

Communiqué: à **Marvent**,
Belmont, Saint-Cergue
et Ovenches

N° 60
Lucchini-Diana.

Aujourd'hui neuf mai ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent huit}

Nom et profession de l'époux :

1° Lucchini Carlo-Giovanni, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Mattino (Novare, Italie) domicilié à la Rouvretay (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Mattino, le deux septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fil de Domènico Lucchini, agriculteur à Solgia, Commune de Lela, (Novare)

domicile des parents :

et de Maddalena née Faretta, d'écidés

Nom et profession de l'épouse :

2° Diana Maria-Antonia-Caterina, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Graglia-Piana (Novare) domiciliée à la Rouvretay (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Graglia-Piana vingt-neuf ^{mars} mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fille de Luigi Diana, électricien

domicile des parents :

et de Costantina née Modirri les deux à la Rouvretay

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Châtelard, le 3 mars 1908, à Mattino, le deux avril 1908 et à Graglia Piana le 22 mars 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publication
et de non opposition. Contentes
emises pour le mariage du
père de l'époux et des père et
mère de l'épouse. Formes de
célébration du mariage solennel
le 17 avril 1908, par le Département
de Justice et Police.
Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Lucchini Gianni
Antonette Lucchini

Signatures des témoins :

Abate Jean Migliorini
Jean Bardi
Rouvretay

L'officier de l'état civil :

E. Camin
curé

N° 61.

Aujourd'hui neuf mai mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Feitrequin-Aubort

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Feitrequin Paul, ajusteur-mécanicien*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Romanel sur Lantanne* domicilié à *Yverdon*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Crittier, le cinq mars* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

Noms, profession et

et de *fils de Eugène-Louis Feitrequin, agriculteur, à Crittier*

domicile des parents:

et de *Louise-Suzanne née Favre, décédée*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Aubort M^{lle} Alice*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Planches* domiciliée à *Glion (Planches)*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Flon (Planches) le deux septembre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

Noms, profession et

et de *filles de Alexandre-Eugène Aubort, agriculteur*

domicile des parents:

et de *Anna née Burghalter, domiciliés à Glion*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu ~~à~~ *Planches le 18 avril, à Romanel*
d'Yverdon le 20 avril 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'Etat Civil d'Yverdon le 5 mai 1908.

Signatures des époux:

P. Feitrequin
Alice Feitrequin

Signatures des témoins:

G. Richard aux Planches
G. Mouton Id.

Communiqué: *à Romanel*
d'Yverdon.

L'officier de l'état civil:

E. Lavin

N^o 62
Güdel-Bellerot

Aujourd'hui neuf mai ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Güdel Henri-Albert, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Muttenbach (Borne) domicilié au trait (Planches)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Moron (Haute-Savoie) le huit mai mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fils de Rodolphe Güdel, serrurier

domicile des parents :

et de Mérena née Graf, domiciliée au trait

Nom et profession de l'épouse :

2^o Bellerot Jeanne-Lira, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Landeron domiciliée à Planches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Coyatod le vingt février mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Victor-Joseph Bellerot, électricien

domicile des parents :

et de Fanny-Alatie née Dubois, les deux aux Planches

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Planches le 22 avril, à Muttenbach et Landeron le 23 avril 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publication
et de non opposition

Signatures des époux :

Albert Güdel
Jeanne Güdel

Signatures des témoins :

Rodolphe Güdel au trait
V. Bellerot aux Planches

Communiqué : à Muttenbach
& Landeron.

L'officier de l'état civil :

E. L...
curé.

No 63
Schätzle-Melletta

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf mai mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schätzle Max-Eugène, peintre en bâtiment

de Biemme domicilié à u Trait (Hanches)

célibataire

né à Biemme, le douze juin mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Carl-Friedrich Schätzle

et de Anna née Graf, tout deux décédés.

2° Melletta Cathérine-Joséphine, bucatiste

de Loco (Mettrin) domiciliée à u Trait (Hanches)

célibataire

née à u Trait le vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de August Melletta décédé

et de Marie-Rosalie née Gay-Balmay, actuellement
femme de Joseph Pattallij, au Trait - Hanches.

Les publications ont eu lieu à u Trait et à Biemme le 2 avril
et à Loco le 3 avril 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
Certificat de publication et
de non opposition.

Signatures des époux:

Max Schätzle
Josephine Schätzle

Signatures des témoins:

Paul Anselme Membre
Emile Guy-Balmay Vol.

Communiqué: à Biemme et à
Loco.

L'officier de l'état civil:

L'officier de l'état civil
L'officier

N° 64
Borretti-Chabloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 3 septembre 1907, le Département
fédéral de Justice et Police a prononcé
la réintégration gratuite de M^{me} Olga
Borretti née Chabloz, veuve de Erich Adolfo
Borretti, née le 26 février 1872, domiciliée à Chaux,
désignée ci-contre, dans le droit de acte de
l'ambou de Vaud et de la commune de
Château d'Oex.

Fait le 27 septembre 1907.

L'Officier de l'Etat civil :

J. Ruchbold

Com. ambou. de Château d'Oex

Aujourd'hui treize mai ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent huit}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borretti Ercole, plâtrier-peintre

de Cuzzago (Palanza, Italie) — domicilié à Crêt (Flanches)

célibataire

né à Cuzzago, le div-neuf novembre mil huit cent soixante-dix-huit

fil de Luigi-Mosè Borretti, maçon

et de Maria, née Monti, domiciliés à Cuzzago

2° Chabloz Olga, ménagère

de Château d'Oex — domiciliée à Chaux (Châtelard)

célibataire

née à Chaux, le treize novembre mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Louis Chabloz, cafetier

et de Rosa-Eugénie née Grossen, domiciliés à Chaux

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Flanches le
20 février 1908, à Château d'Oex le 21 dit et à
Cuzzago le 15 mars 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux — Certificats de
publication et de non opposition
Permis de célébration du ma-
riage délivré le 10 avril 1908
par le Départ^t de Jce et Pce.

Communiqué : à la Chancellerie
à Château d'Oex.

Signatures des époux :

Borretti Ercole
Borretti Olga

Signatures des témoins :

S. Crozet Moudrens
L. Chabloz Chaux

L'officier de l'état civil :

E. Lavin
rent

N^o 65
Rouge-Hervog

Aujourd'hui seize mai mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux:

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile:

1^o Rouge François-Hervé, agent de police
de Lubry & Forel (Lavan), domicilié à Mavel (Châtelard)

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Blanchamp (Châtelard) le dix-neuf^{juin} mil huit cent soixante-dix-huit

Noms, profession et

fils de Jean-Louis Rouge

domicile des parents:

et de Henriette-Catherine-Marie née Dubochet les deux décedés

Nom et profession de l'épouse:

2^o Hervog Aubertine-Adelheid, dame de compagnie

Lieu d'origine et de domicile:

de Cologne sur Rhin domiciliée à Mavel (Châtelard)

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Cologne, le huit mai mil huit cent soixante-dix-huit

Noms, profession et

fille de Faustin Hervog

domicile des parents:

et de Catharina née Hobzappel, tous deux décedés

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 10 avril, à Forel & Lubry le 11 dit et à Cologne le 20 avril 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance des époux
Certificats de publication et de non opposition.

Signatures des époux:

F. H. Rouge
A. H. Hervog

Signatures des témoins:

B. Moron Hauchet
H. Moron Hauchet

Communiqué: à Lubry, Forel & la Chancellerie.

L'officier de l'état civil:

Lavan
Rouge

N° 66.
Bourof-Vouilloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize mai ^{mil neuf cent huit} ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bourof Alexandre, typographe
de Genève domicilié à la Rouvenette (Châtelard)
célibataire

né à Paris, le dix juillet mil huit cent soixante-seize
fils de Serge Bourof, coiffeur à Bon Port (Hanchet)
et de Marthe-Eléonore née Lafond, décédée

2° Vouilloz Marie-Elise, cuisinière
de Martigny-Ville domiciliée à Martigny-Ville
célibataire

née à Martigny-Ville le dix mars mil huit cent quatre-vingt-cinq
fille de Joseph-Louis Vouilloz, décédé
et de Marie-Louise, née Depoitier, ménagère à Martigny-Ville

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 24 avril, à Genève
à Martigny-Ville le 25 avril 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux ;
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Alexandre Bourof
Elsa Bourof

Signatures des témoins :

B. Moroz, sans Hanchet
H. Cuvand, Id.

L'officier de l'état civil :

A. Avin
minist.

Communiqué : au Bureau Cantonal
de l'Etat Civil à Genève et à
Martigny-Ville.

Par jugement du Tribunal du Canton de Genève rendu en date du 6 février 1917 déclaré définitif et exécutoire le 6 avril 1917 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le sieur Bourof ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 12 avril 1917
L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 67.
Colombo - Furi'

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Date des publications :

Aujourd'hui seize mai ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Colombo Fiebro-Carlo-Antonio, plâtrier-peintre
de Borgomanero (Novare) domicilié à la Rouvenaz (Châtelard)
célibataire
né à Borgomanero le vingt-huit juin mil huit cent soixante-douze
fils de Bartolomeo Colombo
et de Marianna née Fagari, tous deux décédés

2° Furi' Domenica-Antonia-Cornelina, couturière
de Santa-Maria Maggiore (Novare) domiciliée à la Rouvenaz (Châtelard)
célibataire
née à Santa-Maria Maggiore le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-deux
fille de Domenico Furi' décédé
et de Marianna née Lavini, ménagère, à la Rouvenaz

Les publications ont eu lieu à Châtelard, le 25 février 1908,
à Borgomanero le 26 mars ainsi qu'à Domodossola.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Cotes de naissance des époux
Certificats de publication et
de non opposition
Pouvoi de célébration du
mariage délivré le 15 avril
1908 par le D^e de Yce et Pce
Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :
Colombo Fiebro
Colombo Carmela

Signatures des témoins :
Joseph Bonani Membre
Robbani Louis

L'officier de l'état civil :
Lavini
reut.

N° 68
Görlitzer-Brücke

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile ;
Etat civil :

Aujourd'hui dix-neuf Mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Görlitzer Eugène Albert, jardinier
de Triempfort (Prusse) domicilié à Tard, Montbeux
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né aux Planches le vingt-cinq Juillet mil huit cent soixante-dix-neuf
fils de Carl Gottlieb Görlitzer, tailleur à Montbeux
et de Helene née Hoffmann, décédée

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Brûlé Julie Adèle, ménagère
de Châteaufort-d'Orx domiciliée à Tard
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à Brant le vingt-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-vingt
fille de Louis Edouard Brûlé, journalier à Tard
et de Adèle née Jacquin, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Triempfort le trois Mai; à
Châteaufort-d'Orx le huit Avril et au hâtelier le
sept Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance. Certificats de publications et de non opposition. Permis de célébration de l'époux par le préfet. Actes de l'union et de l'épouse. Quinze Mai de cette année

Communiqué : à Châteaufort-d'Orx et à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Albert Görlitzer
et Adèle Brûlé

Signatures des témoins :

Louis Martin
Ulysse Rubin

L'officier de l'état civil :

Hodder

N° 69
Jaccottet-Mallon

mil neuf cent huit
 mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui dix-neuf mai

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Jaccottet Georges Jean, Rédacteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Echallens* domicilié à *Vevy*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né *André Louis-Jacques* mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fil de *Paul Jean Marc Jaccottet, délégué,*

domicile des parents :

et de *Suzanne Marie née Rochat, à Lausanne*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Mallon Louise Marie Cécile, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vexaux et Villeneuve* domiciliée à *Bon Port, Vevy*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Bon Port le 10 décembre* mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

filles de *Georges Eugène Mallon, propriétaire*

domicile des parents :

et de *Françoise Benjamin Cécile Pauline née Baron à Bon Port*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Echallens, Vevy, Vexaux, Villeneuve et aux Planches* le vingt-deux avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication
 délivré par l'officier de
 l'état civil de Vevy le
 neuf mai de cette année*

Signatures des époux :

Georges Jaccottet
Louise Jaccottet

Signatures des témoins :

Georges Masson
Georges Lancel
J. Péney & Tardy

Communiqué : *à Echallens,
 Villeneuve & Vevy.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 70.
Minet-Lerzy

Aujourd'hui trente mai mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Minet Hyginus, vannier

Lieu d'origine et de domicile :

de Illingen (Grand Duché de Bade) domicilié à Clarent (Châtelard)

Etat civil :

veuf de Anna-Maria née Höckli, déc. le vingt-neuf
juillet mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

né à Illingen, le onze janvier mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fils de Pierre-Faut Minet

domicile des parents :

et de Méhélia née Bitterwolf, les deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Lerzy Maria-Faulina, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Horber-Buch (Chergovie) domiciliée à Frauenfeld

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Horber-Buch le seize mai mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fille de Johann-Baptist Lerzy, agriculteur et
 fille de Katherina née Specker, les deux à Frauenfeld

domicile :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Frauenfeld et au Châtelard le 29
avril, à Illingen le 30 avril et à Buch, le 1er mai
1908. Approuvé les mots écrits en interligne entre
les lignes quatorze et quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de mariage du futur époux
et acte de décès de sa première
femme.
Certificats de publication et
de non opposition. Département
d'Autriche et de Police du 15 mai
1908.
Communiqué : à la Chancellerie,
à Frauenfeld et à Neusplingen.

Signatures des époux :

Hyginus Minet
Marie Minet

Signatures des témoins :

Ch. Rudin, Veroy
Euse Hartmann Clarent

L'officier de l'état civil :

Favre
rempl.

N° 71.
Schumacher-Cretton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente mai ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent huit}
 _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1° Schumacher Paul,ouvrier
 de Dijon, France domicilié à Clarens (Châtellard)
célibataire
 né à Cruz, Commune du Châtellard, ~~mil huit cent~~ ^{le vingt mars mil huit cent} ~~quatre-vingt-~~ ^{deux}
 fils de David Schumacher, d'édé'
 et de Maria-Régina, née Wagner, domiciliée à Cruz
 2° Cretton Marguerite - Anna, ménagère
 de La Bâtie (Valais) domiciliée à Cruz
divorcée d'avec Joseph - Hubert Cretton, dès le deux juin
1904
 née à Rey le quinze juillet ~~mil huit cent~~ ^{soixante-deux}
 fille de Isaac-Philippe Bournoud
 et de Marie-Marguerite, née Rottet, tous deux d'édés
 Les publications ont eu lieu à Châtellard & à Martigny le
24 mars 1908 et à Dijon le 29 dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux ;
Acte de mariage de l'épouse avec
déclaration de divorce
Acte de décès du père de l'époux
Contenu jusqu'à mariage de la
mère de l'épouse
Certificats de publication et de non
opposition. - Déclaration de
M. l'Ambassadeur de France. - Autorisation
du Lt de Jce et Pce du 15 avril
1908.
 Communiqué : à la (Cancellerie
de Martigny. Vill.

Signatures des époux :
P. Schumacher
Anna Schumacher
 Signatures des témoins :
Monney Membre
Fritz Lumbrenner Membre
 L'officier de l'état civil :
E. Lamm

N° 42
Besson-Wouilloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente mai

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besson Charles. Emile, *ouvrier*

de Villarzél domicilié à *Le Trait (Planchet)*

célibataire

né à *Bon Fort-Montreux* le *vingt février* mil huit cent *quatre-vingt-sept*

fils de *Charles Besson*

et de *Catherine-Bléonore, née Aubert, les deux décédés.*

2° Wouilloz Marie - Nathalie, *couturière*

de *Martigny-Ville* domiciliée à *Martigny-Ville*

célibataire

née à *Martigny-Ville* le *vingt-quatre mai* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Louis-Joseph Wouilloz, décédé*

et de *Marie-Louise née Depoiron, à Martigny-Ville.*

Les publications ont eu lieu à *Planchet* le *11 mai*, à *Villarzél*
et *Martigny-Ville* le *12 mai 1908.*

Par jugement du Tribunal du
District de Yverne rendu
en date du 27 décembre 1921 déclaré
définitif et exécutoire le 24 mars
1922 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 5 avril 1922.

L'officier de l'état civil

E. Bachelard

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse,
Acte de naissance de l'époux
et enregistré au Vol. V, folio 46
des naissances A de Montreux
Certificat de publication et de
non opposition.

Communiqué : à *Villarzél* et
à *Martigny-Ville.*

Signatures des époux :

Charles Besson

Nathalie Besson

Signatures des témoins :

H. Cravet

Vionny

L'officier de l'état civil :

E. Bachelard

N° 73
Hess-Herschmied

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hess Johann, tourneur

de Zoug domicilié à la Rouvenettey (Châtelard)

celibataire

né à Lucerne, le dix-huit août mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Christian Hess, décédé

et de Maria née Büchli, domiciliée à la Rouvenettey

2° Herschmied Rosa, couturière

de Bümpfliz (Berne) domiciliée à Oberbottigen (Commune de Bümpfliz)

celibataire

née à Hölzegg bei Mafjervied, Commune de Bümpfliz le quatre
mai mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Berdicht Herschmied, décédé

et de Maria, née Pfäuti, domiciliée à Oberbottigen

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 17 mai, à Bümpfliz et Zoug le 18 mai 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
de non opposition

Signatures des époux :

Jean Hess tourneur
Rosa Hess

Signatures des témoins :

Alois Hess Lantane
Hess Christian au Châtelard

Communiqué : à Zoug et à
Bümpfliz

L'officier de l'état civil :

Lantane
comp.

N° 74.
Müller-Schepers

Aujourd'hui six juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Müller Benoît-Edouard, Chef d'atelier

Lieu d'origine et de domicile :

de Unter-Kulm (Argovie) domicilié à Anvers

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yveroy, Commune du Châtelard le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

filz de Toma Müller, sans profession, domicilié à Yveroy

domicile des parents :

~~et de~~

Nom et profession de l'épouse :

2° Schepers Paula-Maria-Arnoldina, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Anvers domiciliée à Yveroy (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Anvers, le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de Pebert-Hendricus Schepers, chef mécanicien à Anvers

domicile :

et de Elise-Carolina-Appollonia-Friederika née Winaymiller, d'édée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Anvers, le 19 avril 1908, au Châtelard le buvai et à Unter-Kulm le 8 mai 1908

Par jugement du Tribunal du District de Yveroy rendu en date du 20 octobre 1916 déclaré définitif et exécutoire le 20 novembre 1916 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 8 décembre 1916.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux ;
Certificats de publication et de non opposition. Acte de décès de la mère de l'époux. —
Coutume au mariage donné par le père de l'époux. —
Déclaration de validité de la Légation de Belgique à Berne en date du 3 juin 1908. —

Communiqué : à l'Intendant et à la Chancellerie.

Signatures des époux :

[Signature Müller]
[Signature Paula Müller]

Signatures des témoins :

[Signature Sophie Müller]
[Signature Lina Müller]

L'officier de l'état civil.

[Signature F. Lamm]

N° 75.
Leutwyler - Bertel

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juin ~~mil neuf cent~~ huit
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Leutwyler Robert-Emile, négociant
de Reinach (Argovie) domicilié à Novary
célibataire

né à Zürich, le quatre mai mil huit cent quatre-vingt-trois
fils de Robert Leutwyler
et de Engelie née Levette

2° Bertel Louise
de Nürnberg domiciliée à Nürnberg
célibataire

née à Nürnberg, le vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt-huit
fille de Bertel Karl, décédé
et de Anna-Marie née Hubner

Les publications ont eu lieu à Nürnberg le vingt-deux avril
à Novary le 28 dit et à Reinach le 30 avril mil
neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer le
mariage délivrée par l'Officier
de l'Etat Civil de l'arron-
-dissement de Novary le 3
juin 1908

Communiqué : à Reinach, Novary
et à la Chancellerie.

Signatures des époux :
Robert Leutwyler
Louise Leutwyler

Signatures des témoins :
Carl Bertel
Lison Leutwyler Novary

L'officier de l'état civil :
L. Amin

N° 76.
Baumberger-Stadelmann

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Baumberger Jean, coiffeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mosnang (Saint-Gall) domicilié à Mervitet (Hanches)

Etat civil :

divorcé d'avec Constance née Mercet dit le quatre décem-
bre mil neuf cent

Lieu et date de la naissance :

né à Fuzryl (St-Gall) le vingt-neuf mil huit cent novembre mil
huit cent soixante-sept

Noms, profession et

fil de Vincent Baumberger

domicile des parents :

et de Marie-Catherine, née Wik, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Stadelmann Emma, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Escholymatt (Lucerne) domiciliée à Mervitet (Hanches)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rüschergraben Commune de Oberdorf, le dix-sept juin mil
huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Johann Stadelmann, décédé

domicile :

et de Barbara née Wächter, domiciliée à Solenne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mervitet le 8 mai à Mosnang
le 9 dit et à Escholymatt, le 14 mai 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux Charles Baumberger
Acte de mariage de l'épouse Emma Baumberger
avec déclaration de divorce
Certificat de publication et
de non opposition

Signatures des époux :

Charles Baumberger
Emma Baumberger

Signatures des témoins :

L. Schaad grand-mère 38 Mervitet
William Malera Monteur

Communiqué : à Mosnang et
à Escholymatt.

L'officier de l'état civil :

E. Avin

N° 77

Marguet - Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juin mil neuf cent huit

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marguet John, employé de bureau

de Dommarin domicilié à la Rouvray (Châteland)

célibataire

né à Peney-le-Jorat, le vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Henri Marguet, employé de bureau, à Noudon

et de Yvonne née Degey, décédée

2° Steiner Blanche Fanny, couturière

de Signan (Berne) domiciliée à Nevey

célibataire

née à Saint-Sulpice sur Morgey le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Charles Eugène Steiner, décédé

et de Fanny Marie Augustine, née Chappuis, à Nevey

Les publications ont eu lieu au Châteland le 31 mai, à Signan, Nevey & Dommarin le 1er juin 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
Certificats de publication
& de non opposition.

Communiqué : à Bottem, Signan
et à Nevey

Signatures des époux :

John Marguet
Blanche Marguet

Signatures des témoins :

Blanche Montreuil
Charles

L'officier de l'état civil :

E. Cartier

N° 48
Bertholet-Baudin

Aujourd'hui vingt jours mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bertholet Marc, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Villeneuve domicilié à Neytave

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Neytave le quatorze janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de François Bertholet, souvreur, à Neytave

domicile des parents :

et de Louise Elirée, née Maston, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Baudin Antule-Joséphine, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Leybron domiciliée à Neytave

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Leybron, le vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fille de Pierre-Emile Gabriel Baudin, agriculteur, à Leybron

domicile :

et de Marie-Philomène, née Troy, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Neytave & Leybron le 31 mai
& Villeneuve le 1er juin 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publication
& de non opposition.

Signatures des époux :

Bertholet Marc
Josephine Bertholet

Signatures des témoins :

Ernest Pittet Neytave
Gilles Guérou Neytave

Communiqué : à Villeneuve &

à Leybron.

L'officier de l'état civil :

F. Cavu

N° 79
Macomelli-Scusset

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Macomelli Etto, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Pittoia (Province de Florence) domicilié à Chailly (Châteland)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Pittoia le cinq janvier mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fils de Attilio Macomelli, décédé

domicile des parents :

et de mère inconnue

Nom et profession de l'épouse :

2° Scusset Santina, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Giove di Agordo (Province de Belluno) domiciliée à Chailly (Châteland)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Giove di Agordo le sept avril mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fille de Francesco Scusset, décédé

domicile des parents :

et de Elisabeth née Ferrariera à Giove di Agordo

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châteland, le 4 mai 1908, à Pittoia le 11 mai & à Agordo, le 23 mai 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Certificats de publication et
de non opposition
Permis de célébration du mariage
délivré par le Département de
Justice et Police le 19 juin 1908.

Communiqué : à la Chancellerie

L'époux comparant ne sachant
pas écrire a apposé sa marque
habituelle au moyen de la croix
ci-dessous

Signatures des époux :

Scusset Santina

Signatures des témoins :

Morandey amy, Blanchet
C. Maruff, agent d. d.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 80
Ariolat-Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept juin mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ariolat Charles-Edouard, employé
de Ormout-Deffout domicilié à Clarens (Châtelard)
célibataire

né à Petit-Jacoumes le huit novembre mil huit cent soixante-dix-sept
fils de Félix Ariolat, vigneron, domicilié à Orge
et de Marie-Louise, née Niret, décédée

2° Müller Anna-Maria, blanchisseuse
de Lengnau (Argovie) domiciliée à Clarens (Châtelard)
célibataire

née à Lengnau, le neuf avril mil huit cent quatre-vingt-sept
fille de Jakob Müller, agriculteur
et de Maria-Katharina, née Obrist, les deux à Lengnau

Les publications ont eu lieu à Ormout-Deffout le 11 dit & à Lengnau le 13 juin 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
Certificat de publication &
de non opposition.

Signatures des époux :

Ariolat Charles
Anna Müller

Signatures des témoins :

A. Joubert, Vevey
Fréd. Doni, Clarens

Communiqué : Ormout-Deffout
et Lengnau.

L'officier de l'état civil :

E. Müller

Par jugement du 3 juin 1915, déclaré définitif et exécutoire le 8 septembre 1915, le Tribunal du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage ci-contre des époux :

Ariolat - Müller

Le divorce a été prononcé en application de l'article 139 du Code civil suisse.

Le Tribunal a désigné le mari comme époux coupable et a fixé à deux ans le délai pendant lequel il ne pourra se remarier.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Tolice du 23 septembre 1915 et sur production d'un extrait du jugement Montreux, le 25 septembre 1915

Officier de l'état civil :

[Signature]
Comm. au Dép. le 27.9.15.

N° 81.

Quenmüller-Ros

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juillet mil neuf cent huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Quenmüller Franz-Louis-Fritz, pharmacien de Hecklingen (Anhalt) domicilié à u Crat (Planches) célibataire

né à Hecklingen, le dix-huit février mil huit cent soixante-trois fils de Franz Quenmüller, libraire et de Frida, née Speck, domiciliés à Hecklingen

2° ROS Yosephine, sans profession de Bibern (Schaffhouse) domiciliée à u Crat (Planches) célibataire

née à Charleston (Amérique du Nord) mil huit cent le neuf avril mil huit cent soixante-seize fille de Matthias Ros, négociant et de Maria-Yosephine, née Huber, les deux à Nonnecey

Les publications ont eu lieu à u Planches le 23 avril, à Bibern, le 24 avril & à Hecklingen le 25 avril 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, Certificats de publication et de non opposition, Permis de célébration du mariage déposé le 13 mai 1908 par le P^r de Yce et Pce Communiqué : à Bibern et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Franz Quenmüller, Yosephine Quenmüller

Signatures des témoins :

Ros, Pains, Blausing, Planches

L'officier de l'état civil :

E. Carru

Par décision du 23 mai 1939 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce que le nom patronymique de l'épouse et de son père était écrit : "Ros" et non "Rosa".

Montreux, le 24 mai 1939

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 82.
Rüfenacht-Bruhlmann

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Rüfenacht Gottlieb, employé d'hôtel
de Hasle près Burgdorf - domicilié à Cervin (Planches)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Riedtroil près Seeborg (Berne) le six juillet mil huit cent soixante-dix

Noms, profession et

fils de Johann Rüfenacht, agriculteur

domicile des parents :

et de Maria née Scheidegger, les deux à Aefligen

Nom et profession de l'épouse :

2° Bruhlmann Bertha, employée de magasin

Lieu d'origine et de domicile :

de Mühlebach (Schwyz) domiciliée à Veney (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Porenbruy, le vingt-sept février mil huit cent soixante-quatorze

Noms, profession et

filles de Ulrich Bruhlmann, décédé

domicile :

et de Rotine née Blauk, à Cervin.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Planches, au Châtelard et à Hasle le 17 juin et à Mühlebach le 18 juin 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance
Certificat de publication
& de non opposition.

Signatures des époux :

Gottlieb Rüfenacht
Bertha Bruhlmann

Signatures des témoins :

Schneidman
Brühlmann

Communiqué : à Hasle et à

Amstweil

L'officier de l'état civil :

E. Amu

N° 83.

Crocì-Morti-Mottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crocì-Morti Léo, peintre en bâtiments

de Stabio (Mettin) domicilié à Ovin (Châtelard)

celibataire

né à Meuchâtel, le quinze février mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Angelo Crocì-Morti, décédé

et de Rosa-Emilie née Guizel, à Chailly sur Lantanne

2° Mottier Marie-Louise, blanchisseuse

de Ormout-Deffout domiciliée à Veruere-Deffout (Châtelard)

celibataire

née à Veruere, le vingt-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt

fille de Jules-François Mottier, scieur

et de Marie-Lina, née Guyenet, les deux à Veruere

Les publications ont eu lieu à Châtelard, le 12 juin, à

Ormout-Deffout le 13 dit & à Stabio le 14

juin 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leur acte de naissance.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Léo Torti Crocì

Louise Crocì Torti.

Signatures des témoins :

Morris Hammer, Charons

Pierre Ferdinand Montreux

Communiqué : à Stabio et

Ormout-Deffout.

L'officier de l'état civil :

E. Avin

N° 84.
Gervay - Serechaud.

Aujourd'hui dix-sept juillet mil neuf cent huit
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Gervay François-Louis-Eugène, menuisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Pierre Commune de Rivière-Enversé,
(Haute-Savoie) domicilié à Crin (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Crin, le premier avril mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fils de Jean-Pierre-Marie Gervay, menuisier

domicile des parents :

et de Eliza-Dorothea Caroline, née Pittet, let deux à Crin

Nom et profession de l'épouse :

2° Serechaud Rosalie-Sophie, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte-Croix domiciliée à la Mareche (Hautes)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Clarens, le trois août mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de François-Louis Serechaud, décédé

domicile :

et de Rosalie-Adeline, née Bard, blanchisseuse, à la Mareche

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard & aux Hautes le 5
juin 1908, à Ste Croix le 6 dit, aux Granges de Ste
Croix le 22 juin et à Rivière-Enversé le 4 juin 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux;
Certificats de publication et de
non opposition
Contenuement au mariage des
père et mère de l'époux
Déclaration de validité de l'Union
bataille de France du 8 juillet 1908
Autorisation du Département
de Justice et Police du 10 juillet
1908.

Communiqué : à la Chancellerie
à Sainte-Croix

Signatures des époux :

F. Gervay
R. Serechaud

Signatures des témoins :

F. Gervay & H. Wullomg
La Mareche, Hautes-Savoie
au Châtelard

L'officier de l'état civil :

E. Lamm

Le 22 février 1916, le conseil
fédéral a prononcé la réin-
-tegration de M. Gervay
Rosalie-Sophie née Serechaud
demeurant au Châtelard
dont le droit de vote du canton
de Haute et de la Commune
de Ste Croix.

Interv. le 7 février 1916
L'officier de l'état civil
A. Mouton

N° 85
Zbinden-Chavrière

Aujourd'hui dix-sept juillet mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Zbinden Théodore-Auguste, caviste

Lieu d'origine et de domicile :

de Brunisried et Mafers (Fribourg) domicilié à la Rouvenaz (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Aigle, le vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de Joseph-Allois Zbinden, cafetier, à Palézieux-gare

domicile des parents :

et de Maria-Habille, née Morel, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Chavrière Jeanne-Rosalie, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

des Planches domiciliée aux Planches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née aux Planches, le huit avril mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de François Chavrière, batelier

domicile des parents :

et de Anna, née Lovet, les deux aux Planches

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux Planches, au Châtelard et
à Mafers le 25 juin & à Brunisried le 26 juin
1908.

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 19 mars 1925 déclaré
définitif et exécutoire le 2 juin
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le défendeur
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 15 juin 1908.
L'officier de l'état civil
[Signature]

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
Certificats de publication
& de non opposition

Signatures des époux :

Zbinden Auguste
Chavrière Jeanne

Signatures des témoins :

L. Ferret Planches
Ferret ^{fr} Planches

Communiqué à Rechthalben et

Mafers

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 86.
Roi-Barone

Aujourd'hui dix-sept juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Roi Giovanni, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Giverno, province de Turin, Italie domicilié au Trait, Commune des Planches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Giverno, le trois août mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de Luigi Roi, décédé

domicile des parents :

et de Caterina, née Ruba, à Giverno

Nom et profession de l'épouse :

2° Barone Felicità, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Giverno domiciliée à la Corta, Commune des Planches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Giverno, le trente octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de Felice Barone, décédé

domicile :

et de Delfina, née Neco, à Giverno

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Giverno, le 24 mai 1908 et aux Planches, le 17 juillet 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Actes de décès des pères des époux
Contenement à mariage des
mères des époux ; Certificats
de publication et de non oppo-
sition.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Roi Giovanni

Barone Felicina

Signatures des témoins :

Perret Les Planches
Chiaverotti Domenico
Gloria

L'officier de l'état civil.

F. Cavu

N° 87
Fellier - Wipf

Aujourd'hui vingt-trois juillet mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Fellier Fritz - Bernard-Joseph, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard (Vaud) domicilié à la Rouvenaz (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à la Rouvenaz, le dix-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fils de Joseph Fellier, décédé

domicile des parents :

et de Adélaïde Eugénie, née Featon, à la Rouvenaz

Nom et profession de l'épouse :

2° Wipf Elisabetha couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Marthalen (Zurich) et Schaffhouse domiciliée à la Rouvenaz (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Schaffhouse, le vingt-cinq mil huit cent novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de Johann Wipf, décédé

domicile des parents :

et de Magdalena, née Bernath, actuellement femme de Jean Wagner, à Schaffhouse

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard, le 12 mai, à Marthalen le 17 dit et à Schaffhouse le 18 mai 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publication
& de non opposition

Signatures des époux :

Fritz Fellier
Elise Fellier

Signatures des témoins :

Charles Bou Port
Kossier Montreux

Communiqué : à Marthalen
& à Schaffhouse

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 38.
Mury-Rambert

Aujourd'hui vingt-trois juillet mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Mury Allysse, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Brest (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chaulin (Châtelard) de mil huit cent quatorze décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

et de Vincent-François Mury, agriculteur

domicile des parents :

et de Aline-Fanny, née Murbere, les deux à Brest

Nom et profession de l'épouse :

2° Rambert Louisa, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard, Noville & Remay domiciliée à Bavel (Châtelard)

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Bavel, le cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

et de Eugène-Jean-Louis Rambert

domicile :

et de Elise, née Henchoz, les deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 17 juin, à Remay
& à Noville le 18 juin 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse,
L'acte de naissance de l'époux
et enregistré à Volume IV folio
4, N° 200 des naissances de
l'arrondissement de Moubereux
Certificats de publication & de
non opposition.
Communiqué : à Willeriveux.

Signatures des époux :

Mury Allysse
Louisa Mury.

Signatures des témoins :

Louise Jung-Vichoud Yre don.
Louise Rambert Laod

L'officier de l'état civil :

H. Lamm

N° **89**
Malon-Silvart

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **vingt-cinq juillet** ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Malon Louis-Vincent, agriculteur**

de **Châtelard** domicilié à **Glion (Planches)**

célibataire

né à **Glion, le vingt-cinq décembre mil huit cent soixante-un**

fils de **Vincent Malon**

et de **Marguerite née Weller, décédée**

2° **Silvart Yda, lingère**

de **Dampriehard (Doubs, France)** domiciliée à **Glion**

célibataire

née à **Boujean (Bonne) le vingt - mil huit cent - trois février**
~~mil huit cent quatre-vingt-dix~~

fille de **Stéphane - Justin - Silvart, horloger à Bittel**

et de **Mari-Louise, née Muntstein, décédée**

Les publications ont eu lieu à **Châtelard & aux Planches**
le 4 mai 1908 & à **Dampriehard, le 8 mai**
1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissance des époux
Contenuement au mariage
du père de la fiancée. Acte de
décès de la mère de la fiancée.
Certificat de publication &
de non opposition.

Communiqué : **à la Chancellerie**

Signatures des époux :

Louis Malon

Yda Malon.

Signatures des témoins :

M. Radinoux, Clarus

E. Jordan Veritet

L'officier de l'état civil :

F. Baum

N° 90
Zbinden-Clot

Aujourd'hui vingt-cinq juillet mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Zbinden Jean. Anatole, voiturier

Lieu d'origine et de domicile :

de Brunnried & Tafers (Triboung) domicilié à Châtly (Châteland)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à la Foge, Commune du Châteland mil huit cent le vingt-sept
février fil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fil de Joseph. Aloys Zbinden, cafetier, à Palézieux

domicile des parents :

et de Maria. Isabelle, née Morel, d'écclési

Nom et profession de l'épouse :

2° Clot Louisa, Demeoiselle de magasin

Lieu d'origine et de domicile :

de Courtilles domiciliée à Nevey

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Courtilles, le vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

filles de Emma - Eugénie Clot, ménagère, à la Chaussée de Fonds

domicile :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châteland le 30 mai à Nevey le
même jour à Tafers, Rechthalten & Courtilles le
31 mai 1908

Par décision du 27 mars 1928
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que Jean Anatole Zbinden
doit être désigné comme étant originaire
de Brunnried & Tafers (Triboung)
à l'exclusion de Tafers.

Montreux, le 30 mars 1928
L'officier de l'état civil
A. Reichler
Comm. à Rechthalten
M. Tafers, Nevey
Lucens, 29 de Sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux ;
Certificats de publications
& de non opposition.

Signatures des époux :

Jean Zbinden
Louisa Zbinden

Signatures des témoins :

Reichler Aug. La Fège
J. Schaublin Châty

Communiqué : Rechthalten
Tafers, Lucens & Nevey

L'officier de l'état civil :

A. Reichler

N° 91.
Biollay-Moerue-Loccoy

Aujourd'hui trente juillet mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Biollay Henri-Albert, laitier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chamotou domicilié à ux Blanches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chamotou, le cinq mai mil huit cent soixante-dix-huit

Noms, profession et

fil de Marie Biollay, ménagère, à Chamotou

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Moerue-Loccoy Félicité, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Briton (Haute-Savoie) domiciliée à Clarus (Châtelard)

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à Briton, le dix février mil huit cent soixante-dix-sept

Noms, profession et

filles de François-Jugène Moerue-Loccoy

domicile des parents :

et de Marie-Anastasié, née Boitier, et deux décédés,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à ux Blanches, au Châtelard et à Chamotou le 7 juillet et à Briton, le 12 juillet 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux;
Actes de décès des père & mère de l'épouse;
Certificats de publication & de non opposition.

Signatures des époux :

Biollay Albert
Biollay Félicité

Signatures des témoins :

Biollay André dom. aux Blanches
Josephine Heer Blanches

Communiqué : à Chamotou

& à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 92
Kissling-Hofer

Aujourd'hui vingt-et-un juillet ~~mil neuf cent huit~~ mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Kissling Gottfried-Samuel, ferblantier

Lieu d'origine et de domicile :

de Erlach (Berne) domicilié à Mervitet (Hauteville)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Erlach, le douze août mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fil de Samuel-Christoph Kissling

domicile des parents :

et de Marie née Steli, tous deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Hofer Anna-Maria, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Langnan (Berne) domiciliée à Mervitet

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à La Chaux-de-Fonds, le treize ~~mil huit cent~~ février mil huit
cent soixante-quatorze

Noms, profession et

fille de Albich Hofer, horloger

domicile :

et de Maria, née Schär, les deux domiciliés à Bienne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux Planchet, le 8 juin, à Erlach
& Langnan, le 9 juin 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificat de publication
& de non opposition

Signatures des époux :

G. Kissling
Marie Kissling

Signatures des témoins :

C. Brunji Tré
Robert Tré

Communiqué à Erlach et à
Langnan.

L'officier de l'état civil :

F. Lauer

N° 93
Pilet-Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept août mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pilet Charles, commis aux C. T. T.

de Rofsimière et Châpau d'Oex domicilié à Palézieux

celibataire

né à Veytaux le huit août mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Louis Pilet, roiturier,

et de Emma née Lenoir, domiciliés à Veytaux

2° Zbinden Rose-Louise, ménagère,

de Javel et de Brunisried, domiciliée à Palézieux

celibataire

née à Montreux le vingt-cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Joseph-Alois Zbinden, aubergiste, à Palézieux,

et de Maria-Habille née Porel, défunte.

Les publications ont eu lieu à Palézieux et à Javel le onze juillet,
à Brunisried le douze juillet, à Rofsimière et à Châpau d'Oex
le treize juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
de l'officier de l'état
civil de Palézieux du
29 juillet 1908.

Communiqué à Rofsimière, Châ-
pau-d'Oex, Palézieux, Javel et
Reinach.

Signatures des époux :

Charles Pilet

Signatures des témoins :

Pilet Lucien

Emma Pilet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 94.
Carin-Morand

Aujourd'hui

huit août

mil neuf cent ~~huit~~
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Carin Louis Alfred, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Vucherens domicilié à Trév (Planches)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yvon le dix huit mai mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fils de Gustave Carin, décédé

domicile des parents :

et de Marie Hortense née Meillaud au Trév

Nom et profession de l'épouse :

2° Morand Marie, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de La Tour de Trév et de Pagny domiciliée à La Courmayeur (Châtillon)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à La Tour de Trév le vingt cinq août mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de Albert Louis Morand, agriculteur

domicile :

et de Marie Thérèse dite Lisa née Magnin, à Belle

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vucherens le vingt trois juillet, au

Par jugement rendu le 10 juin 1913, et déclaré exécutoire le cinq septembre mil neuf cent treize, le Tribunal civil du District de Yveroy a déclaré par le divorce le mariage ci - contre des époux :

Carin - Morand

Le divorce a été prononcé contre le mari, en application de l'article 137 du Code civil Suisse.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le défendeur Louis - Alfred Carin ne pourra se remarier.

Intervient le dix sept septembre mil neuf cent treize par ordre de la Cour de Justice et Police du 16 septembre 1913, et par le vu d'un extrait du jugement

L'officier de l'état civil.

[Signature]

Planches et au Châtillon le vingt trois juillet, à La Tour le vingt deux juillet et à Pagny le vingt trois juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copie de son état de l'épouse
Celle de l'époux est au volume V folio 84. Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Louis Carin
Marie Carin

Signatures des témoins :

Morand Albert
Joseph Lurder

Communiqué à Moudon, la Tour de Trév et à Gougères.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 95.

Epiney-Landoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze août

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Epiney Charles-Edouard, appareilleur,

de Ayez (Valais) domicilié à Aigle

célibataire

né à St-Paulice, le trente juin mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de Emile-François Epiney, serrurier, à Vallorbe,

et de Caroline Eugénie née Keintgen, aubergiste à Pevy.

2° Landoz Adèle-Emma, repasseuse,

de Loche et de la Brévine domiciliée à Clarent-Pompeux

célibataire

née à Loche le vingt-deux janvier mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Henri-Ernest Landoz, journalier au Loche,

et de Adèle-Augustine née Lesquerens, suissée.

Les publications ont eu lieu à Aigle et au Châtelard le
dix-sept juillet, à la Brévine, au Loche et à Vissioz
le dix-huit juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébra-
tion délivrée par l'of-
ficier de l'état-civil
d'Aigle le 31 juillet 1908.

Communiqué à Vissioz, Aigle,
au Loche et à la Brévine.

Signatures des époux :

Charles Epiney

Adèle Landoz
Adèle Epiney

Signatures des témoins :

G. Däppen

Parisot Ch.

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyot

N° 96.
Schönenberger Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par lettre de bourgeoisie reçue L. Richard notaire à Orbe, le 11 novembre 1916, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Schönenberger Adolf-Joseph, mentionné ci-contre, a été reçu avec sa famille au nombre des bourgeois de la Commune d'Envy.

Inscrit sur ordre du Département de Justice et Police du 4 décembre 1916 (off. N° 8887.1)

Montreux, le 6 décembre 1916.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui quatorze ^{mil neuf cent huit,} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schönenberger Adolf-Joseph, boulanger,

de Kenzingen (Grand Duché de Bade), domicilié au Trait-Montreux

célibataire

né à Kenzingen, le vingt-trois novembre mil huit cent ~~vingt~~ ^{vingt dix sept}

fil de Otto Schönenberger, agriculteur, à Kenzingen,

et de Crescentia née Bräunlinger, décédée.

2° Ducret Blanche-Eva, sans profession,

de St-Sulpice domiciliée au Trait-Montreux

célibataire

née à ~~Envy~~ ^{Envy}, le deux novembre mil huit cent ~~vingt~~ ^{vingt dix sept}

(Montreux), fille de Jean-Emile Ducret,

et de Maria-Verena née Hoffmann, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Kenzingen et à St-Sulpice

le quinze juillet, aux Ranches le quatorze juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.

Certificats de publications et de non opposition.

Certificat de capacité.

Permis du Département de Justice et Police du 31 juillet 1908.

Communiqué : à Emblesis et

à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Adolphe Schönenberger

Blanche Schönenberger

Signatures des témoins :

Otho Ducret

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° *94*

Kurtz - Beautis

mil neuf cent *huit*
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui *vingt-deux Août*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Kurtz Arthur-Alfred, négociant,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Königsbütte Silésie, Prusse* domicilié à *Souillac (Lot, France)*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Königsbütte, le dix-sept décembre* mil huit cent *quatre-vingt,*

Noms, profession et

fil de *Théophile Kurtz*

domicile des parents :

et de *Hélène née Felgner, les deux décédés.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Beautis Hélène-Bathilde, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *St-Georges de Bohon (Aube) France* domiciliée à *la Rourenaz (Aube),*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *la Rourenaz, le vingt septembre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

Noms, profession et

fille de *Georges-Pierre Beautis, décédé,*

domicile des parents :

et de *Françoise née Quiblier, domiciliée à la Rourenaz*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Königsbütte, le onze juillet, à St-Georges de Bohon le cinq juillet, à Souillac le trois juillet et au Châtelard le premier juillet mil neuf cent huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. *Approuvé l'orthographe du mot Kurtz aux troisième et huitième lignes ci-dessus.*

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.
Acte de capacité - certificats de publications et de non opposition.
Acte de décès du père de l'épouse et consentement de la mère.
Permis du Dép. de Justice & Police du 18 Août 1908.*

Communiqué :

à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Arthur Kurtz
Hélène Kurtz Beautis*

Signatures des témoins :

*Monsieur Schœpe Elizabeth Kœberl
Ernst Regel V^e Meunier*

L'officier de l'état civil :

Régis Papis

*N. 98,
Wild-Moinat*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre Août* ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Wild, Otto Edward, négociant*

de *Königsberg (G. Duché de Prusse)* domicilié à *Jülich*

célibataire

né à *Königsberg le premier Septembre* mil huit cent *soixante seize*

fils de *Edward Wild, Professeur*

et de *Anna née Weber, domiciliée à Fribourg en Brigue*

2° *Moinat, Jeanne, sans profession*

de *Planches (Montbéliard)* domiciliée aux *Planches*

célibataire

née à *Trévis le vingt Septembre* mil huit cent *quatre vingt cinq*

fille de *Louis Moinat, Hôtelier*

et de *Sophie Josephine née Durgniat, à Montbéliard*

Les publications ont eu lieu à *Königsberg et aux Planches*

le vingt quatre Juillet à Jülich le vingt cinq Juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de ce lib.
bratrin délivré par
l'officier de l'état civil
de Jülich le quatorze
Août courant.*

Communiqué : à *Jülich*
et à la *Chancellerie*?

Signatures des époux :

Otto Wild
Jeanne Wild

Signatures des témoins :

Alfons
Alfons

L'officier de l'état civil :

H. Probst

N° 99
Harrison Miles

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt. six Août mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Harrison Charles John Rodrick, ingénieurde Londres (Angleterre) domicilié au Caire (Egypte)célibatairené à Vienna (Autriche) le quatre Octobre mil huit cent soixante dix-septfils de Charles John Harrison, ingénieur,et de Mary née Gray, les deux à Péran (Autriche).2° Miles Marion Etta, sans professionde origine anglaise domiciliée à aux Quants sur pontouxcélibatairenée à Pestmount, le trois Septembre mil huit cent quatre vingt-troisfille de Henry Miles, négociant,et de Emma-Jane Walker née M^{lle} Grigor, domiciliés au Canada.Les publications ont eu lieu à Pestmount les sept, onze et quatorze
juin, au Châtelard le onze Août de cette année. Les publications
à Londres et au Caire ne sont pas nécessaires.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et
de non opposition. Déclaration
du Consulat Britannique à Louvain.
Permis de célébration du D^{pt} de
Justice Police du 24 Août 1908.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

HarrisonMarion Eswell

Signatures des témoins :

P. J. H. H. H.Arthur P. H. H.E. S. H. H.Emma J. H. Miles.

L'officier de l'état civil :

Auguste P. H.

N° 100.
Trezza - Cochard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août ~~mil neuf cent huit,~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Trezza Giovanni - Serafino, plâtrier,

de Sessa (Tessin) domicilié à aux Ranches - Fontenay,

célibataire

né à Sessa, le vingt-huit août mil huit cent soixante dix sept

fil de Giuseppe Trezza, agriculteur,

et de Caterina née Galli, domiciliés à Sessa.

2° Cochard Elisa - Fanny, femme de chambre,

de Châtellard domiciliée à la Rouvenaz - Fontenay

célibataire

née à la Rouvenaz, le huit août mil huit cent quatre vingt six

fille de Charles - Emmanuel dit Henri Cochard, bachelier,

et de Elise Marie née Henchoz, domiciliés à la Rouvenaz.

Les publications ont eu lieu à Sessa le douze juillet, au Châ-
tellard et aux Ranches le dix juillet mil neuf
cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux.
Certificats de publica-
tion et de non oppo-
sition.

Communiqué : à Sessa.

Signatures des époux :

Trezza Jean.

Elisa Trezza

Signatures des témoins :

Bernardon Saturnino

Cutini François

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 101.

Deininger. Heber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Deininger Ignaz - Edmund - Franz, cordonnier,

de Leipzig (Saxe) domicilié à Grandchamp - Veytaux

célibataire

né à Leipzig, le six décembre mil huit cent soixante-un

fils de Anton - Joseph Deininger,

et de Katharine née Locke, tous deux décédés.

2° Heber Maria - Cecilia, repasseuse,

de Graz (Stiermark, Autriche) domiciliée à Grandchamp - Veytaux

célibataire

née à Graz le vingt-huit Octobre mil huit cent soixante-dix-huit,

fille de Ludwig Heber, serurier, à Graz

et de Cecilia née Freidl, décédée.

Les publications ont eu lieu à Leipzig le vingt-trois juillet, à Graz le et à Veytaux le vingt-un juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificat de capacité du mari.
Certificats de publications et de non opposition.

Permis du Dep. de Justice et Police
du 26 août 1908.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Ignaz Deininger.

Marie Deininger.

Signatures des témoins :

Richard

L'officier de l'état civil :

Eug. Brysis

N° 102.
Savini - Vignès

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil neuf cent huit, mil-huit-cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savini Giuseppe, étudiant en musique, de Cannara (Ombrie, Italie) domicilié à Cannara - Pontreux célibataire

né à Cannara, le vingt-un Août mil huit cent quatre vingt trois fils de Pietro Savini, commerçant, et de Carolina née Nardeschi, tous deux à Cannara

2° Vignès Marie, sans profession, de St-Martin de Seigneux (Landes, France) domiciliée à St-Martin de Seigneux célibataire

née à St-Martin de Seigneux le vingt-sept Janvier mil huit cent quatre vingt-sept fille de Pierre Vignès, cultivateur, et de Catherine née Lapègue, tous deux à St-Martin de Seigneux

Les publications ont eu lieu à Cannara les deux et neuf août, à St-Martin de Seigneux le vingt-quatre juillet, et aux Planches le dix-neuf juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications et de non opposition. Consentement des parents des époux.
Permis de célébration du Pop. de Justice et Police du 29 août 1908.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Giuseppe Savini
Marie Vignès

Signatures des témoins :

Richard
Lévy

L'officier de l'état civil :

Auguste Dupuis

N° 103.

Aujourd'hui quatre Septembre ~~mil neuf cent huit,~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~Craubaiz - Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Craubaiz Parisien employé à la Compagnie d'électricité,de Chavannes sur Moudon domicilié à Chailly - Pontreuxcélibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chailly le vingt-deux juillet _____ mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fils de Clement - Jules Craubaiz, décédé,

domicile des parents :

et de Sophie - Rodolphine née Vincent, à Chailly.

Nom et profession de l'épouse :

2° Chevalley Sophie, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard _____ domiciliée à Clarens - Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cheroux le dix-sept mars _____ mil huit cent soixante dix neuf

Noms, profession et

fille de François - Alexis Chevalley, décédé,

domicile des parents :

et de Louisa née Dufaux, à Clarens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le douze août, et
au Châtelard le dix Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et de
non opposition.Les actes de naissance des
époux sont aux :Volume III folio 164I. 354.Communiqué : à Moudon.

Signatures des époux :

M. CraubaizS. Chevalley

Signatures des témoins :

B. MaronDo. Kaufmann

L'officier de l'état civil :

Eugène Broyard

N° 104.

Hofmann-Tschamper

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Septembre* ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hofmann Julius-Franz, fabricant,*

de *Arburg (Argovie),* domicilié à *la Revenaz, Montreux*

célibataire

né à *Arburg, le vingt-neuf juin* mil huit cent *quatre-vingt,*

fils de *Friedrich August Hofmann,*

et de *Marie-Louise née Tschamper, les deux à la Revenaz.*

2° *Tschamper Emma, sans profession,*

de *Spengelbach (Argovie),* domiciliée à *Berne*

célibataire

née à *Zofingen, le trente Octobre* mil huit cent *soixante seize*

fille de *Jacob Tschamper, décédé,*

et de *Elise née Hilt, à Zofingen.*

Les publications ont eu lieu à *Arburg et à Berne* le *vingt-cinq*
Mois, à Spengelbach et au Châtelard le *quatre*
Mois de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : à *Arburg, à Spengelbach et à Berne.*

Signatures des époux :

J. Hofmann.

Emma Hofmann

Signatures des témoins :

[Signature]
A. [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 105.

Guerry Niblés

Aujourd'hui cinq Septembre mil neuf cent huit, mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Guerry Justin, typographe,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lonay et Tuffens la Ville domicilié à Sâles-Pontheur

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lyon, le quatre juillet mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fils de Henri-Louis Guerry, agriculteur, à Laubanne,

domicile des parents :

et de Marianne-Sabine-Julie née Delapierre, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2° Niblés Berthe, épouseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sutz-Lattigen (Berne), domiciliée à Sâles-Pontheur

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Gredon, le onze Septembre mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fille de Gottfried Niblés, décédé,

domicile des parents :

et de Marie née Schwalb, à Sâles.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lonay, à Tuffens le Château et à Nidau le vingt-quatre juin et au Châtelard le vingt-deux juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et
de non opposition.

Signatures des époux :

Guerry Justin
Berthe Guerry.

Signatures des témoins :

Alfred Niblés
Perrin etc

Communiqué : à Lonay, à
Tuffens et à Nidau.

L'officier de l'état civil :

Ruey Breyer

N° 106.
Fracheboud - Wahlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Septembre

mil neuf cent huit,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fracheboud Ignace Maximin, employé au N. O. P.

de Lessoc (Fribourg) domicilié à Chamby Montreux

célibataire

né à Lessoc, le quinze août — mil huit cent soixante dix-neuf,

fils de Joseph-Alphonse Fracheboud, agriculteur,

et de Pauline Rodine née Thorin, domiciliés à Lessoc

2° Wahlen Louise-Emma, sans profession,

de Gessenay (Berne) domiciliée à Chailly Montreux

célibataire

née à Chailly le six juillet — mil huit cent soixante-treize

fille de Jean Wahlen, agriculteur,

et de Emma Marie née Curdy, domiciliés à Chailly.

Les publications ont eu lieu à Lessoc et à Gessenay le vingt août, au Châtelard le dix-neuf août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : à Lessoc et à Gessenay.

Signatures des époux :

Fracheboud Maximin

Louise Fracheboud

Signatures des témoins :

Diouillet

Richard

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N° 107
Heer-Fröndle

Aujourd'hui Sept Septembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent huit}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Heer Jean Baptiste, employé d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile :

de Wallenstadt (S^g Gall) domicilié à Vernex Montboux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Muilly sur Lindbringt Mars mil huit cent soixante-quinze

Noms, profession et

fil de Amide Heer, décédé

domicile des parents :

~~et de~~

Nom et profession de l'épouse :

2° Fröndle Thérèse, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Unteralfpen (Baden) domiciliée à Genève-ville

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Unteralfpen le neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fille de Alfred Fröndle, pêcheur

domicile des parents :

et de Maria Ursula née Eber, la demoiselle à Unteralfpen

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Wallenstadt et à Unteralfpen
le vingt huit, au Châtelard et à Genève le quatre
sept de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
Certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :

Jean Heer
Thérèse Heer

Signatures des témoins :

Jean Felten
G. G. G.

Communiqué : à Wallenstadt
au Bureau Cantonal de l'Etat Civil
à Genève et à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 108.

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent huit, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Greßmann Ernst. Ludwig. Heinrich, comptable,

Lieu d'origine et de domicile :

de Kirchheimbolanden Bavière domicilié à Vernex - Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Kirchheimbolanden, le quinze juillet mil huit cent quatre vingt. trois

Noms, profession et

fils de Ernst. Gottlieb. Martin Greßmann, négociant, à Kirchheimbolanden,

domicile des parents :

et de Christina née Pütz, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Grimm Margaritha, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Trubshachen (Berne) domiciliée à Vernex - Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Grindelwald, le deux février mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Peter Grimm, instituteur,

domicile :

et de Margaritha née von Bergen, les deux à Krauchthal.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Kirchheimbolanden le quinze Aout, à Trubshachen et au Châtelard le quatorze Aout de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de non opposition.

Certificat de capacité du mari.
Permis de célébration du Dép. de Justice et Police du 3. Septembre 1908.

Communiqué : à la Chancellerie et à Trubshachen.

Signatures des époux :

Ernst Greßmann
Margaritha Grimm

Signatures des témoins :

F. Allija
H. Meininger

L'officier de l'état civil :

Ernst Greßmann

N° 109
Puenzieux-Gingg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre ~~mil huit cent huit~~ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Puenzieux Charles-Auguste, aiguilleur,
 de Villeneuve et du Châtelard domicilié à Avants sur
Montreux
célibataire

né à aux Tives le sept huit mil huit cent quatre-vingt six
 fils de Aline-Adèle-Elise Puenzieux, décédée,

et de
 2° Gingg Louise-Lucie, femme de chambre,
 de Pubnyl District d'Arwangen domiciliée à Vernier-Montreux
(Berne)
célibataire

née à Petroncourt le deux juillet mil huit cent quatre-vingt sept
(Doubs)
 fille de Alfred-Emile Gingg, horloger à la Chaux-de-Fonds
 et de Louise-Catherine née Fréne, décédée.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt huit, à Ville-
neuve et à Melchman le vingt huit de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Villeneuve et
à Melchman.

Signatures des époux :
Charles Puenzieux
Louise Puenzieux

Signatures des témoins :
Viollier
Pavard etc

L'officier de l'état civil :
Auguste Buisson

N° 110.
Talon - Grandi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Septembre* _____ mil neuf cent *huit*
 _____ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Talon Alfred - Henri, électricien,* _____

de *Châtelard* _____ domicilié à *Glion sur Pontoux*

célibataire _____

né à *Glion, le onze juillet* _____ mil huit cent *quatre vingt huit*

fils de *Henri Talon,* _____

et de *Henriette - Louise - Ida née Chereux, domiciliés à Glion*

2° *Grandi Emma, sans profession,* _____

de *Hôtier Touchâtel,* _____ domiciliée à *Chêne-Pontoux.*

célibataire _____

née à *Hôtier, le vingt juin* _____ mil huit cent *quatre vingt huit*

fille de *Michel Grandi,* _____

et de *Cose - Elise née Dubois, tous deux décédés.* _____

Les publications ont eu lieu à *Châtelard et aux Ranches le*
vingt-cinq août, à Hôtier le vingt-six août de
cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux. _____
Certificats de publications
et de non opposition. _____

Communiqué : *à Môtiers.*

Signatures des époux :

Talon Alfred. _____
Talon Emma. _____

Signatures des témoins :

Fritz Armand _____
Kuaders Albert. _____

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyard

N° 111.

Cochard. Guichoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent huit}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cochard Auguste-Louis, agriculteur,

de Châtelard domicilié à Ranchamp-dessus

célibataire

né à Ranchamp le onze décembre mil huit cent soixante-dix-neuf

fil de Vincent-Louis Cochard, agriculteur,

et de Éliane née Guichoud, domiciliés à Ranchamp-dessus.

2° Guichoud Marguerite-Julie, sans profession,

de Châtelard domiciliée à Clarens

célibataire

née à Clarens, le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Louis-Frédéric Guichoud, agriculteur, à Clarens,

et de Adèle née Chevalley, défunte.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le premier Sep-
tembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publications
et de non opposition.

Les actes de naissance
des époux sont aux :

Volume II, folio 28, et
III, 91.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Auguste Cochard

Marguerite Cochard

Signatures des témoins :

Mme Cochard

L. Guichoud

L'officier de l'état civil :

Eug. Prigent

N° 112.

Horvath - Gut.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent huit,}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Horvath Georges, cordonnier,

de Pölöskefő (Hongrie) domicilié à Crin-Bontena

célibataire

né à Pölöskefő, le dix-neuf avril mil huit cent soixante quinze

fils de Andreas Horvath, décédé,

et de Thérèse née Horvath, à Pölöskefő.

2° Gut Anna-Maria, couturière,

de Pfaffnau (Lucerne) domiciliée à Crin-Bontena

célibataire

née à S. Urban, le quatorze octobre mil huit cent quatre vingt six

fille de Junguz Gut, chauffeur,

et de Maria née Scheidegger, les deux à S. Urban.

Les publications ont eu lieu à Châtelaud le douze août,
 et à Pfaffnau le vingt août de cette année. La
publication en Hongrie a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats et dispense de publications
Déclaration de validité
Permis de célébration du
Département de Justice et
Police, du 19 Septembre 1908.
 Communiqué : à Pfaffnau
 et à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Georges Horvath
Anna Horvath

Signatures des témoins :

Nommé
Nommé

L'officier de l'état civil :

Paul Boyard

N° 113.

Vuadens-Thorimbert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq Septembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent huit}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vuadens Louis-Albert, employé au N. O. B.*de *Blonay* domicilié à *Chaulin-Bontena**celibataire*né à *aux Chenalles, le seize mars* mil huit cent *quatre-vingt-deux*
*rière Blonay*fils de *Jules-Adolphe Vuadens*et de *Elise Marie-Louise née Karty, tous deux décédés.*2° *Thorimbert Louise-Florentine, sans profession,*de *Rueyes Treyfayes (Triboung)* domiciliée à *Blonay**celibataire*née à *Lozannez, le vingt-cinq Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*
*rière Blonay*fille de *Joseph-Louis-Antoine Thorimbert, défunt,*et de *Antoinette Favrod née Dupraz, à Blonay*

Les publications ont eu lieu à *Blonay et au Châtelard le*
vingt-cinq Septembre, à Rueyes Treyfayes le six Septembre
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à *P. Legier et à*
Gales.

Signatures des époux :

*Vuadens Albert.**Louise Vuadens.*

Signatures des témoins :

*J. Däppen**V. Däppen*

L'officier de l'état civil :

Eug. Däppen

N° 114.

Aubert - Kottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq Septembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent huit,}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Aubert Victor, hôtelier,*

des lieux (Pallée de Joux) — domicilié à Caux - Pontreux

célibataire

né à *la Fouvenaz, le douze janvier* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fil de *Élie-Jules-Lucien Aubert, Conservateur des droits réels,*

et de *Henriette-Émile née Aubert, domiciliés à Fevy.*

2° *Kottier Henriette-Élise-Suzanne, sans profession,*

de *Ormont-dessous — domiciliée aux Planches - Pontreux*

célibataire

née à *Sales le treize juillet* mil huit cent *quatre-vingt,*

filles de *Jules-David Kottier, ancien notaire,*

et de *Hortense-Fanny née Rivaz, domiciliés aux Planches.*

Les publications ont eu lieu à *au lieu et aux Planches le trois*
Septembre, à Ormont-dessous le quatre Septembre de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et de non opposition.

Les actes de naissance des époux sont au volume II folios 91 et 144.

Communiqué au *Lieu et à*
Ormont-dessous.

Signatures des époux :

Victor Aubert
Henriette Aubert.

Signatures des témoins :

L. Tullier
Suzanne

L'officier de l'état civil :

Eugène Rivaz

Par jugement du Tribunal de
Dijon de Lons-le-Saunier rendu
en date du 12 novembre 1917 déclaré
définitif et exécutoire le 21 décembre
1917 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Aubert - Kottier
Inscrit le *20 janvier 1918.*

L'officier de l'état civil :

J. Berthelin

N° 115.

Mou Plumenthal-Livesay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil neuf cent ~~soixant~~ sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mou Plumenthal Justus Louis Winer, sans profession
de Seguthin Kreisballen (Prudd) domicilié à Trait (Houbeux)
célibataire

né à Seguthin le dix Décembre mil huit cent quarante huit
fils de Justus Mou Plumenthal, décédé
et de Anna née Mou Armin, à Seguthin

2° Livesay Rose, sans profession
d'origine anglaise domiciliée à Trait
célibataire

née à Hedway (Angleterre) le onze ^(Novembre) mil huit cent soixante quatre
fille de Robert Algernon Livesay, Lieutenant-Colonel
et de Patrice Churchward, les deux au Trait

Les publications ont eu lieu à Seguthin le dix neuf Août, aux
Marches le dix huit de cette année. Les publications en
Angleterre ont été dispensées.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et de
non opposition, départ de publications
en Angleterre. Certificat de célébration
de l'année le dix sept courant par le
Département de l'Alsace Lorraine

Communiqué : en deux doubles
à la Chancellerie

Signatures des époux :

Justus Mou Plumenthal
Rose Mou Plumenthal

Signatures des témoins :

Maurice de Sauré
Marcel Frenod
Maurice de Sauré
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 116.

Berger. Pallenghi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Berger Robert, employé au N. O. B.

de Wengi (Berne) domicilié à Clarens Montreux

célibataire

né à Avenches, le vingt-six Septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Julianne Berger décédée.

et de

2° Pallenghi Olive Marguerite, couturière,

de Croglis Tessin, domiciliée à Clarens Montreux

célibataire

née à Clarens, le quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Joseph Pallenghi, défunt,

et de Anna-Olive née Habertlin, domiciliée à Clarens.

Les publications ont eu lieu à Wengi le huit Septembre, à Croglis le neuf Septembre et au Châtelard le sept Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Certificats de publications et de non opposition. - Consentement de la mère de l'épouse.
(Acte de naissance de l'épouse est au volume VII folio 129.)

Communiqué : à Wengi et à Croglis.

Signatures des époux :

Berger Robert
Berger Marguerite

Signatures des témoins :

Berger Auguste
Parisot ch.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 14 novembre 1926 déclaré définitif et exécutoire le 21 janvier 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel la défenderesse ne pourra contracter un nouveau mariage. (1) d'ici le 21 janvier 1927.

Montreux, le 24 janvier 1927.
L'officier de l'état civil
D. Buehler
Com. en Sup.

~~414~~
~~Dubuid Dubuid~~

Aujourd'hui ^{sept} ~~le~~ ~~Octobre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~ ~~mil neuf cent huit~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Dubuid Henri-Alexis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Rospinière domicilié à Rospinière

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Rospinière le neuf août mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fils de Paul-Henri Dubuid, aubergiste

domicile des parents :

et de Julie-Annelie née Tilet, domiciliés à Rospinière.

Nom et profession de l'épouse :

2° Dubuid Aline, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Rospinière domiciliée à Rospinière - La Tine.

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rospinière le dix Septembre mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de Louis-Luc Dubuid, agriculteur

domicile des parents :

et de Aline-Julie née Renoir, domiciliés à Rospinière - La Tine.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rospinière le

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Approuvé le mot sept, pour remplacer six, rayé nul à la première ligne.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de l'officier de l'état civil de Rospinière, en date du

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*Inscription faite à la page 40
et nulle
le 10 Juin de l'état civil.*

N° 117.
Richter. Schmidt

Aujourd'hui sept Octobre mil neuf cent huit
mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Richter Karl - Ludwig, sommelier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Klitzschmar (Pörschburg, Prusse) domicilié à Yvernaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Klitzschmar, le vingt-trois Septembre mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fils de Friedrich - Karl Richter,

domicile des parents :

et de Pauline née Müller, domiciliés à Klitzschmar.

Nom et profession de l'épouse :

2° Schmid Anna, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Zurich domiciliée à Genève - fille

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Zurich - Enge, le quatre Octobre mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

filles de Jacob Schmid, tailleur à Zurich,

domicile :

et de Anna née Schoch, dévidée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Klitzschmar le premier Août, à Zurich, à Genève et à Yvernaux le vingt un juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificat de capacité,
certificats de publications et
de non opposition. —
Permis du Département de Justice
et Police du 3 août 1908. —

Communiqué : à Zurich, au
Bureau Cantonal de l'Etat Civil
à Genève et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Karl Ludwig Richter
Anna Richter

Signatures des témoins :

Jean Krähan
J. Maur

L'officier de l'état civil :

Eug. Poppo

N° 118.

Huber - Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre mil neuf cent huit,

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Huber Engelhard, ferblantier,

de Sulzburg Müllheim, Baden domicilié à Feneua-Kontreua

célibataire

né à Sulzburg, le vingt-un janvier mil huit cent soixante dix huit,

fils de Johann Engelhard Huber,

et de Maria Barbara née Schmidt, sans domicile à Sulzburg.

2° Müller Maria-Rosa, sans profession,

de Bingen (Argovie) domiciliée à Vevey

célibataire

née à Bingen, le deux novembre mil huit cent soixante dix huit

fille de Leo Müller,

et de Rosa née Müller, sans domicile.

Les publications ont eu lieu à Sulzburg, à Bingen et à Vevey le vingt-neuf Août, et au Châtelard le vingt-huit Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Déclaration de capacité.

Certificats de publications et de non opposition.

Permis du Département de Justice et Police du 17 Septembre 1908

Communiqué : à Bingen, à Vevey et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Engelhard Huber

Rosa Huber

Signatures des témoins :

M. Silfiker,

M. Givron

L'officier de l'état civil :

Engelhard Huber

N° 119.
Legeret-Germann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent huit, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Legeret Marc, négociant,

de Chêbres domicilié à Vernex Pontoux

célibataire

né à Vernex, le vingt-cinq Novembre mil huit cent soixante dix huit

fils de Jules Rodolphe Emile François Legeret, décédé,

et de Cécile née Michoud, domiciliée à Vernex.

2° Germann Nina, couturière,

de Raperswilen Thurgovie domiciliée au Trait Pontoux

célibataire

née à Zurich, le onze juillet mil huit cent soixante dix neuf

filles de Ulrich Germann

et de Caroline Wilhelmine Thérésia née Baumgartner, tous deux à Zurich.

Les publications ont eu lieu à Chêbres et à Raperswilen le trois Septembre, au Châtelard et aux Raniches le deux Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
certificats de publications et
de non opposition.

L'acte de naissance du mari
est au volume I folio 323.

Communiqué : à St. Saphorin
et à Raperswilen.

Signatures des époux :

Marc Legeret

Nina Legeret

Signatures des témoins :

Jules Legeret

Aug. Matthey

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyard

N° 120Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-Achtert - Bonaco

Nom et profession de l'époux :

1° Achtert Gustave-Emile-Richard, graveur

Lieu d'origine et de domicile :

de Breslau (Prusse) domicilié à Genève

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Breslau, le huit Janvier mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fils de Henri-Emile-Adolphe Achtert,

domicile des parents :

et de Bertha née Hendrich sans deux décedés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Bonaco Elisa-Louise-Fanny, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Savandone (Italie) domiciliée à Yverdon-les-Bains

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le dix-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt quatre

Noms, profession et

fille de Pierre-Constantin Bonaco, menuisier,

domicile des parents :

et de Marie-Thérèse née Chollet, domiciliés à Yverdon.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Breslau le vingt-huit juillet, à Genève
le quatorze juillet, à Savandone les deux et neuf août, au Chi-
blard le seize juillet mil neuf cent huit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
délivrée par l'officier de
l'Etat-civil de Genève
le 2 octobre 1908.

Signatures des époux :

Achtert Gustave
Elisa Achtert

Signatures des témoins :

Emile Stebler
Les BorlogCommuniqué : au BureauCantonal de l'Etat Civil à
Genève et à la Chancellerie
(deux doubles).

L'officier de l'état civil :

Auguste Pignatelli

N° 121.
 von Herrenschwand. Kees.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre mil neuf cent huit, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° von Herrenschwand Johann-Walther, sans profession de Berne et deorat domicilié à Berne célibataire

né à Berne, le sept Décembre mil huit cent cinquante dix huit, fils de Johann-Walther von Herrenschwand, préfet, à Berne, et de Marie née Roschard

2° Kees Tina, sans profession, de Rotterdam, Hollande, domiciliée à Tenitet, (Suisse) célibataire

née à Rotterdam, le vingt-trois Octobre mil huit cent cinquante-dix-sept fille de Jean Kees, défunt, et de Marguerite-Caroline née de Tilliez-Pouquet, à Tenitet.

Les publications ont eu lieu à M. Planches le vingt-six Août, à Berne et à orat le vingt-sept Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration délivrée par l'officier de l'Etat-civil de Berne le 2 Octobre 1908.

Communiqué : à Rome, Noat

à la Chancellerie

Signatures des époux :

Johann-Walther von Herrenschwand
 Tina de Herrenschwand

Signatures des témoins :

J. G. Philippi
 O. Herrenschwand

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyard

N° 122.

Henneberger. Trincat

Aujourd'hui quinze Octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Henneberger Pierre Louis, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Suggisberg (Berne) domicilié à Prent sur Fontenaud

Etat civil :

divorcé d'avec Marie née Tinaré dès le trois Septembre mil neuf cent sept

Lieu et date de la naissance :

né à Prent, le quatorze Avril mil huit cent soixante dix neuf

Noms, profession et

fils de Jules Henneberger, agriculteur,

domicile des parents :

et de Rosalie née Bibaum, domiciliés à Prent.

Nom et profession de l'épouse :

2° Trincat Jeanne Thérèse, journalière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lugrin (St. Lavoie) domiciliée à Prent

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lugrin (Bosson) le premier Mai mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Kamice Trincat, défunt,

domicile des parents :

et de Marie née Lapierre, domiciliés à Lugrin (Bosson).

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Suggisberg et à Lugrin le onze Septembre, au Châtelard le dix Septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Acte de décès du père de l'épouse
et consentement de sa mère.
Certificats de publications et de non opposition
L'acte du premier mariage de l'époux
avec la mention du divorce, est au
Volume VII, folio 19 de l'Act. de Fontenaud.
Communiqué :

à Suggisberg, à M. le Chancelier

Signatures des époux :

Pierre Henneberger
Jeanne Trincat
Jeanne Henneberger

Signatures des témoins :

Josephine Héritier
Dippew

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 123.
Baroni - Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil neuf cent huit, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baroni Louis, directeur d'hôtel,

de Genève domicilié à Bon Port - Pontevaux

célibataire

né à Villeneuve, le neuf janvier mil huit cent soixante seize

fils de Joseph-Peter-Seraphin Baroni, concierge,

et de Anna-Elisabeth née Erb, domiciliés à Genève

2° Weber Emilie, sans profession,

de Hammerbroch (Soleure) domiciliée à Ferret - Pontevaux

célibataire

née à Bâle, le seize juin mil huit cent quatre vingt deux

fille de Victor Weber, décédé,

et de Caroline née Grossmann, domiciliée à Berne.

Les publications ont eu lieu à Genève le vingt-huit Septembre, à Flumenthal et aux Ranches le vingt-sept Septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : au Bureau cantonal de l'Etat civil de Genève à Flumenthal

Signatures des époux :

L. Baroni

Emilie Baroni

Signatures des témoins :

Joseph Peter

Amédée Baroni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 124.

Curie - Bartschi

Aujourd'hui dix-sept Octobre mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Curie Charles-Emile, cuisinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Noiseau Doubs, France domicilié à Venex-Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Noiseau, le douze juin mil huit cent quatre-vingt deux

Noms, profession et

fils de Charles Curie, décédé,

domicile des parents :

et de Caroline née Frey, cuisinière, domiciliée à Noiseau.

Nom et profession de l'épouse :

2° Bartschi Bertha-Rosa, gouvernante,

Lieu d'origine et de domicile :

de Eggivil (Berne) domiciliée à Ven. Port-Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Haberg (Berne) le quatre mars mil huit cent soixante dix neuf.

Noms, profession et

fille de Samuel Bartschi, décédé,

domicile des parents :

et de Anna née Gbinden, à Haberg

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Noiseau le vingt-sept Septembre, à Eggivil le vingt-six Septembre, au Châtelard et aux Ranches le vingt-cinq Septembre mil neuf cent huit.

Approuvé l'orthographe du nom "Curie" à la 3^{me} ligne.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Acte de décès du père du mari
et consentement de sa mère.

Certificats de publications et de non opposition.

Déclaration de l'Ambassade de France.

Permis du Dep. de Justice et Police du
16 Octobre 1908.Communiqué : à la Chancellerie
et à Eggivil

Signatures des époux :

Curie Emile

Rosa Curie

Signatures des témoins :

Houff

L. Bartschi

G. Jetter

L'officier de l'état civil :



N° 125.
Rivarola - Reynolds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Octobre mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rivarola Horace Charles, avocat,

de Mercedes, Province de Buenos Aires, domicilié à la Couvenaz-Fontreux
(République Argentine)

célibataire

né à Mercedes le quinze Août mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Rodolphe Rivarola, avocat, à Buenos-Aires,

et de Marie-Thérèse née Baudon, défunte.

2° Reynolds Alicia-Lucie, sans profession,

de la République Argentine domiciliée à la Couvenaz-Fontreux

célibataire

née à Lyons le vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-six
Province de New-York

fille de François Reynolds, Général,

et de Alicia née Bakar, domiciliés à Buenos-Aires.

Les publications ont eu lieu au Châteaud le six Octobre mil
neuf cent huit. Les publications dans la République Argen-
tine ne sont pas en usage.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Déclarations du Consul de la Répu-
blique Argentine tenant lieu d'actes
de naissance des époux.

Déclaration de validité du dit Consul
Permis de célébration du Rép. de
Justice et Police du 21 Octobre 1908.

Communiqué : à la Chancellerie
(2 doubles)

Signatures des époux :

Horacio Rivarola

Alicia Reynolds de Rivarola

Signatures des témoins :

(Signature)

(Signature)

(Signature)

L'officier de l'état civil :

(Signature)

N° 126.

Pinard - Cobard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre mil neuf cent ~~huit~~,
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pinard David-Louis, vigneronde Rances domicilié à Chailly-Fontenauxcélibatairené à Rances, le huit Décembre mil huit cent soixante-seizefils de David-Louis Pinard, décédéet de Rosalie née Biol, à Chailly2° Cobard née Kimmel, Marie-Sylvie, couturière,de S. Christophe (Turin, Italie) domiciliée à Chailly-Fontenauxveuve de Jean-Pantaleon Cobard des le vingt-septfévrier mil neuf cent cinqnée à Chon le dix-neuf Août mil huit cent cinquante-septfille de Julianne née Allog, veuve de Ferdinandet de Kimmel, décédéLes publications ont eu lieu à Rances le dix-sept Septembreà Saint-Christophe les quatre et onze Octobre, au Châtelardle seize Septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Acte du premier mariage de l'épouse
et acte de décès de son premier mari.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à l'Etat (curé)

de Rances et à laChancellerie

Signatures des époux :

David Louis PinardMarie Pinard

Signatures des témoins :

Jean KrauzJules Krauz

L'officier de l'état civil :

Eug. Grosjean

N° 124.
Holzer - Locher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt et un Octobre ^{mil neuf cent huit,} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Holzer Frédéric - Thomas, plâtrier-peintre
de Erlenbach (Reine), domicilié à Crin-Fontreux
célibataire

né aux Ranches le vingt-un Décembre mil huit cent soixante dix neuf
fils de Jean-Jacob Holzer, plâtrier-peintre, à Crin,
et de Rosine née Gyger defunte

2° Locher Rosina, cuisinière
de Feschel (Palais), domiciliée à La Courmayeur-Fontreux
célibataire

née à Feschel le vingt-cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre
fille de Roman Locher, agriculteur,
et de Katia née Schmidt, domiciliés à Feschel

Les publications ont eu lieu à Erlenbach le seize Octobre,
à Feschel le treize Octobre et au Châtellard le douze
Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Erlenbach
à Feschel

Signatures des époux :

Frédéric Holzer
Rosina Holzer

Signatures des témoins :

Richard

Mattiaz

L'officier de l'état civil :

Eug. Ripois

N° 128.
Sieber - Francey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sieber Adolphe Emile, jardinier

de Bären-zum-Hof Berne domicilié à Glarens (Glarus)

célibataire

né à Morges, le premier Octobre mil huit cent quatre-vingt,

fils de Bendicht Sieber, cocher, à St. Peter,

et de Elise née Hofstetter, à Leydin

2° Francey Augusta Hélène, sans profession.

de Châtelard domiciliée à Glarens

célibataire

née à Glarens, le vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Henri-Eugène Francey, agriculteur,

et de Anna Maria née Widler, domiciliés à Glarens.

Les publications ont eu lieu à Simbach le dix-sept octobre
et au Châtelard le six octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Certificats de publications et
de non opposition.

(L'acte de naissance de
l'épouse est au Volume II
folio 122.)

Communiqué : à l'Etat Civil
de Simbach

Signatures des époux :

Adolphe Sieber

Augusta Sieber

Signatures des témoins :

Vitruve

Perche agent

L'officier de l'état civil :

Eug. Brizard

N° 129.
Francy-Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre (novembre) ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent huit,}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Francy Philippe, agriculteur,
de Châtelard domicilié à Crin-Pontreux
célibataire

né à Crin, le trois Octobre mil huit cent soixante dix huit
fils de Vincent-Louis-Alexandre Francy, défunt,
et de Adèle née Puzieux, domiciliée à Crin.

2° Blanc Lina sans profession,
de Lausanne domiciliée à Vernez-Pontreux,
célibataire

née à Vernez, le vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt-deux
fille de Gustave Blanc, agriculteur, à Vernez,
et de Suzanne Louise-Alyrie née Cochard, décédée.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le quatorze octobre
et à Lausanne le quinze octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Certificats de publications et de non opposition.
Les actes de naissance des époux sont aux
Volume I folio 206
II 292.
Communiqué : à l'Etat Civil de Lausanne

Signatures des époux :
P. Francy
Lina Francy

Signatures des témoins :
L. Blanc
L. Francy

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 130.

Dufour - Hartmann

Aujourd'hui six novembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Dufour Ami, maçon,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Prent sur Fontaine

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Prent, le vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fils de Charles Dufour, défunt,

domicile des parents :

et de Jeanne-Marguerite-Henriette née Guex, à Prent

Nom et profession de l'épouse :

2° Hartmann Florentine, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Burchen (Palais) domiciliée à Agarn (Palais)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bischoff le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

fille de Jean Hartmann, agriculteur,

domicile des parents :

et de Marie née Bayard, domiciliée à Agarn

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le quatorze Octobre, à Agarn le quinze Octobre et à Burchen le seize Octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Bourgeoisement de son père
Certificats de publications et de non opposition.
(L'acte de naissance de l'épouse est au volume II, folio 149.)

Signatures des époux :

Dufour Ami
Florentine Dufour

Signatures des témoins :

Hartmann Jean
Bischoff J. S.

Communiqué : aux Etats (Mairie) de Burchen & de Prent.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 131
Chessex-Bellenot

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent huit, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Chessex Marcel, mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile :

des Ranches domicilié à Yverdon-Neuchâtel

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Paris, 14^{ème} arr^t, le cinq mars mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fils de Vincent Chessex, comptable,

domicile des parents :

et de Françoise Louise née Bargainaz, domiciliés à la Haresche (Ranches)

Nom et profession de l'épouse :

2° Bellenot Emma, Blanche, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

des Landeron, Tombes Neuhaël domiciliée aux Ranches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cortaillod, le vingt sept Octobre mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de Victor-Joseph Bellenot, mécanicien,

domicile :

et de Fanny Marie née Dubois, domiciliés aux Ranches.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux Ranches, au Chitelard et au Landeron le vingt un Octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Chessex
Emma Bellenot

Signatures des témoins :

Edmond Brette
G. Minlon

Communiqué : à l'Etat civil
de Landeron.

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyssis

N° 132
Vassallo-Urbani

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vassallo Eramino, mason,

de Pianeri (Torre, Italie) domicilié à Chailly. Pontreux

célibataire

né à Pianeri le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante-dix-sept

fils de Grato Vassallo, tisserand,

et de Antonia née Avondino, domiciliés à Pianeri

2° Urbani Angela, Lucia, Domenica, domestique

de Brescia (Italie) domiciliée à Chailly. Pontreux

célibataire

née à Brescia, le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Battista Urbani, défunt,

et de Maria née Frai, domiciliée à Chailly

Les publications ont eu lieu à Pianeri les seize et vingt-trois Août,
à Brescia les quatre et onze Octobre, et au Châtelard
le trois Août mil neuf cent huit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Acte de décès du père de l'épouse
et acte de consentement de la mère.

Certificats de publications et de non opposition.

Permis de célébration du Dep. de Justice
et Police du 29 Octobre 1908.Communiqué : à M^e Chancelleur
(2 doubles)

Signatures des époux :

Vassallo Eramino
Vassallo Angela

Signatures des témoins :

Avondino Celestino
Fornara Jean

L'officier de l'état civil :

Aug. Puyis

N° 133.
Balissat - Fanton

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Balissat Auguste Albert, boucher,

Lieu d'origine et de domicile :

de Luby et Forel domicilié à Ternier-Montreux

Etat civil :

divorcé d'avec Maria née Beyer dès le dix-huit
Septembre mil neuf cent huit

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le quinze Octobre mil huit cent soixante seize

Noms, profession et

fils de Louis Samuel Auguste Marc Balissat, défunt,

domicile des parents :

et de Rosine née Pache, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Fanton, née Digerens, Aline Fanny, négociante,

Lieu d'origine et de domicile :

de Coublévie (Suisse, France), domiciliée à Ternier-Montreux

Etat civil :

veuve de Barthélemy Joseph Fanton dès le premier
juillet mil neuf cent sept

Lieu et date de la naissance :

née à Morges le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de François Louis Digerens, charcutier, à Morges,

domicile :

et de Julie née Perretten, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Luby le quatorze Octobre, à Forel le onze
Octobre et au Châtelard le onze Octobre mil neuf cent huit.

La publication à Coublévie a été dispensée.

Par jugement du Tribunal de
District de Lausanne rendu
en date du 14 avril 1910 déclaré
définitif et exécutoire le 29 avril
1910 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel les deux conjoints
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 11 mai 1910

L'officier de l'état civil :

R. Perretten

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de l'époux
avec la mention du divorce.

Acte du premier mariage de l'épouse
et acte de décès de son premier mari.

Consentement du père de l'épouse.

Certificats de publications et de non opposition.

Dispense de publication à Coublévie.

Communiqué : à l'Etat civil de

Luby et de Forel & à l'Etat civil de

Châtelard

Signatures des époux :

A. Balissat

A. Fanton

Signatures des témoins :

Chabrier

Robert Lee

L'officier de l'état civil :

R. Perretten

N° 134.

Bavet. Burdet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bavet Louis-Emmanuel, sans profession,

de Rances domicilié à Orbe

célibataire

né à Orbe le dix mai mil huit cent soixante-dix-sept

fils de Louis Bavet,

et de Marie née Texiraz, sans deux décédés.

2° Burdet Madeleine-Henriette-Louise, sans profession

de Vesins domiciliée au Trait-Pon-Port

célibataire

née à Paris, 13^e arr., le dix juin mil huit cent quatre-vingt-un

fille de François-Louis-Rodolphe-David Burdet, négociant,

et de Clémence née Bourand, domiciliés au Trait-Pon-Port.

Les publications ont eu lieu aux Ranches le dix-sept Octobre,
à Orbe le dix-huit Octobre, à Rances le dix-neuf Octobre
et à Vesins le vingt Octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
délivrée par l'officier
de l'état civil d'Orbe
le 7 novembre 1908

Communiqué : à l'état civil
de Rances & celui d'Orbe et
à Orbe.

Signatures des époux :

Louis E. Bavet

M. Burdet

Signatures des témoins :

Alexis de Coppet

L. Rando

H. Crouch A. Crouch P. Burdet
Marsquik Férensi

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

N° 135.
Tacaccia - Seyval.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt novembre* _____ mil neuf cent *huit*,
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Tacaccia Jaquet-Bartholomé*, *maçon*,
 de *Briga Torate, Italie* domicilié à *Tavel. Pontoux*
célibataire

né à *Briga*, le *quinze novembre* _____ mil huit cent *quatre vingt trois*
 fils de *Jaquet Tacaccia*, *terrassier*, à *Glion*,
 et de *Rose* née *Bellosta*, à *Briga*.

2° *Seyval Marie-Aurèle*, *cuisinière*,
 de *Fougerolles (H. Saône)* domiciliée à *Clarens*
célibataire

née à *Fougerolles* le *huit mai* _____ mil huit cent *quatre vingt six*
 fille de *Etienne-Auguste Seyval*, *décédé*,
 et de *Marie-Joséphine* née *Murdin*, à *Fougerolles*.

Les publications ont eu lieu à *Briga* le *quatre et cinq Octobre*, à
Fougerolles le *trois Septembre*, et au *Châtelard* le *douze Septembre*
mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux - Consentement du père de l'époux et de la mère de l'épouse. Acte de décès du père de l'épouse. Certificats de publications et de non opposition... Permis du Département de Justice et Police du 5 novembre 1908.

Communiqué : *à la Chancellerie*
(2 doubles)

Signatures des époux :

Tacaccia Giacomo Bartholomé
Aurèle Tacaccia

Signatures des témoins :

Ronchi Vittorio
Jarivod etc

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyard

N° 136.
Sermoud - Genillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sermoud Joseph Alexandre (Alexandre) chef de service à la Société Romande
de La Tour de Treme et de Gruyère domicilié à Territet

divorcé d'avec Sarah-Angèle Vuille née Villard des le qua-
torze Septembre mil neuf cent six

né à Lausanne le seize Septembre mil huit cent soixante treize

fils de Jules-Nicolas-Valerien Sermoud,

et de Marie-Emilie née Bailly, sans deux précédés

2° Genillard Marie-Louise sans profession,
née Mann

de Ormont-dessus domiciliée à Territet

divorcée d'avec Charles-Auguste Edouard Genillard

des le neuf janvier mil neuf cent quatre

née à Territet le sept avril mil huit cent soixante dix sept

fille de Jean-Christian Mann défunt

et de Susanne-Marie-Louise née Penicaz, à Territet.

Les publications ont eu lieu à Gruyères le treize Octobre, à La Tour
de Treme, à Ormont-dessus et aux Planches le quatorze
Octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publications
et de non opposition.

Les actes des précédents mariages
des époux, avec la mention du
divorce, sont aux Volume III

folio 32, et Volume I folio 58 de l'ar-
rondissement de Nempve.

Communiqué : à La Tour de Treme
Gruyère & Ormont-Dessus

Signatures des époux :

Sermoud

L. Sermoud

Signatures des témoins :

Ed. Sermollin

H. Klipfer

L'officier de l'état civil :

Ed. Sermollin

N° 134
Cornut. Kolb.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize novembre* mil neuf cent *huit*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cornut Alphonse, mécanicien. monteur,*

de *Luby* domicilié à *Glion sur Pontevaux*

célibataire

né à *Shedel* le *sept mai* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fil de *Alphonse Cornut, défunt,*

et de *Marie Louise née Favre, domiciliée à Glion.*

2° *Kolb Julie, sans profession,*

de *Chavannes des Bois* — domiciliée à *Glion*

célibataire

née à *Tevey* le *dix décembre* mil huit cent *soixante-dix-huit*

filie de *Jean Emile Kolb, décédé,*

et de *Josephine Ronique Victorine née Beyer, domiciliée à Tevey.*

Les publications ont eu lieu à *Luby et aux Planches* le *vingt-un*
Octobre, à *Chavannes des Bois* le *vingt-trois* *Octobre* mil
neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à *Luby* et à
Coppet.

Signatures des époux :

Alph. Cornut
Julie Cornut

Signatures des témoins :

C. Mottet

M. Mottet

Officier de l'état civil :

Eug. Broyard

N° **138.**
Brun - Furrer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **treize Novembre** ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brun Louis Alexandre, hôtelier**
de **Vevy** domicilié à **Clarens-Montaux**
cultivateur

né à **Chêne (Montaux) le huit Août** mil huit cent **quatre-vingt-un**
fils de **Henri Emile Brun, hôtelier - Clarens**
et de **Elise née Koppet, défunte**

2° **Furrer Elise Mathilde, sans profession**
de **Heiligenshymen (Bonn)** domiciliée à **Frait-Montaux**
cultivateur

née à **Vevy le six Juin** mil huit cent **quatre-vingt-neuf**
fille de **Christian Furrer défunt**
et de **Adèle Auguste née Bolliger, domiciliée au Frait**

Les publications ont eu lieu à **Vevy le huit Octobre, au hôtel de**
sept Octobre, à Oberhofen le huit Octobre et aux
Planches le sept Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
publications et de non
opposition.

Communiqué : à **Vevy**
à **Hilteljuigen im Oberhofen/Bonn**

Signatures des époux :

Louis Alexandre Brun

Mathilde Brun

Signatures des témoins :

A. Zinner fil

P. B...
S...

L'officier de l'état civil :

L. Bossel

N° 139.
Gidel - Billod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gidel Jules-Rodolphe, *seigneur*,

de *Wisenbach* (Berne) domicilié au *Trait* - *Fontena*

seul de Paris - Férena née *Suter* dès le première mai
mil neuf cent trois

né à *Orin*, le dix mai mil huit cent soixante dix huit

fils de *Rodolphe Gidel*, *seigneur*,

et de *Férena* née *Graf*, domiciliés au *Trait*.

2° Billod Lina-Marquerite, *couturière*

de *Sac ou Villers Doubs*, France, domiciliée à *la Rouvenettey* - *Fontena*

célibataire

née à *Sac ou Villers* le dix-neuf juin mil huit cent quatre vingt dix

fille de *Pierre-Vincent Billod*, *cocher*,

et de *Lina-Vitaline Termot* née *Petit Duthenin*, domiciliés à *la Rouvenettey*.

Les publications ont eu lieu à *Sac ou Villers* le vingt-trois octobre, à *Wisenbach*,
aux Planches et au *Châtelard* le dix-sept Octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Consentement de ses père et mère.
Acte de décès de la première femme de l'époux.
Certificats de publications et de non opposition.
L'acte de naissance de l'époux
est au tome 1 folio 254.

Communiqué : à *Wisenbach*
à M. le Chancelier

Signatures des époux :

Rodolphe Gidel
Marquerite Gidel

Signatures des témoins :

Gidel Albert
Jules Billod

L'officier de l'état civil :

Auguste Rogis

N° 140.

Posimann. Berclaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Posimann Charles-Louis, chocolatier,

de Biglen (Neuchâtel), domicilié à Ferret

célibataire

né à Avants, le vingt avril mil huit cent soixante dix neuf

fils de Charles-Frédéric Posimann

et de Marianne née Cornu, tous deux décédés

2° Berclaz Marie-Christine, lingère,

de Randogne (Valais), domiciliée à Ferret

célibataire

née à Bollens le vingt-deux décembre mil huit cent quatre vingt,

fille de Pierre Marie Berclaz, séide,

et de Christine née Rey, domiciliée à Bollens.

Les publications ont eu lieu à Biglen et à Randogne le vingt-huit
Octobre aux Planches le vingt-sept Octobre mil neuf cent huit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Certificats de publications et de
non opposition.(L'acte de naissance de l'époux
est au Volume I folio 361).Communiqué: J. Biglen k a'
P. Mamie de Laques

Signatures des époux :

Charles Posimann
Marie Posimann

Signatures des témoins :

Alfred Engler
Gustave Ray

L'officier de l'état civil :

Auguste Boyer

N° 141.
Bonod. Pouly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze novembre*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 mil neuf cent *huit*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bonod Edouard, pisonnier,*

de *Châtelard et Noville* domicilié à *Brent. Montreux*

célibataire

né à *Brent le quatre mars* mil huit cent *quatre vingt. cinq*

fil de *Louis-Auguste Bonod, agriculteur,*

et de *Rose-Louise née Jaton, domiciliés à Tavel*

2° *Pouly Elise, domestique,*

de *Cullayes et de Montpreveyres* domiciliée à *Clarens*

célibataire

née à *Saisettes sur Tillotte le vingt-sept* mil huit cent *quatre vingt. trois*

fille de *Louis-Henri Pouly*

et de *Louise Fanny née Bovet, décédée,*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le dix-neuf Octobre,*
à Noville le vingt Octobre, aux Cullayes le vingt-trois Octobre et à
Montpreveyres le vingt-un Octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'épouse.
 Certificats de publications et de
 non opposition.*

*(L'acte de naissance de l'époux
 est au volume IV folio 24.)*

Communiqué : à *Villeneuve,
 Nezières & à Coralles (Font)*

Signatures des époux :

Bonod. Edouard,

Pouly Elise

Signatures des témoins :

Burdol Alfred

Pittier Anne

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyard

N° *142*.
Spozio - Odoni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-sept novembre* ^{mil neuf cent huit} ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Spozio Carlo Giacinto* *maçon*,

de *Brezzo di Bedero (Como, Italie)* domicilié à *Petit-Bouteaux*

célibataire

né à *Brezzo di Bedero*, le *dix-sept août* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fils de *Domenico Spozio* *agriculteur*, à *Brezzo di Bedero*,

et de *Barbilia* *née Rossi*, *défunte*;

2° *Odoni Maria Giovanna Antonietta*, *ouvrière de fabrique*,

de *Eugliate (Como, Italie)* domiciliée à *Petit*

célibataire

née à *Allières*, le *quatre novembre* mil huit cent *quatre-vingt-huit*

(*fontaine*) fille de *Servilio Giuseppe Odoni*, *maçon*,

et de *Maria Eugénie* *née Grangier*, domiciliée à *Petit*.

Les publications ont eu lieu à *Brezzo di Bedero* et à *Eugliate* les *sept et dix-huit octobre*, au *Châtelard* le *vingt octobre* mil *neuf cent huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Consentement du père de l'épouse.

Certificats de publications et de

non opposition.

Permis de célébration du Département

de Justice et Police du 12 novembre 1908.

Communiqué : à *la Chancellerie*

Signatures des époux :

Spozio Carlo

Spozio Jeanne

Signatures des témoins :

Mario Odoni

Guido Augusto

L'officier de l'état civil :

Ruggero

N° 143.
Labbueur - Fierz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Labbueur William Robert, commis postal,

de Bullet domicilié à la Chaux de Fonds

celibataire

né à Bullet le trente Septembre mil huit cent quatre vingt six,

fil de Paul-Eugène Labbueur horloger,

et de Adèle-Elisa née Simon, domiciliés à la Chaux de Fonds.

2° Fierz Esther-Henriette, sans profession,

de Mannedorf (Jurich) domiciliée à Tenovy (Talais)

celibataire

née à Tenovy le dix juillet mil huit cent quatre vingt deux

fille de Jacques Fierz, défunt

et de Rosaline née Coimut, à Tenovy

Les publications ont eu lieu à la Chaux de Fonds le douze octobre, à Bullet et à Tenovy le treize octobre, et à Mannedorf le quatorze octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de l'officier de l'état civil de la Chaux de Fonds, délivrée en date du 2 novembre 1908.

Communiqué : à la Chaux de Fonds, Bullet, Mannedorf & à Tenovy

Signatures des époux :

William Labbueur
Esther Labbueur Fierz

Signatures des témoins :

Paul Labbueur
J. Fierz

L'officier de l'état civil :

Eug. Propis

N° 144

Bignens - Daven

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt novembre* ^{mil neuf cent huit}
~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bignens Armand Lucien*, employé aux C.F.T.
de *Yaulion* domicilié à *Clarens*
célibataire

né à *Faleyres* le *vingt novembre* mil huit cent *quatre vingt cinq*
sous Rances
fils de *Jules-Henri Bignens*, menuisier,
et de *Elise née Comte*, domiciliés à *Faleyres sous Rances*.
2° *Daven Marie-Elise*, domestique,
de *Conthey* (*Talais*) domiciliée à *la Rouvenette-Montreux*
célibataire

née à *Angennes* le *vingt-huit juin* mil huit cent *quatre vingt cinq*
cière Olon
fille de *François-Joseph Daven*, agriculteur,
et de *Marie-Elise née Jaccoud*, domiciliés à *Olon*

Les publications ont eu lieu à *Yaulion*, à *Conthey* et au
Châtelard le *vingt dix Octobre* mil neuf cent
huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Bignens Armand,
Bignens Marie

Signatures des témoins :

Blanc
Adolphe Henri

L'officier de l'état civil :

Paul Prigent

Par jugement du 20 avril 1915 déclaré définitif et exécutoire le 27 mai 1915 le Tribunal du District de Vevey a dissous par le divorce le mariage ci-contre des époux :

Bignens - Daven

Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse. -

Le Tribunal a désigné les deux époux comme époux coupables, mais aux torts plus grands du mari et a fixé à un an le délai pendant lequel ils ne pourront se remarier.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police du 3 juin 1915. offic. N° 3679 et sur production d'un extrait du Jugement.

Montreux, le 9 juin 1915. -

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 145.
Blanchard-Frère

Aujourd'hui vingt un novembre ~~mil neuf cent huit,~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Blanchard Eugène-Henri, employé de commerce,

Lieu d'origine et de domicile :

de Jouxtemo-Nexery domicilié à Trait-Fontena

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le sept mai mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fils de Louis-Emile-Frédéric Blanchard, receveur aux douanes,

domicile des parents :

et de Susanne-Louise-Henriette née Lampart, défunte,

Nom et profession de l'épouse :

2^e Frère Mathilde-Louise, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Reconvilier (Berne) domiciliée à Trait-Fontena

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Reconvilier, le vingt mars mil huit cent soixante-dix

Noms, profession et

fille de Rosina Frère, à Reconvilier

domicile :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Jouxtemo-Nexery, à Tavannes et
aux Ranches le quatorze octobre mil neuf cent
huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Romanel et de Tavannes.

Signatures des époux :

E. Blanchard

Mathilde Blanchard

Signatures des témoins :

Blanchard

Blanchard

E. Blanchard

L'officier de l'état civil :

E. B. B. B.

N° 146
Reichtry-Julier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent huit}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reichtry Meinrad, cocher,de Inden (Talais) domicilié à Glion-Lontreuxcélibatairené à Taren, le premier Avril mil huit cent quatre vingt six
(Talais)fils de Johann-Christian Reichtry, agriculteur,et de Sophie née Bayard, domiciliés à Taren.2° Julier Rosalie, domestique,de Taren (Talais) domiciliée à Glioncélibatairenée à Taren, le dix-neuf janvier mil huit cent quatre vingt cinqfille de Joseph Julier, agriculteur,et de Mariea née Oggier, domiciliés à Taren.

Les publications ont eu lieu à Inden le seize novembre, à Taren
le quinze novembre et aux Planches le quatorze
novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à l'état civil
de Taren, en deux doubles (un pour
Inden.)

Signatures des époux :

Reichtry Meinrad
Julier Rosalie

Signatures des témoins :

Joseph Brulhart
A. Lelli

L'officier de l'état civil :

Eug. Ripis

N° 147
Salavin Déforel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent huit}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Salavin Joseph Leon Francois, coiffeur,

de Ténès, Arrond. d'Orléansville, Département d'Alger domicilié à la Rouvenettez - Boureua

célibataire

né à Ténès, le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Joseph Louis Bazile Salavin, défunt,

et de Delphine Maria nee Verne, domiciliée à Paris les Baronnies (Drôme).

2° Déforel Marie Pauline, coiffeuse,

de Courtepin et Quaden (Ardennes) domiciliée à Thine-Bouffaux

célibataire

née à Courtepin, le vingt novembre mil huit cent soixante-dix-neuf

filles de Jean Louis Déforel, maçon, à Courtepin

et de Elisabeth Lucie nee Perro, défunte.

Les publications ont eu lieu à Ténès les premier et huit novembre, à Courtepin le huit octobre, à Quaden le sept octobre et au Châtelard le six octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Consentement de la mère de l'époux et acte de décès de son père.
Déclaration de l'Ambassade de France.
Certificats de publications et de non opposition.
Permis de célébration du Département de Justice et Police en date du 21 novembre 1908.

Communiqué : à la chancellerie,
à l'état civil de Quaden et de
Bouberèche (p. Courtepin)

Signatures des époux :

Joseph Salavin
Pauline Salavin

Signatures des témoins :

Cherix Jules
Moulin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 148.
 Perrin - Gélaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre décembre mil neuf cent huit
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Perrin Arthur - Louis, employé,

de Provence domicilié à Penes - Fontena

célibataire

né à Buier le vingt-sept novembre mil huit cent, soixante dix-sept

fils de Pierre - Louis Perrin

et de Louise - Rosalie née Steiner, sans deux déçidés.

2° Gélaz Rose - Julie, sans profession,

de Château d'Oex domiciliée aux Ranches - Ambey

célibataire

née ^{à Bettens, le trente-un août} mil huit cent quatre-vingt-quatre
^{à Château d'Oex}

fille de Louis - David Gélaz, défunt,

et de Louise - Marie née Goballet, à Château d'Oex

Les publications ont eu lieu à Provence le vingt-un novembre
 à Château d'Oex le quinze novembre, aux Ranches et
 au Châtelard le quatorze novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
 époux
 certificats de publications
 et de non opposition.

Communiqué : à l'état civil
 de Provence et Château d'Oex.

Signatures des époux :

L. Perrin

Julie Perrin

Signatures des témoins :

~~Paul Perrin~~

Constant Emery.

Julie Perrin

L'officier de l'état civil :



N° 149.

Schopfer - Bötcher

Aujourd'hui cinq décembre mil neuf cent huit, mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Schopfer William - Marc - Louis, pharmacien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Berne) domicilié au Trait - Pontreux

Etat civil :

divorcé de Emma Bertha Jost dès le dix-huit juillet mil neuf cent huit

Lieu et date de la naissance :

né à Levey, le dix décembre mil huit cent soixante,

Noms, profession et

fil de William - Samuel - Emile Schopfer, absent,

domicile des parents :

et de Louise née Scheurer, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Bötcher Hélène - Rosa, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Geitz, Princes de Saxe, Prusse, domiciliée au Trait - Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Geitz, le huit juin mil huit cent quatre-vingt,

Noms, profession et

filles de Wilhelm - Gustav Bötcher, décédé,

domicile :

et de Pauline née Pidaloky, à Berlin,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gessenay le vingt-trois Octobre, à Geitz le deux novembre, et aux Planches le vingt-deux octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.

Son acte de capacité.

Certificats de publications et de non opposition.

L'acte du mariage de l'époux, avec la mention du divorce, est au volume 14 folio 34 de l'act. de Pontreux.

Communiqué :

à l'état civil de Gessenay (Berne) et à la chancellerie.

Signatures des époux :

W. Schopfer
H.
R. Schopfer

Signatures des témoins :

Julien Jorrot
Métraux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 150

Rossy Capdevila

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze décembre mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossy Louis-Élie, tapissier,

de Chavornay domicilié à Gales-Montreux

veuf de Marie-Fanny-Jenny, veuve née Verdemberg
des le hente décembre mil neuf cent six

né à Lausanne le vingt-deux novembre mil huit cent soixante

fils de Emmanuel Rossy

et de Jenny née Publi, sous deux décedés.

2° Capdevila Marie-Louise, sans profession

de Avignon (France) domiciliée à Gales-Montreux

célibataire

née à Avignon le quinze Janvier mil huit cent soixante quinze

fille de Sidore-Pierre-Raimond Capdevila

et de Melanie née Guardin sous deux décedés

Les publications ont eu lieu à Chavornay le vingt-cinq novembre, à Avignon
le vingt-sept novembre et au Châteaud le vingt-quatre novembre mil
neuf cent huit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de l'époux

Acte de naissance de l'épouse et actes de
dés de ses père et mère.Certificats de publications et de non oppo-
sition.

Déclaration de capacité du faire d'Avignon.

Communiqué : à l'état civil
de Chavornay et à la chau-
cellerie.

Signatures des époux :

L. Rossy
Marie Rossy Capdevila

Signatures des témoins :

E. Dupont
G. Rossy

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyard

N° 151.

Gottisheim - Buchmüller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui douze décembre

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gottisheim Ernst Friedrich*, menuisier,

de *Bâle* domicilié à *la Courmottaz - Fribourg*

divorcé d'avec *Emilie née Patzinger* dès le quinze août
mil neuf cent six

né à *Bâle* le sept novembre mil huit cent soixante douze

fils de *Emmanuel Friedrich Gottisheim*, menuisier,

et de *Margaretha née Lauch*, domiciliés à *Bâle*.

2° *Buchmüller Rosa*, sans profession,

de *Brüttan (Argovie)* domiciliée à *Brüttan*

célibataire

née à *Brüttan* le trois janvier mil huit cent quatre vingt quatre

fille de *Rosina Buchmüller*, domiciliée à *Hirschthal*.

et de

Les publications ont eu lieu à *Bâle* le vingt un novembre à *Brüttan*
le vingt novembre, et au *Châtelard* le dix neuf novembre de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificat de divorce
Certificats de publications
et de non opposition

Communiqué : à l'Etat Civil
de *Bâle* et de *Brüttan*.

Signatures des époux :

E. Gottisheim
R. Gottisheim

Signatures des témoins :

August Egger
Rosa Faucher

L'officier de l'état civil :

Aug. Breyer

N° 152

Rittener Ruff - Kobel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil neuf cent huit

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rittener Ruff Louis David, bûcheron,

de Chateau d'Oex domicilié à Avants sur Pontaux

célibataire

né à Chateau d'Oex le vingt-trois mil huit cent soixante

Élixir, novembre
fils de Daniel-Aimé Rittener Ruff

et de Madeline née Blum, sous deux décedés,

2° Kobel née Duperez Adèle-Augusta, sans profession

de Lauperswil (Berne) domiciliée à Avants

veuve de Louis-Aimé Kobel des le trois février mil
neuf cent cinq

née à Rougemont le onze septembre mil huit cent soixante sept

fille de François-Louis Duperez

et de Adèle-Elise née Langy, sous deux décedés.

Les publications ont eu lieu à Chateau d'Oex le vingt octobre, à
Lauperswil le même jour, et au Chitillard le dix neuf octobre
de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. L'époux déclare ne pouvoir écrire; il appose
une croix pour valoir comme signature.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
Certificats de publications et de non opposition.
(L'acte de décès du 1^{er} mari de
l'épouse est au Volume 11, folio 100,
de l'act. de Pontaux)Communiqué : à l'Etat civil
de Chateau d'Oex et Lauperswil
(Berne).

Signatures des époux :

L
Augusta Rittener Ruff

Signatures des témoins :

Constant Michel
L. Langy

L'officier de l'état civil :

L. Ruff

N° 153.

Pauly - Babin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze décembre* ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pauly Louis-Adolphe, agriculteur,*

de *Forel (Lavaux),* domicilié à *Clarens-Pontreux*

veuf en deuxième nocce de Paris née Margairaz des le
vingt-deux avril mil neuf cent six

né à *Clarens le douze juillet* mil huit cent *cinquante-un*

fils de *Isaac-François Pauly*

et de *Sophie-Françoise née Kayor, sans deux décédés.*

2° *Babin Henriette-Sophie-Louise, sans profession,*

de *Marchilly* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne, le dix avril* mil huit cent *soixante-huit*

fille de *Louis-Benjamin Babin, défunt,*

et de *Jeanne Louise née Coeybaux, à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Forel et à Lausanne le dix-neuf*
novembre, à Marchilly le vingt-un novembre, et au Châtelard
le dix-huit novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Certificats de publications et de
non opposition.

L'acte de naissance de l'époux
est au volume 10, folio 294; et l'acte
de décès de la 2^{me} femme au Vol. 11,
folio 272.

Communiqué : à l'état civil
de *Forel (Lavaux), Longirod (p.*
Marchilly) et Lausanne.

Signatures des époux :

Adolphe Pauly

Henriette Pauly

Signatures des témoins :

Ch. Babin

J. K. M...

L'officier de l'état civil :

Eug. P...

N° 154.
Falcetti - Piralla

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept décembre mil neuf cent huit,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Falcetti Joseph - Louis - Paul, sommelier,

de Pognos (Novare, Italie) — domicilié au Trait - Montreux

célibataire

né à Pognos le dix-sept juin — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Joseph Falcetti, sommelier,

et de Barthe née Torti, domiciliés à Pognos.

2° Piralla Marie - Aldina, sans profession,

de Pognos (Novare, Italie) — domiciliée à Brent - Montreux,

célibataire

née : Belfort (France) le vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Joseph Piralla, maçon, à Chailly sur Montreux,

et de Thérèse née Falcetti, à Pognos.

Les publications ont eu lieu à Pognos les quinze et vingt-deux
novembre aux Manches et au Châtelard le vingt-un Octobre
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Consentement des père et mère de l'époux.

Certificats de publications et de non
opposition.Permis de célébration du Dep. de
Justice et Police du 8 décembre 1908

Communiqué :

à la chancellerie.

Signatures des époux :

Falcetti Joseph

Marie Falcetti

Signatures des témoins :

Piralla Victor.

Döppel

L'officier de l'état civil :



N° 155.

Grandchamp - Bauer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-huit décembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent huit}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Grandchamp Gustave, employé de bureau,*

de *Cherbes* domicilié à *Veray - Pontreux*

célibataire

né à *Ballens le premier janvier* mil huit cent *quatre vingt trois*

fils de *François Grandchamp, charpentier, à Risle.*

et de *Marie-Françoise née Hinden, défunte.*

2° *Bauer Esther, couturière,*

de *Bleiken (Bene)* domiciliée à *Veray*

célibataire

née à *Veray le six janvier* mil huit cent *quatre vingt huit*

fille de *Alexandre Bauer, défunt,*

et de *Elisabeth née Hohl, à Veray.*

Les publications ont eu lieu à *Cherbes et à Ober-Dierbach le sept novembre, aux Planches le six novembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux
Certificats de publications
et de non opposition.*

*(L'acte de naissance de l'épouse
est au Volume V folio 164,
de l'arrond. de Pontreux)*

Communiqué : à l'Etat civil
de St. Saphorin à Cherbes et à
Oberdierbach.

Signatures des époux :

*Grandchamp
Esther Grandchamp*

Signatures des témoins :

*A Maurer
Pasche ayant*

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyard

N° 156.
Berdoz-Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre décembre ^{mil neuf cent huit,} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Berdoz François Emile, électricien,

de Rossinière domicilié à Chemen sur Pontoux

célibataire

né à Chemen le vingt Octobre mil huit cent soixante dix huit

fil de Gabriel Constant Berdoz, agriculteur à Aigle,

et de Adèle née Cochard, défunte.

2° Blanc Elida, sans profession,

de Châtelard domiciliée à Chailly sur Pontoux

célibataire

née à Chailly le vingt un Octobre mil huit cent quatre vingt un

fille de David Henri Blanc, agriculteur,

et de Marie Eugénie née Dufey, domiciliée à Chailly.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le premier novembre, et
à Rossinière le deux novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et de non opposition.

Les actes de naissance des époux sont aux

Volume I folio 311.

II 240.

Communiqué : à l'état civil de Rossinière.

Signatures des époux :

Emile Berdoz

Elisa Berdoz

Signatures des témoins :

E. François

Renouvier

L'officier de l'état civil :

Emil Prépis

Le numéro 154 à la page 111 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1908. Ses deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.
Montreux, le 31 décembre 1908. L'officier de l'état civil.



N° 154.

Umbehr - Fetzler

Aujourd'hui trente décembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Umbehr Jules-Auguste, horticulteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gettenay (Berne) domicilié à Le Rouvenaz (Montreux)

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né au Trait le quinze mars mil huit cent quatre vingt-dix (Montreux)

Noms, profession et

fils de Henri Emile Umbehr, défunt,

domicile des parents :

et de Marie-Déodatée née Bernard, domiciliée à Grin (Montreux)

Nom et profession de l'épouse :

2° Fetzler Marie-Aline, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oron la Ville domiciliée à La Tour de Peilz.

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Paracon, le treize avril mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

filles de Louis Fetzler, employé au tramway,

domicile :

et de Marie-Julie née Terex, domiciliée à La Tour de Peilz.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gettenay, au Châtelard et à La Tour de Peilz le neuf décembre, à Oron le dix décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Certificats de publications et de non opposition.
(Acte de naissance du mari est au Volume II folio 147.)

Signatures des époux :

Jules Umbehr
Marie Umbehr

Signatures des témoins :

Ally David
Emile Hubschmann

Communiqué : à l'état civil

de Gettenay (Berne) Oron-la-Ville et à La Tour de Peilz.

L'officier de l'état civil :

Auguste Trépois

Un double a été remis le 10 janvier 1909 à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi.
L'officier de l'état civil : Auguste Trépois



N° 1.

Ernst - Schneider

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre janvier

mil neuf cent ~~neuf~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ernst Charles-Frédéric, pharmacien,

de Aarwangen (Berne) — domicilié à Sâles-Pontaux —

célibataire

né à Aarwangen, le neuf novembre mil huit cent ~~soixante-seize~~

fils de André Ernst, boulanger,

et de Élie née Obriot, domiciliés à Aarwangen.

2° Schneider Pauline Élie, maîtresse de pension,

de Nidernunforn (Thurgovie) domiciliée à Sâles-Pontaux —

veuve de Johann-Jakob Schneider dès le vingt-

neuf juillet mil neuf cent deux

née à Wädenswil le premier ^{Zürich} septembre mil huit cent ~~soixante-douze~~

fille de Henri-Gottfried Schoch, décédé,

et de Anna-Pauline née Kägi, domiciliée à Wädenswil.

Les publications ont eu lieu à Aarwangen et au Châtelard
le cinq novembre, à Nidernunforn le six novembre
de cette année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Acte du premier mariage de
l'épouse et acte décès de
son premier mari.Certificats de publications et
de non opposition.Communiqué : à l'Etat Civil
de Aarwangen et de Nidernunforn
in Oberrhein.

Signatures des époux :

Ernst

Pauline Ernst

Signatures des témoins :

Edouard Schoch-Kägi

Rosalie Ernst

L'officier de l'état civil :



N° 2.
Granitzger. Senfft

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq janvier

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Granitzger Franz Leonhard Gustav, jardinier,
de Stuttgart (Wurtemberg) domicilié à Clarens-Fontenex
célibataire

né à Stuttgart, le neuf septembre mil huit cent soixante-sept
fils de Johann Leonhard Granitzger, décédé,
et de Wilhelmine Joséphine née Pfeifer, à Stuttgart.

2° Senfft Anna, demoiselle de magasin,
de Bayreuth (Bavière) domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Bayreuth le trente-un Octobre mil huit cent quatre vingt,
fille de Gustav Senfft, décédé,
et de Margaretha née Schirmer, domiciliée à Bayreuth.

Les publications ont eu lieu à Stuttgart le vingt-quatre Octobre,
à Bayreuth le dix-neuf octobre, à Lausanne et au Châtelard
le dix-sept octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de capacité.
Certificats de publications et
de non opposition.
Permis du Département de justice
à Police du 11 novembre 1908.

Communiqué : à la Chancellerie
en deux doubles, et à l'Etat Civil
de Lausanne

Signatures des époux :

Gustav Granitzger
Anna Granitzger

Signatures des témoins :

L. H. Dreyer
J. L. S. S. S.

L'officier de l'état civil :

Eugène Dreyer

N° 3.
von Siebenthal - Pilet

Aujourd'hui huit janvier mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° von Siebenthal Walter, mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Saanen (Berne), domicilié à Grandchamp. Veytaux

Etat civil :

veuf de Elise née Buntwiler des le onze février mil neuf cent sept,

Lieu et date de la naissance :

né à Grandchamp le six mars mil huit cent dix-huit

Noms, profession et

fils de Jean von Siebenthal, menuisier,

domicile des parents :

et de Esther née von Grünigen, domiciliés à Grandchamp.

Nom et profession de l'épouse :

2° Pilet Kelly, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villeneuve domiciliée à Veytaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Veytaux le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de Charles-François Pilet, défunt,

domicile des parents :

et de Louise-Emilie née Falquier, à Veytaux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saanen, à Villeneuve et à Veytaux le dix-sept décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et de non opposition.
Les actes suivants sont dans les Registres de l'Aut. de fontaines:
acte de naissance de l'époux, Vol. I fol. 249.
" " décès de la première femme de l'époux, Vol. XI folio 369.

Communiqué : à l'Etat Civil de Saanen et de Villeneuve.

Signatures des époux :

W. von Siebenthal
Kelly von Siebenthal

Signatures des témoins :

Siebenthal
L. Blanz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4.
Tudioli - Odoni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit janvier mil neuf cent ~~neuf~~
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tudioli Auguste, Turino-*karia*, manoeuvre,

de Ozzano dell'Emilia (Italie) domicilié à Petit-Fontbeaux

célibataire

né à San Lazzaro le vingt-deux février mil huit cent quatre vingt,

di Savena } fils de Leonardo Tudioli manoeuvre,

et de *karia* née Filippini, domiciliés à Ozzano.

2° Odoni Marie-Adelaïde, chocolatière,

de Cugliate (Côme Italie) domiciliée à Petit-Fontbeaux

célibataire

née à Gnyères (Tribourg) le dix sept janvier mil huit cent soixante quatorze

filles de Servilio-Joseph Odoni, manoeuvre,

et de Marie-Eugénie née Grangier, domiciliés à Petit.

Les publications ont eu lieu à Ozzano les premier et huit novembre, à Cugliate les vingt cinq octobre et premier novembre, au Châtelard le seize octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de non opposition.

Permis de célébration du Département de justice et Police du 15 décembre 1905.

Communiqué : à la Chancellerie en deux doubles.

Signatures des époux :

Auguste Tudioli
Marie Tudioli

Signatures des témoins :

Spazio Carlo
Spazio Jeanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5.
Hétraux - Jäggy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un janvier ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hétraux Charles-Emile, agriculteur,
de Chesol domicilié à aux Ranches Pontaux
veuf de Emma née Bovay dès le vingt-sept janvier
mil neuf cent quatre

né à Chêne le quinze mai mil huit cent soixante quatorze
(Pontaux)
fils de Emile-Jean-Louis Hétraux

et de Louise née Favre, tous deux décédés.

2° Jäggy Sophie-Louise, ménagère,
de Grosvenay, Berne, domiciliée à aux Ranches
célibataire

née à aux Ranches le quatre octobre mil huit cent quatre vingt sept
fille de Francois Charles Jäggy,
et de Marie-Louise née Bovay, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Chesol le vingt-quatre décembre, à Grosvenay
le vingt-trois décembre et aux Ranches le vingt-deux décembre
mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et de non opposition.
L'acte de naissance de l'époux est
au Vol. XII folio 339. - L'acte de décès
de sa 1^{re} femme est au Vol. X folio 376.
L'acte de naissance de l'épouse
est au Vol. V folio 131.

Communiqué :
à l'Etat civil de Chesol
et Grosvenay.

Signatures des époux :

Hétraux
Louise Hétraux

Signatures des témoins :

Fritz Ammeter

DIVULGÉ

L'officier de l'état civil :

Rudolf Jäggy

N° 6.
Dubochet - Pirion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un janvier* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dubochet Marc, cordonnier,*

du Châtelard domicilié à *Vernex-Bontoux*

célibataire

né à *Vevy le huit janvier* mil huit cent *cinquante-cinq*

fils de *Pierre-Louis Dubochet,*

et de *Suzanne-Marie née Bossy, tous deux décédés.*

2° *Pirion Marie-Jeanne, couturière,*

de *Plomodiern (Finistère, France),* domiciliée à *Vernex-Bontoux*

célibataire

née à *Plomodiern le quatre octobre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

fille de *Jean Pirion, journalier, domicilié à Plomodiern,*

et de *Marie née Harcoët, décédée.*

Les publications ont eu lieu au *Châtelard le vingt-un décembre mil neuf cent huit,* et à *Plomodiern du vingt-quatre décembre mil neuf cent huit au quatre janvier mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : _____

à la chancellerie.

Signatures des époux :

Marc Dubochet
Marianne Dubochet

Signatures des témoins :

B. Morin
E. Rexer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 7.
Flückiger-Baumann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux janvier* mil neuf cent ~~neuf~~ *neuf*,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Flückiger Rodolphe, aide. chauffeur,*

de *Huttwil (Berne)* domicilié à *Venez-Fontenex*

célibataire

né à *Külchi, le huit Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fils de *Jean Flückiger, dévidé,*

et de *Marie née Koser, à Külchi.*

2° *Baumann Elisa, repasseuse,*

de *Grindelwald (Berne)* domiciliée à *Sales-Fontenex*

célibataire

née à *Grindelwald le neuf décembre* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fille de *Jean Baumann, agriculteur,*

et de *Elisabeth née Bohren, à Grindelwald.*

Les publications ont eu lieu à *Huttwil le vingt-cin novembre, à*
Grindelwald le vingt-cinq novembre et au Châtelard le
vingt-quatre novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.

Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à l'Etat Civil
de *Huttwil et Grindelwald.*

Signatures des époux :

Flückiger Rodolphe

Flückiger Elia

Signatures des témoins :

Ch. Weber

G. P. P. P.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 8.
Becker - Widmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois janvier mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Becker Franz-Hermann, sommelier,

de Riestedt près Langerhausen domicilié au Trait-Fontreux
(; Groebung, Pöföse)

celibataire

né à Riestedt, le quatre mai mil huit cent dix-huit

quatorze fils de Richard-Edouard Becker, agriculteur,

et de Louise-Henriette née Wagner domiciliés à Riestedt.

2° Widmann Ida-Rosa, sans profession,

de Neckarremo (Waiblingen) domiciliée à la Rouvenettaz Fontreux
Württemberg

celibataire

née à Lion, le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de Charles Widmann, hôtelier, à la Rouvenettaz,

et de Marie née Henneberger, défunte.

Les publications ont eu lieu à Riestedt le dix-neuf juillet, à

Neckarremo le quatorze juillet, aux Planches et au Chi-

selard le dix juillet mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Certificat de capacité.

Certificats de publications et

de non opposition.

Permis de célébration du

Dep. de justice et Police du 11 août

1908.

Communiqué :

à la Chancellerie (en

deux doubles.)

Signatures des époux :

Hermann Becker

Ida Becker

Signatures des témoins :

M. Sibour

Gus Raymond

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyer

En date du 8 mars 1917.
Franz-Hermann Becker, non-
nommé ci-contre, a acquis
pour lui et sa femme la
bourgeoisie de la commune
de Stein (Argonne).
Montreux le 20 août 1917.
L'officier de l'état civil.
E. Perthold

N° 9.
Clavel. Bamert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du 10 décembre 1913, déclaré exécutoire le 20 février 1914, le Tribunal du District de Vevey a dissous par le divorce le mariage ci-contre des époux :

Clavel - Bamert

Le divorce a été prononcé en application de l'article 142 du Code civil suisse... Le Tribunal a désigné le mari comme époux coupable et a fixé à un an le délai pendant lequel il ne pourra se remarier.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police du 23 février 1914 et sur production d'un extrait du jugement...

Montreux, le 3 mars 1914.

L'officier de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui *vingt-huit janvier* mil neuf cent ~~neuf~~ *neuf* mil huit cent ~~quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Clavel Jean-Louis-Auguste, charpentier,*

de *Aigle et Yverne* domicilié à *Vevey*

célibataire

né à *Château d'Oex* le *vingt-dix avril* mil huit cent *soixante-huit*

fils de *Emile Clavel,*

et de *Marie née Chapalaz, tous deux décédés.*

2° *Bamert, née Dolder, Suisse-Lina, négociante,*

de *Tuggen (Schrytz)* domiciliée à *Vevey*

divorcée d'avec Edouard Bamert dès le deux mars mil neuf cent quatre

née à *Rougemont* le *sept octobre* mil huit cent *soixante-six*

fille de *Benoit Dolder, défunt,*

et de *Suisse-Marguerite née Mehren, à Rougemont.*

Les publications ont eu lieu à *Aigle et à Yverne* le *deux novembre* et à *Vevey* le *onze novembre* mil neuf cent *huit*; à *Tuggen* le *premier janvier* mil neuf cent *neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.

Acte du premier mariage de l'époux avec la mention du divorce.

Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : *à Aigle*

et à Tuggen

Signatures des époux :

Louis Clavel

Lina Clavel

Signatures des témoins :

Düppel

Menny J.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10.
Golay-Kaufmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit janvier* mil neuf cent *neuf*
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Golay Louis Ernest*, agent de placement,

de *Cherib* domicilié à *Salis-Montreux*

célibataire

né à *Romanet sur Forges* le *vingt juin* mil huit cent *quatre vingt un*

fil de *Charles-Harc Louis Golay*, agriculteur à *Vich*

et de *Hermette Augustine* née *Zender*, défunte.

2° *Kaufmann Emma*, femme de chambre,

de *Grindelwald* (Berne) domiciliée à *Salis-Montreux*

célibataire

née à *Grindelwald* le *trois octobre* mil huit cent *quatre vingt un*

fille de *Pierre Kaufmann*

et de *Marguerite* née *Baumann*, sans deux dévies.

Les publications ont eu lieu au *Sentier au Prarobus* et à *Grindelwald* le *dix-sept décembre*, au *Châtelard* le *seize décembre* mil neuf cent *huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : *au Sentier*
et à Grindelwald

Signatures des époux :

Ernest Golay
Emma Golay

Signatures des témoins :

Hermi Portoz
Zehender Moumin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 11.

Rasca Rossi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf janvier mil neuf cent neuf

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rasca Faustino dit Auguste, entrepreneur,

de Brissago (Côme, Italie) domicilié à Veytaux

célibataire

né à Brissago le vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Joseph Rasca entrepreneur,

et de Filomena née Lazzarini domiciliés à Veytaux.

2° Rossi Ida Anna, couturière,

de Onavaaso (Côme, Italie) domiciliée à Noville

célibataire

née à Noville le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Joseph Rossi maçon,

et de Rosalie née Curdy, domiciliés à Noville.

Les publications ont eu lieu à Brissago les vingt et vingt-sept décembre,
à Onavaaso les treize et vingt décembre, à Veytaux le vingt-sept novembre
et à Noville le vingt-huit novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
consentement des parents du mari
certificats de publications et de
non opposition.

Permis N° 12 du Département de Justice
du 15 janvier 1909.

Communiqué : à la chancellerie
en deux doubles et à Villeneuve.

Signatures des époux :

Rasca Auguste

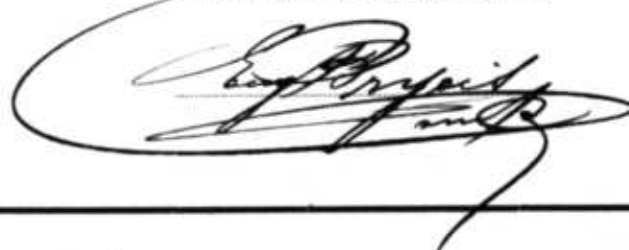
Rossi Ida

Signatures des témoins :

Les Borloz

E. Jordan.

L'officier de l'état civil :



N° 12.

Reymondin - Baer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier février* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent *neuf*}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Reymondin Henri, négociant,*

de *Pully* domicilié au *Chêne - Pontreux*

célibataire

né au *Chêne*, le *vingt-huit août* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fil de *Henri Reymondin, défunt,*

et de *Suzanne Marie née Favre, au Chêne.*

2° *Baer Marie Louise, demoiselle de magasin*

de *Kappel (Zürich)* domiciliée au *Trait - Pontreux*

célibataire

née à *Pontreux* le *seize mai* mil huit cent *soixante-dix-sept.*

filles de *Jean Baer, boucher,*

et de *Catherine née Heintzen, domiciliés au Trait.*

Les publications ont eu lieu à *Pully et à Kappel* le *douze décembre,*
au *Châtelard et aux Ranches* le *onze décembre* mil neuf
cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et de non opposition.

Les actes de naissance des époux sont aux

Volume III, folio 61

I. 142.

Communiqué : à l'Etat Civil de *Pully et Kappel.*

Signatures des époux :

Reymondin

M. Reymondin

Signatures des témoins :

Böhr

Viollier

L'officier de l'état civil :

E. Buisson

N° 13
 Riolo-Kummer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent neuf
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Riolo Edmund, négociant,

de Rimella (Novare, Italie), domicilié à Thoune

célibataire

né à Grenchen le vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Léaie Riolo, surveillant de baraque,

et de Gertrud née Couth, domiciliés à Zurich.

2° Kummer Anna-Ida-Elisabeth,

de Utzenorf (Berne), domiciliée à Bonlieu, ^{Ch. du Châtelard,}

célibataire

née à Lion le vingt-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Samuel Kummer, ^{décédé,}

et de Babette née Leuenberger, à Pontreux.

Les publications ont eu lieu à Thoune le deux novembre, à Utzenorf
 et au Châtelard le trois novembre, à Rimella le quinze
 novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de
 l'officier de l'état civil
 de Thoune en date du 16
 janvier 1909.

Communiqué : à l'état
 Civil de Thoune, Utzenorf
 et à la chancellerie.

Signatures des époux :

Riolo

E. Riolo

Signatures des témoins :

E. Schoebli

E. Kummer

L'officier de l'état civil :

Eug. Pypis

N° 14.
Lenoir - Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil neuf cent ~~neuf~~
mil huit cent quatre-vingt-
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lenoir Henri, agriculteur,
de Château d'Oex domicilié à Château d'Oex
célibataire

né à Château d'Oex le vingt huit février mil huit cent quatre vingt quatre
fils de Jean-Gabriel Lenoir, agriculteur,
et de Julie-Marie née Chabloz, tous deux à Château d'Oex

2° Favre Rose-Amélie, blanchisseuse,
de Château d'Oex domiciliée à Château d'Oex
célibataire

née à Reflinière le douze octobre mil huit cent quatre vingt un
fille de Louis-Emile Favre, agent émérite,
et de Julie-Fanny née Rodieux, tous deux à Aigle.

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex le vingt janvier
mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation de célébration
délivrée par l'officier
de l'état-civil de
Château d'Oex le
6 février 1909.

Communiqué : à l'état civil
de Château d'Oex

Signatures des époux :
Henri Lenoir
Rose Lenoir

Signatures des témoins :
Viqueras

L'officier de l'état civil :
Roger Pypis

N° 15.
Seren Rosso-Denk

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février ~~mil neuf cent neuf~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Seren Rosso René, chaudronnier,de Alpette (Twin, Italie), domicilié à Venez-Fontenaycélibatairené à Alpette le trente-un août mil huit cent soixante dix huitfils de Joseph Seren Rosso, agriculteur,et de Baria née Seren Rosso, domiciliés à Alpette.2° Denk Thérèse, Elisabeth, ménagère,de Vienne (Autriche), domiciliée à Venez-Fontenaycélibatairenée à Vienne, le neuf août mil huit cent quatre vingt unfille de Elisabeth Denk, décédée.

et de _____

Les publications ont eu lieu à Alpette les trois et dix janvier 1909,
à Vienne du vingt-un décembre 1908 au deux janvier 1909 et
au Châtelard le quatorze décembre 1908.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications et
de non opposition.Permis du Département de
Justice et Police du 6 février
1909.

Communiqué :

à la Chancellerie, en deux
doublets.

Signatures des époux :

Seren Rosso Pietro
Seren Rosso Thérèse

Signatures des témoins :

Résplendino Claude.
Pietro Pierre

L'officier de l'état civil :



N° 16.
Hurni - Dubois

Aujourd'hui quinze février ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Hurni Samuel, concierge,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gurbü (Berne) domicilié à Trait-Fontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Gurbü le vingt-deux mai mil huit cent soixante-dix

Noms, profession et

fils de Samuel Hurni, agriculteur,

domicile des parents :

et de Anna née Hurni, domiciliée à Gurbü.

Nom et profession de l'épouse :

2° Dubois Thérèse-Lisa, demoielle de magasin,

Lieu d'origine et de domicile :

de Loce et de la Chaux de Fonds domiciliée à Trait-Fontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à la Chaux de Fonds le six Septembre mil huit cent soixante-onze

Noms, profession et

fille de Louis Eugène Dubois,

domicile :

et de Elisabeth Caroline née Baldeberger, les deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nylerolligen le vingt janvier, au Loce,
à la Chaux de Fonds et aux Ranches le dix-neuf janvier
mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

S. Hurni,

L. Dubois.

Signatures des témoins :

Drabsch

J. Müller

L'officier de l'état civil :

E. Prigid

Communiqué : à Nylerolligen,
au Loce et à la Chaux de
Fonds.

N° 14.
Brède-Waldvogel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit février ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brède Charles, électricien,
de Château d'Orx domicilié à Éuillet-Lentoux
célibataire

né à Bex le deux novembre mil huit cent quatre vingt trois
fils de David-Henri Brède, voyageur,
et de Emma née Guillard, domiciliés à Bex

2° Waldvogel Albertina, lingère,
de Dieldorf et Setten ^{zurisch,} ^{Schaffhouse} domiciliée à Bex
célibataire

née à Dieldorf le vingt huit Septembre mil huit cent quatre vingt deux
fille de Konrad Waldvogel, agriculteur,
et de Louise née Ott, domiciliés à Dieldorf.

Les publications ont eu lieu à Château d'Orx et à Dieldorf
le deux février, à Setten le trois février, à Bex le quatre février
et aux Planches le premier février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Brède Chs.
Albertine Brède Waldvogel

Signatures des témoins :

J. Guignard
V. Blinck

Communiqué : à Château d'Orx,
Dieldorf, Setten et à Bex.

L'officier de l'état civil :

Auguste Rispis

N° 18.
Thürig. Brülhart

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux février ^{mil neuf cent neuf} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thürig Jean Baptiste, portier,

de Haller, Lucerne domicilié à Ben Post-Lentzbourg

célibataire

né à Kippenau le vingt-deux juin mil huit cent quatre-vingt-sept,
Recherli

fils de Georg Thürig

et de Anna nee Lober, sans deux succédés.

2° Brülhart Sophie, sans profession

de St. Sylvester Trübing domiciliée à Trübing

célibataire

née à Gross-Gumels le trente-un janvier mil huit cent quatre-vingt-un
Trübing

fille de Jacques Gavier Brülhart, subergiste, à Trübing,

et de Thérèse nee Schaller, de lunt.

Les publications ont eu lieu à Haller le quatre février à St-
Sylvestre le trois février à Trübing le trois février et aux
Panches le deux février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de mariage des parents
de l'épouse

Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Haller,
St. Sylvester et à Trübing.

Signatures des époux :

Jean Thürig

Sophie Thürig

Signatures des témoins :

Jean Vogel

Alex Schmid

L'officier de l'état civil :

Antoine Orsini

N° 19.

Bonjour. Bernard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois février* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bonjour Louis-Eduard*, employé au *P. O. P.*de *Blonay* domicilié à *Songier-Lombrez**célibataire*né à *Pallens* le *vingt-neuf novembre* mil huit cent *quatre-vingt-un*fils de *François-Louis Bonjour*, agriculteur,et de *Anna dite Anna-Marie-Joséphine née Hirtz*, domiciliés à *Songier*.2° *Bernard Blanche*, aide de pottede *Bez* domiciliée à *La Cure (S. Berque)**célibataire*née à *La Cure* le *sept octobre* mil huit cent *quatre-vingt-trois*fille de *Adolphe Bernard*, receveur des *perages*,et de *Marie-Marianne née Jaquet*, domiciliés à *La Cure*.

Les publications ont eu lieu à *Blonay* le *trois février*, à *Bez* et à *S. Berque* le *quatre février*, et au *Châtelard* le *deux février* mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'épouse
certificats de publications et de
non opposition.*

*(Acte de naissance de l'époux
est au Volume II folio 258.)*

Communiqué : à *L. Léger*,
Bez et à *Pergues*.

Signatures des époux :

*Bonjour**Bonjour*

Signatures des témoins :

*Hirtz**Richard*

L'officier de l'état civil :

Legier

N° 20
Schöri-Heilmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Février* mil neuf cent ~~neuf~~ *neuf* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schöri, Alfred Emile, hôte*

de *Radelfingen (Bern)* domicilié à *Perroz-Montreux*
célibataire

né à *Perroz le vingt décembre* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fil de *Alfred Schöri, défunt*

et de *Luise Sophie née Carriv, domiciliée à Perroz*

2° *Heilmann, Elisabeth Martha Helene, sans profession*

de *Schoren (Mecklenburg-Schoren)* domiciliée à *La Courmayeur-Montreux*
célibataire

née à *Comberg (Saxe-Altenburg) le six* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fille de *Auguste Frédéric Heilmann, musicien à La Courmayeur*

et de *Anna Sophie née Forste, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Radelfingen et au Nidwald le quatre*
décembre de l'année dernière et à Comberg le vingt
six Janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Actes d'origine des époux.
Certificats de publications et de non opposition. Attestation de capacité en faveur des époux.

Communiqué : à *Radelfingen*
et à la chancellerie.

Signatures des époux :

Emile Schöri

Elisabeth Schöri

Signatures des témoins :

Richard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 2 septembre 1944
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
qui est orthographe par erreur
"Schöri" doit orthographe "Schöri"

Montreux, le 9 septembre 1944
L'officier de l'état civil
[Signature]
à Radelfingen au 24

N° 21

Argento - Lade

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six février mil neuf cent ~~quatre-vingt-~~ ^{neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Argento Francesco, tailleur,de Girgenti, Sicile, Italie domicilié à Tranches-Fontainescélibatairené à Girgenti le neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-quatrefils de Nicolo Argentoet de Francesca née Capraro, domiciliée à Rochester New York.2° Lade Blanche Gabrielle, sans profession,de Genève domiciliée à Genèvecélibatairenée à Mion le vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-cinqfille de François Auguste Lade, défunt,et de Fanny-Joséphine née Adenauer, domiciliée à Genève.Les publications ont eu lieu à Girgenti les sept et quatorze février,
aux Tranches le neuf janvier et à Genève le douze
janvier mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Consentement du père du mari.
Certificats de publications et de
non opposition.
Permis N° 45 du Dep. de justice et
Police du 25 février 1909.Communiqué : à la chancellerie
et à l'état civil de Genève.

Signatures des époux :

F. ArgentoBlanche Argento.

Signatures des témoins :

M. L. S. A. D.L. P. A. A.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 24.

Pittet - Richon.

Aujourd'hui *vingt sept février* mil neuf cent ~~neuf~~ *neuf*
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Pittet Marius, facteur postal,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Planches* domicilié à *Glion - Rouboux*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Glion, le quatre novembre* mil huit cent *quatre vingt sept*

Noms, profession et

fils de *Jules Édouard - Louis Pittet, courneur,*

domicile des parents :

et de *Marie Adèle née Pyde domiciliés à Glion*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Richon Louise Peronne, blanchisseuse,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *St. Gingolph St. Laroie* domiciliée à *St. Gingolph*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *St. Gingolph le sept mars* mil huit cent *quatre vingt dix*

Noms, profession et

fille de *André Richon, cultivateur,*

domicile :

et de *Henriette née Nicoud, domiciliés à St. Gingolph.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Planches le deux février* et à *St. Gin-
 golph le sept février* mil neuf cent *neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux.
 Consentement de ses père et mère
 Certificats de publications et de non
 opposition.*

*L'acte de naissance du mari
 est au volume I folio 141.*

Communiqué :

à la chancellerie.

Signatures des époux :

Marius Pittet.

Louise Pittet

Signatures des témoins :

Jean Rosset Père

Paul Pittet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 23Nanzer - Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui soit mardi ~~mil neuf cent neuf~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Nanzer Adolphe, négociant,de Glis (Talais) domicilié à Treize-Pontauxcélibatairené à Couzeaux le vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-quatrefils de Ignace Nanzer,et de Madeline née Lottermann, domiciliés à Treize.2^o Grand Jeanne Marie Louise, demoiselle de magasin,de Treizeaux domiciliée à Treizeauxcélibatairenée à Nan de Leyhon le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-douzefille de François Balthazard Grand, vigneron,et de Marie Hélène née Baudin, domiciliés à Treizeaux.Les publications ont eu lieu à Glis et à Treizeaux le huit
février, aux Ranches et à Treizeaux le sept février
mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.Certificats de publications
et de non opposition.Consentement du père de
l'épouse.Communiqué : à Glis par Brique
et à Palézieux.

Signatures des époux :

Adolphe NanzerLouise Nanzer

Signatures des témoins :

Ernest NanzerAlice Nanzer

L'officier de l'état civil :

B. Buis

N° 24.
Blanchut - Haldiman

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mars ~~mil neuf cent neuf~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanchut Adrien-Louis, appareilleur,

de Collonges (Valais), domicilié à Vernez-Pombour

divorcé d'avec Adèle née Vauthey dès le douze
decembre mil neuf cent dix

né sière Olon le quatre février mil huit cent soixante-trois

fils de Jean-François Blanchut, défunt

et de Marie-Louise née Wirsén, à Sausanne

2° Haldiman Emma, couturière,

de Bovyl Bone, domiciliée à Clarent-Pombour

célibataire

née à Frasces (Fribourg) le vingt-un juin mil huit cent quatre vingt un

fille de Catherine Haldiman à Villeneuve (Fribourg).

et de _____

Les publications ont eu lieu à Collonges et à Gryschkstätten
le dix-huit février, au Châtelard le dix-sept
février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage
de l'époux avec la mention
du divorce.

Acte de naissance de l'épouse.
Certificats de publications et de
non opposition.

Communiqué : à Vernez-Pombour
et à Gryschkstätten.

Signatures des époux :

Blanchut Adrien
Emma Blanchut

Signatures des témoins :

L. P. A. K.
J. P. A. K.

L'officier de l'état civil :

J. P. A. K.

N° 25Ronchi Barone

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cing mars ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ronchi Joseph, maçon,de Casalquigno Côme Italie domicilié à Clarens Pontresacélibatairené à Casalquigno le cinq octobre mil huit cent quatre vingtfils de François Ronchiet de Félicité née Vanetti, domiciliés à Casalquigno.2° Barone Marie Alice, ménagèrede Cesara Sonme Italie domiciliée à Ranchamp Pontresacélibatairenée à Ranchamp le sept octobre mil huit cent quatre vingt septfille de François Barone, maçon,et de Louise née Trimatesta, domiciliés à Ranchamp.Les publications ont eu lieu à Casalquigno et à Cesara les vingt neuf novembre et dix décembre, au Châtelard le vingt trois décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et
de non opposition.Permis de célébration du Dé-
partement de justice
et Police du 23 février 1909.

Communiqué :

à la chancellerie

Signatures des époux :

Ronchi GiuseppeRonchi Alice

Signatures des témoins :

Ronchi VittorioC. Faerber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 26.
Boller - Butschli

Aujourd'hui dix mars mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Boller Johann Heinrich, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pfäffikon Zurich domicilié au Trait Pontaux

Etat civil :

divorcé d avec Rosa Marie née Grande dès le seize janvier mil neuf cent six

Lieu et date de la naissance :

né à Pfäffikon le hente avril mil huit cent soixante trois

Noms, profession et

fils de Hans Jacob Boller à Zurich

domicile des parents :

et de Anna Barbara née Heber, défunte

Nom et profession de l'épouse :

2° Butschli Elise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberbipp Gene domiciliée au Trait Pontaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Oberbipp le quatre juillet mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fille de Jakob Butschli

domicile :

et de Elisabeth née Leist, domiciliés à Oberbipp

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pfäffikon à Oberbipp, et aux Ranches le dix huit février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de l'époux avec la mention du divorce.

Acte de naissance de l'épouse, certificats de publications et de non opposition.

Communiqué :

à Pfäffikon et à Oberbipp.

Signatures des époux :

J. Boller

E. Butschli

Signatures des témoins :

Jos. Roemer
Moz. Maurin

L'officier de l'état civil :

Eng. Broyard

N° *24*

Berthold - Ingold

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit mars* _____ *mil neuf cent neuf*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Berthold Anton, musicien,* _____

de *Chmeleschen Bohême Autriche* domicilié à *la Neuvenaz Suisse*
célibataire _____

né à *Chmeleschen le cinq juillet* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fil de *Anton Berthold, à Chmeleschen,* _____

et de *Pauline née Keal, défunte,* _____

2° *Ingold Rosa, sœur morte,* _____

de *Röthenbach bei Wangen Borne* domiciliée à *Ben Port Suisse*

célibataire _____

née à *Röthenbach le trois juin* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fille de *Johann Ingold, défunt,* _____

et de *Souise née Studer, à Röthenbach* _____

Les publications ont eu lieu à *Chmeleschen le vingt-huit novembre,*
à Herzogenbuchsee le dix-huit novembre, au Châtelard et aux
Planches le dix-sept novembre mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de non
opposition.

Déclaration de validité.
Permis de célébration du Dép. de
Justice et Police du 3 mars 1909.

Communiqué : *à la chancellerie*
et à Herzogenbuchsee.

Signatures des époux :

Anton Berthold.

Rosa Berthold

Signatures des témoins :

Léon Royz Ingold

VIIIIII

L'officier de l'état civil :

Paul Royz

Par décret du Grand Conseil du
29 août 1928, Berthold Anton
..... désigné ci-contre,
lequel ayant rempli toutes les formalités
prescrites à cet effet, a été naturalisé
Suisse et reçu au nombre des bour-
geois de la commune de
PLANCHES-MONTREUX

Inscrit le 17 décembre 1928

L'officier de l'état civil :

Berthold

N° 28.

Ansaldo - Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze mars* ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ansaldo Carmelo, coiffeur,* _____

de *Novara di Sicilia (Italie)* domicilié à *la Courvenetaz, Ambrev*

célibataire _____

né à *Novara di Sicilia* le *vingt-huit* ^{novembre} *mil huit cent quatre vingt-trois*

fils de *Antonino Ansaldo, maçon,* _____

et de *Nichela née Di Pietro, domiciliés à Villeneuve* _____

2° *Berger Françoise Eugénie, sans profession,*

de *Thonon les Bains St. Lucie* domiciliée à *la Courvenetaz, Ambrev*

célibataire _____

née à *Thonon* le *vingt-quatre décembre* *mil huit cent quatre vingt-quatre*

fille de *Claude-François Berger, ébéniste,* _____

et de *Françoise Marie née Simond, à Thonon-les-Bains.*

Les publications ont eu lieu à *Novara di Sicilia* le *vingt-deux et*
vingt-neuf novembre, à *Thonon les Bains* le *sept novembre*
et au Châtelard le *quatre novembre* *mil neuf cent huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Consentement de leurs parents.
Certificats de publications et
de non opposition.
Permis du Département de Justice
et Police du 15 décembre 1908.

Communiqué :

à la chancellerie en deux doubles.

Signatures des époux :

Ansaldo Carmelo

Ansaldo Eugénie

Signatures des témoins :

Ansaldo Giuseppe

Di Watte Vgo

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyois

N° 29
Montel - Kury

Aujourd'hui onze mars mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Montel Lazare dit Auguste, chef de cuisine,

Lieu d'origine et de domicile :

de origine française domicilié à Veytaux précédemment à Vigny sur Seine

Etat civil :

veuf de Maria Carolina Martina née Gerster des le vingt-dix octobre mil neuf cent deux

Lieu et date de la naissance :

né à St. Pantaléon le dix-neuf mars mil huit cent soixante-cinq

Noms, profession et

france) fils de Hippolyte Montel

domicile des parents :

et de Nicole née Boeuf, tous deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Kury Béile, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domiciliée à Veytaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Brent, le dix-huit décembre mil huit cent soixante-dix-neuf

Noms, profession et

filles de Jean-Emile Kury

domicile des parents :

et de Marie-Louise née Chevalley, les deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vigny sur Seine le vingt-quatre janvier, à Veytaux et au Châtelard le vingt-trois janvier mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de décès de la 1^{re} femme du mari.
Certificats de publications et de non opposition.
Déclaration de l'Ambassade de France.
Permis du Département de Justice et Police
du 10 février 1909.

Communiqué :

à la chancellerie.

Signatures des époux :

A. Montel
C. Kury

Signatures des témoins :

Menny Silicien
Vignier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 30.
 Michoud - Perreaz

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile ;
 Etat civil :

Aujourd'hui dix-neuf mars mil neuf cent neuf
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Michoud Louis-Adrien, agriculteur
 de Châtelard domicilié à Clarens Pontaux
 célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à Clarens, le vingt février mil huit cent quatre-vingt-sept
 fils de Constant Michoud, agriculteur,
 et de Elise Emilie née Konnet, domiciliés à Clarens.

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° Perreaz Marguerite-Suzanne, couturière,
 de Aigle domiciliée à Clarens
 célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile :

née à Aigle le deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq
 fille de Louis-Henri Perreaz
 et de Sophie-Lydie née Bertholet, tous deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le dix-huit février
 et à Aigle le vingt février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
 certificats de publications
 et de non opposition.
 (Acte de naissance de
 l'époux est au Volume 5
 folio 52).

Communiqué :

à Aigle.

Signatures des époux :

Adrien Michoud.

Marguerite Michoud

Signatures des témoins :

Jarros

P. A. A.

L'officier de l'état civil :

L. P. P.

N° 31.

Geier-Bohnenblust

Aujourd'hui vingt sept mars ~~mil huit cent quatre vingt-~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Geier Joseph, bûcheron,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberscheidenthal, Baden domicilié aux Avants sur Arboux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Göppingen le quatorze juillet mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fils de Franz Michael Geier, défunt

domicile des parents :

et de Régina née Zoller, à Göppingen

Nom et profession de l'épouse :

2° Bohnenblust Anna, domestique,

Lieu d'origine et de domicile :

de Schwarzhäusern (Berne) domiciliée aux Avants sur Arboux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Niederbipp le vingt sept novembre mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de Rodolphe Bohnenblust,

domicile des parents :

et de Marie née Felber, à Niederbipp

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oberscheidenthal le deux mars,
à Barwangen et au Châtelard le premier mars
mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.
Permis N°Communiqué : à la chancellerie
et à Barwangen.

Signatures des époux :

Joseph Geier
Anna Geier

Signatures des témoins :

Brette nanc Jean Pierre
Sulke Koch
Depallens Auguste

L'officier de l'état civil :

Auguste Depallens

N° 32
 Tabord - Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mars ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tabord Marius, tapissier

de Yverne domicilié à Glion sur Montreux

célibataire

né à Aigle le quatorze novembre mil huit cent quatre vingt quatre

fil de Charles Tabord parqueteur

et de Marie Louise Sophie née Porchet, domiciliés à Aigle.

2° Aubert Henriette, sans profession

des Manches domiciliée à Glion sur Montreux

célibataire

née à Glion le quatorze janvier mil huit cent quatre vingt six

fille de Theophile Aubert agriculteur

et de Jenny née Serrat, domiciliés à Glion

Les publications ont eu lieu à Yverne le dix mars et au
Châtelard le neuf mars mil neuf cent
neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
certificats de publications
et de non opposition.
Acte de naissance de l'épouse
est au volume IV folio 122)

Communiqué :

à Aigle

Signatures des époux :

Marius Tabord

Henriette Tabord - Aubert

Signatures des témoins :

M. Maxon

Parion et

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 33.

von Felten Baumann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mars ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° von Felten Dominikus, employé d'hôtelde Obererlinobach (Soleure) domicilié à Vernex-Lombreauxdivorcé de Marie née Piöter dès le huit févriermil neuf cent neufné à Obererlinobach le six avril mil huit cent soixante quinzefils de Jakob von Felten, à Obererlinobachet de Elisabeth née Küller, défunte2° Baumann Elisabetha, institutrice,de Bubikon (Zürich) domiciliée à Vernex-Lombreauxcélibatairenée à Hombrechtikon le vingt-cinq avril mil huit cent quatre vingt-troisfille de Heinrich Baumann, boulanger, à Hombrechtikon,et de Elisabetha née Schärer, défunteLes publications ont eu lieu à Erlinobach et à Bubikonle huit mars, au Chatelard le douze mars milneuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de l'époux.
Extrait du jugement en divorce.
Acte de naissance de l'épouse.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Niedererlinobach
 et à Bubikon.

Signatures des époux :

von Felten
Elisa von Felten

Signatures des témoins :

J. Guignard

Vionnet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 34.
Henchoz - Borlat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henchoz Gustave Adolphe, facteur postal,
de Chateau d'Oex domicilié à Chailly. ~~foncteur~~
célibataire

né à Chailly le vingt neuf décembre mil huit cent quatre vingt dix
fils de Adrien Louis Henchoz, défunt,
et de Louise Emma née Byrde, à Chailly

2° Borlat Marie Louise, sans profession
de Ormont d'Arve domiciliée à Chailly. ~~foncteur~~
célibataire

née à Chailly le vingt quatre septembre mil huit cent soixante dix sept
fille de Louis Henri Borlat, défunt,
et de Marie Louise née Barbey, à Chailly

Les publications ont eu lieu à Chateau d'Oex le vingt six février
à Ormont d'Arve le vingt sept février, et au Châtelard
le vingt cinq février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et
de non opposition.

(Les actes de naissance
des époux sont aux
Volume V folio 35, et
I 189.

Communiqué : à Chateau d'Oex
et à Ormont d'Arve.

Signatures des époux :

Gustave Henchoz
Louise Henchoz

Signatures des témoins :

M^{lle} Louise Henchoz
Julie Dubachet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 35.

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt-

Besson - Ruchet

Nom et profession de l'époux :

1° Besson Ferdinand, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Chemex (entreux)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chemex le treize mai mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fils de Constant Besson

domicile des parents :

et de Constance - Adèle nee Cochard, sans deux dévotion.

Nom et profession de l'épouse :

2° Ruchet Lisette, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Bex domiciliée à Pi. Lévant, vière Bex

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fenalet vière Bex le dix août mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fille de François - Philippe Ruchet, agriculteur

domicile des parents :

et de Louise - Anna nee Loret, domiciliées à Pi. Lévant.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt. huit mars
et à Bex le vingt. cinq mars mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
certificats de publications
et de non opposition
L'acte de naissance de
l'époux est au Volume III
folio 27.

Communiqué :

à Bex

Signatures des époux :

Besson Ferdinand
Lisette Besson

Signatures des témoins :

G. Pullinay
E. Blanc

L'officier de l'état civil :

E. Dupuis

N° 36.

Brouzoz - Beuron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze avril* ~~mil neuf cent neuf.~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Brouzoz Louis-Charles-André, agriculteur,*
de *St. Gingolph (Valais)* domicilié à *Chernez Pontreux*
célibataire

né à *Chernez, le dix huit janvier* mil huit cent *quatre vingt un*
fils de *Jules-Charles-André Brouzoz agriculteur à Chernez,*
et de *Ida née DelaRottaz, défunte.*

2° *Beuron Sophie-Julie, sans profession,*
de *Châtelard* domiciliée à *Chernez*
célibataire

née à *Chernez le vingt-cinq juin* mil huit cent *quatre vingt un*
fille de *Constant Beuron, défunt,*
et de *Constance Adèle née Lechard, aussi défunte.*

Les publications ont eu lieu à *St. Gingolph et au Châtelard*
le vingt-trois mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications
et de non opposition.

Les actes de naissance
des époux sont au volume II
folios 142 et 203.

Communiqué :

à *St. Gingolph (Valais)*

Signatures des époux :

André Brouzoz
Sophie Beuron

Signatures des témoins :

Juriss
L. P. A. A.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 37
Cherally - Ducret

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui *dix-neuf Avril* ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cherally Edmond, agriculteur*
 de *Châtelard* domicilié à *Chermex*
Célibataire

né à *Chermex le dix-huit Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-huit*
 fils de *Alexis Cherally*
 et de *Louise née Vachonnet, les deux décédés*

2° *Ducret Adèle Henriette, sans profession*
 de *Châtelard* domiciliée à *Chermex*
Célibataire

née à *Chermex le deux Mars* mil huit cent *quatre-vingt*
 fille de *Jean Vincent Ducret, décédé*
 et de *Louise Fanny née Béchoux, domiciliée à Chermex*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le huit Avril de*
cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Acte de mariage des époux.
Celui des époux est au volume III
folio 68. Certificat de
publication et de non
opposition.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

E. Cherally

A. Cherally

Signatures des témoins :

E. Ducret

Cherally

L'officier de l'état civil :

Strobel

N° 38.
Diemand - Berdoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Diemand Eugène - Leon, appareilleur,

de Neurenville (Beane) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Valriche le dix sept décembre mil huit cent quatre vingt deux

fils de Antoine Diemand, mécanicien,

et de Regina née Schneider, domiciliés à Lausanne

2° Berdoz Marie - Emma, couturière

de Rossinière domiciliée à Sâles - Pontaux

célibataire

née au Châtelard le vingt deux juillet mil huit cent quatre vingt sept

fille de Lémi - Jules Berdoz vigneron,

et de Elise née Favre, domiciliés à Sâles - Pontaux

Les publications ont eu lieu à Neurenville, à Rossinière au Châtelard le cinq avril, et à Lausanne le trois avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration délivrée par l'officier de l'état civil de Lausanne le 20 avril 1909.

Communiqué : à Neurenville, Lausanne et Rossinière.

Signatures des époux :

Eugène Diemand

Emma Diemand

Signatures des témoins :

A. Lally

L. Berdoz

L'officier de l'état civil :

Eugène Bujard

N° 39.

Joliet-Ducet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Joliet Jean, comptable,

de Montbovon (Fribourg) domicilié à Sales Pontreux

célibataire

né à Longier le vingt-quatre octobre mil huit cent quatre vingt trois

fils de Jean Antoine Joliet agriculteur

et de Luise Rosalie née Boirex domiciliés à Longier.

2° Ducet Marie, sans profession,

de Châtelard domiciliée à Chemen Pontreux

célibataire

née à Chemen le quatre mai mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Pierre Louis Ducet, agriculteur,

et de Elisabeth née Salzmänn, domiciliés à Chemen.

Les publications ont eu lieu à Montbovon le quatre avril
et au Châtelard le trois avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications
et de non opposition.

Les actes de naissance des
époux sont au Volume III
folio 81 et 143.

Communiqué : à Montbovon

Signatures des époux :

J. Joliet
M. Ducet Joliet.

Signatures des témoins :

M. J. Ribet
Pollard

L'officier de l'état civil :

Eug. Pypin

RECTIFICATION
 Par décision du 10 janvier 1957
 le département de justice et police
 du canton de Vaud a ordonné la
 rectification de l'inscription ci-contre
 en ce sens que l'époux ainsi
que son père soient désignés
sous le patronyme "Joliet"
et non sous celui de "Joliet"

Montbovon, le 10 janvier 1957
 L'officier de l'état civil:
E. Schmid
 Communiqué aux officiers de l'état
 civil de Montbovon (Fribourg)

N° 40.
Lähe. Holf.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lähe Jakob, coiffeur,

de Niederlustadt Bavière, domicilié à Clarens Pontreux

celibataire

né à Niederlustadt le vingt juillet mil huit cent soixante dix neuf

fils de Johann Jakob Lähe tailleur,

et de Maria Katharina née Luth domiciliés à Niederhochstadt.

2° Holf Louise Frederica, femme de chambre,

de Olbronn Wurtemberg, domiciliée à Clarens Pontreux

celibataire

née à Olbronn le vingt-un avril mil huit cent quatre vingt

fille de Christian Holf agriculteur,

et de Frederica née Graf domiciliés à Olbronn

Les publications ont eu lieu à Niederlustadt le neuf mars, à
Olbronn le même jour et au Châtelard le onze mars
mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
certificats de capacité.
certificats de publications et
de non opposition

Remis au Département de Justice
et Police du 30 mars 1909, n° 84.

Communiqué : à la chancellerie

Signatures des époux :

Jacob Lähe

Frederike Lähe

Signatures des témoins :

Morand

Pasche agor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 41.
Schmid - Bäckler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmid Auguste, fabricant,

de Frick (Argerie) domicilié à Frick (Argerie)

celibataire

né à Frick le trois décembre mil huit cent quatre vingt trois

fils de Adolphe Schmid

et de Anna Maria née Fricker, tous deux décedés.

2° Bäckler Marie-Joséphine, repasseuse,

de Russwil (Lucerne) domiciliée à Tréves (Moselle)

celibataire

née à Russwil le seize janvier mil huit cent soixante dix neuf

fille de Agathe Bäckler, actuellement femme de

et de Alfred Richard, à Paris.

Les publications ont eu lieu à Frick et aux Planches le
quatorze avril, à Russwil le quinze avril mil neuf
cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux

Certificats de publica-
tions et de non opposition.

Communiqué : à Frick et

Russwil

Signatures des époux :

Aug Schmid

Mariage Schmid

Signatures des témoins :

Gottlob Schmid

Adolf Schmid

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 42
 Ferrari-Baratti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai mil neuf cent neuf
 mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ferrari Salvatore Giacomo, cimenteur,

de Ghiffa Torara, Italie, domicilié aux Ranches, Pontreux

célibataire

né à Ghiffa le dix-neuf septembre mil huit cent quatre vingt-un

fil de Pierre Ferrari

et de Savina née Martinelli, tous deux décédés

2° Baratta Ernestina Giuseppina Fanny, domestique,

de Duogno Torara, Italie, domiciliée au Trait, Pontreux

célibataire

née à Bea le dix-huit novembre mil huit cent soixante quinze

filles de Bartolomeo Giuseppe Baratta

et de Giovanna née Bonardi, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Ghiffa les sept et quatorze février,
 à Duogno les vingt-huit mars et quatre avril, et aux
 Ranches le vingt-deux janvier mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
 Certificats de publications et
 de non opposition.
 Perm. n° 102, du 22 avril 1909,
 délivré par le Département
 de Justice et Police.

Communiqué : à la chancellerie

Signatures des époux :

Salvatore Ferrari

Ernestine Ferrari

Signatures des témoins :

Bertolotti Luigi

Giorina Pierre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 43.

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

Neyrat-Chappuis

Nom et profession de l'époux :

1° Neyrat William Bennett, caissier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Tramelan-deffoud Bernes domicilié à Vernes-Pontbeuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tramelan-deffoud le vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fils de Henri Alcide Neyrat, comptable

domicile des parents :

et de Sophie-Elise nee Etienne domiciliés à Tramelan-deffoud

Nom et profession de l'épouse :

2° Chappuis Nèmi, professeur de piano,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rivaz domiciliée à Vernes-Pontbeuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Paris, 10^e arr. le neuf mars mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fille de Arnold Chappuis, comptable

domicile des parents :

et de Eugénie nee Lambert-Droz domiciliés à Vernes

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tramelan-deffoud, à Rivaz et au Châtelard le dix-neuf avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
Certificats de publi-
cations et de non
opposition.

Communiqué : à Tramelan-
dessus et St Saphorin

Signatures des époux :

W. Neyrat
N. Neyrat

Signatures des témoins :

James Neyrat
Chappuis

L'officier de l'état civil :

Auguste Broyard

N° 44.
Scharfenort - Wieman

Aujourd'hui seize mai ~~mil neuf cent neuf~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1° Scharfenort Ludwig Franz, musicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Königsberg (Prusse) domicilié à la Rouvenettez - Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Königsberg, le seize juillet mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fils de Ludwig Scharfenort, tailleur,

domicile des parents :

et de Anna née Ewert, à Königsberg.

Nom et profession de l'épouse :

2° Wieman Sarah, musicienne,

Lieu d'origine et de domicile :

de Paris, 4^e arrondissement domiciliée à la Trait. Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Paris le neuf novembre mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fille de Salomon Wieman, horloger,

domicile :

et de Sina née Fittman, domiciliés à St-Gilles les Bruxelles.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Königsberg le trente mars, à Paris
4^e arr. le vingt sept mars au Châtelard et aux Planchet le
seize mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Declaration de capacité
concernant l'époux.
Consentement des père et
mère de l'épouse.
Certificats de publications et
de non opposition.
Requis N° du 4 mai 1909
délivré par le Département
de justice et Police.

Communiqué : à la chancellerie

Signatures des époux :

Franz Scharfenort.

Sarah Wieman

Dame Scharfenort

Signatures des témoins :

Emile Malera Henriette Jallat

William Malera Marguerite Malera

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 45.

Zufferey - Zufferey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze* mai _____ mil neuf cent *neuf*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Zufferey Joseph - Adolphe*, *manceuvre*de *Chalais (Valais)* _____ domicilié à *Grandchamp - Veytaux**célibataire*né à *Chalais le vingt six mai* _____ mil huit cent *quatre vingt deux*fils de *Benjamin Zufferey*, _____et de *Marie* née *Devanthery*, *tous deux décedés*.2° *Zufferey Marie - Mathilde*, *épouse*de *Chalais (Valais)* _____ domiciliée à *Grandchamp - Veytaux**célibataire*née à *Chalais le dix décembre* mil huit cent *quatre vingt six*fille de *Benoit Zufferey*, *agriculteur*, à *Chippis*;et de *Mathilde* née *Devanthery*, *défunte*.Les publications ont eu lieu à *Chalais le vingt et un avril*
et à *Veytaux le vingt avril* mil neuf cent
neuf.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
*époux**Certificats de publications*
*et de non opposition*Communiqué : à *Chalais (Valais)*

Signatures des époux :

Zufferey Joseph
Zufferey Mathilde

Signatures des témoins :

*Garbani Gustave**Parisodet*

L'officier de l'état civil :

Paul Bujard

N° 46.
 Anthonioz. Blanc
 et Spertz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mai ~~mil neuf cent neuf~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Anthonioz. Blanc, François-Joseph, portier,
 des Gets (H. Sarre), domicilié à Saux sur Fontenay
 célibataire

né aux Gets le vingt-sept juillet mil huit cent soixante seize
 fils de Charles Anthonioz. Blanc,
 et de Françoise née Grevaux, tous deux décédés

2° Spertz Marie, femme de chambre
 de Hestlinghausen (Palatinat Rhénan), domiciliée à Saux sur Fontenay
 célibataire

née à Renchen le deux avril mil huit cent quatre vingt quatre
 fille de Jacob Spertz, commerçant
 et de Emilie née Weimadel, tous deux à Renchen.

Les publications ont eu lieu aux Gets le dix sept avril, à Hest-
 linghausen le quinze avril, et aux Planchettes
 le dix avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
 Certificats de publication et de
 non opposition.
 Deux certificats de capacité.
 Permis n° 125 du 8 mai 1909,
 délivré par le Département
 de Justice et Police.

Communiqué : à la chancellerie

Signatures des époux :

Anthonioz. Blanc François
 Anthonioz. Blanc Marie

Signatures des témoins :

Anthonioz. Blanc Alfred
 Anthonioz. Blanc Aristide

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 47.

Imhoff - Merminod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mai mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Imhoff Clément Louis, contrôleur au N. S. B.

de Herenbach, Buchen (Berne) domicilié à Prent, Ambrey

celibataire

né à Prent, le cinq mars mil huit cent quatre-vingt-un

fils de François Louis Imhoff, défunt,

et de Marie Louise née Dufour, domiciliée à Prent.

2° Merminod Julie Auguste, demoiselle de magasin,

de Essertines sur Rolle domiciliée à Lausanne

celibataire

née à Tartegnin le dix-neuf juin mil huit cent soixante-dix-huit

fille de David Merminod, défunt,

et de Adèle née Dumartheray, à Essertines sur Rolle

Les publications ont eu lieu à Schwarzenegg, à Essertines et
à Lausanne le huit avril, au Châtelard le
sept avril de cette annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Certificats de publications
et de non oppositionL'acte de naissance du mari
est au Volume II folio 165

Communiqué : à Gilly et

Schwarzenbourg et Lausanne

Signatures des époux :

Clément Imhoff

Auguste Imhoff

Signatures des témoins :

Alain Merminod

Merminod

L'officier de l'état civil :

Eug. Buisson

N° 48.

Aujourd'hui dix-neuf mai ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent neuf}

Huguenin. Dezot
Robert. Rose.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Huguenin. Dezot, Georges. Fritz, décorateur,*

de la Soole, Brevine et Chaux du Pliou domicilié à la Soole

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à la Soole le vingt-quatre avril mil huit cent soixante dix huit

fils de *Fritz. Aimé Huguenin. Dezot, décorateur,*

et de *Louise. Caroline née Jacot. Decombes, au Soole*

2° *Robert. Rose, née Sandoz, Julie,*

de la Soole domiciliée à Clarens. Pontbeuz

veuve de Renold. Gustave Robert. Rose dès le dix-

neuf avril mil neuf cent huit,

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

née à la Soole le huit novembre mil huit cent quatre vingt deux

fille de *Henri Frédéric Sandoz fabricant d'horlogerie,*

et de *Rachel. Estelle née Sandoz, à Tavannes.*

Les publications ont eu lieu à la Soole le vingt. sept avril, à la Brevine à la Chaux du Pliou et au Châtelard le vingt. huit avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
de l'Officier de l'Etat-civil
de la Soole, en date du 14
mai 1909.

Signatures des époux :

Georges Huguenin
Huguenin Sandoz

Signatures des témoins :

Fritz Huguenin Jacot
Henri Sandoz

Communiqué : aux Etats civils :

de la Soole, de la Brevine et de la
Chaux-de-Fonds milieu
(Municipalité)

L'officier de l'état civil :

Eugène Propis

N° 49.
Martin. Bosson

Aujourd'hui vingt deux mai ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Martin Paul Félix facteur postal
de Rossinière domicilié à Saux sur Fontaine
Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Collonge le vingt deux Septembre mil huit cent quatre vingt trois
Noms, profession et domicile des parents : fils de Louis Jacob Martin, défunt
et de Marie Louise née Clerc, domiciliée à Collonge

Nom et profession de l'épouse : 2° Bosson Marie Rosine, ménagère
de Fontenay (Vallée) domiciliée à Saux sur Fontaine
Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : née à Fontenay le trois mai mil huit cent quatre vingt trois
Noms, profession et domicile des parents : fille de Alfred Bosson, maréchal
et de Athénais née Roch, domiciliés à Fontenay

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Rossinière et à Fontenay le
vingt trois avril, et aux Planches le vingt deux
avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :
Martin Paul
Marie Martin

Signatures des témoins :
C. Martin
François Giorla

Communiqué : à l'Etat civil
de Rossinière et Fontenay

L'officier de l'état civil :
Eugène Dupuis

N° 50
Wagner-Pilivet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mai mil neuf cent ~~neuf~~ ^{neuf} mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wagner Richard, docteur en médecine

de Wattwyll (St Gall) domicilié à Porren-Pruntrut

célibataire

né à Donat le vingt neuf Octobre mil huit cent soixante douze

fils de Jean Sébastien Wagner

et de Anna Katharina née Fauts, les deux décédés,

2° Pilivet Rose Marguerite, sans profession

de Planches domiciliée à Clerval

célibataire

née à Porren le neuf décembre mil huit cent quatre vingt un

fille de Emile Pilivet, décédé

et de Sophie Adèle née Mayor, domiciliée à Clerval

Les publications ont eu lieu à Wattwyll le huit Avril au
Châtelard et aux Planches le vingt neuf Avril de
cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux
Acte de naissance et de mariage
folio 261.
Certificats de publications et
de non opposition

Communiqué : à l'état civil
de Wattwyll (St Gall)

Signatures des époux :

Dr Richard Wagner
Mme Rose Wagner

Signatures des témoins :

S. Pilivet Mayor
S. Perret M. Tschäp
J. Pilivet G. S. Perret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 51
Dédibat-Jéhu

Aujourd'hui vingt-trois mai mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Dédibat Joseph Eugène Jéhu, étudiant

Lieu d'origine et de domicile :

de citoyen français domicilié à Tavel (Montbrun) département
de Paris, 8^e Arrondissement

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Toulouse le dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-vingt

Noms, profession et

fils de Joseph Honoré Léon Dédibat, défunt

domicile des parents :

et de Mme Amélie née Cathin - Keatington, domiciliée à Paris

Nom et profession de l'épouse :

2° Jéhu Jeanne Léonie, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine française domiciliée à Tavel (Montbrun) département
de Cottenchy (Somme)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nancy le vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fille de Louis Emile Jéhu, militaire en retraite

domicile des parents :

et de Eugénie née Ferry, domiciliée à Cottenchy (Somme)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château de dix-neuf Avril, à
Paris, 8^e Arrondissement, le huit Avril et à Cottenchy le
vingt-trois Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux. Acte de
naissance père des époux. Acte de mariage
des parents des époux. Acte de naissance
mère des époux. Actes de naissance
de l'Ambedadi de France - Paris. Papiers
de célébration de l'Administration de Tavel

Communiqué : à la chancellerie
d'Etat

Signatures des époux :

J. Dédibat
J. Jéhu

Signatures des témoins :

M. Dédibat
M. Jéhu
M. Joly
M. Joly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 52.

Rahm - Schöri

Aujourd'hui vingt-huit mai mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Rahm David - Theodore, directeur d'hôtel,

Lieu d'origine et de domicile :

de Unterhallau (Schaffhouse) domicilié à Gimel

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à A. - mier le premier decembre mil huit cent sixante-dix-neuf

Noms, profession et

fils de Theodore Rahm

domicile des parents :

et de Marie - Ida née Affolter sans deux dévidés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Schöri Eliza - Cecile, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Radelfingen (Berne) domiciliée à Vernex - Pontaux,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vernex le vingt-un février mil huit cent soixante seize

Noms, profession et

fille de Alfred Schöri, défunt

domicile :

et de Louise - Sophie née Cavin, domiciliée à Vernex.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Châtelard le trois mai, à Radelfingen, à Gimel et à Unterhallau le cinq mai mil neuf cent neuf.

Par décision du 2 Septembre 1909 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique qui y est orthographié par erreur "Schöri" soit orthographié "Schöri".

Montreux, le 9 Septembre 1909

L'officier de l'état civil

[Signature]

Com. à Unterhallau, Radelfingen sans diff.

Pièces déposées :

Autorisation de célibat. - sion de l'officier de l'état civil de Gimel du 28 mai 1909.

Signatures des époux :

[Signature] E. Rahm.

Signatures des témoins :

[Signature] J. Schöri [Signature] E. Richard

Communiqué : sous l'état civil de

Unterhallau, Radelfingen de Gimel.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 53Dubex - Krebs

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-neuf mai ^{mil neuf cent neuf}
^{mil huit cent quatre-vingt-}

Lieu d'origine et de domicile :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Dubex Ami, typographe,

Etat civil :

de Salins (Salais), domicilié à Clarens (Fribourg)
célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Prent, le vingt-deux janvier mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fils de Pierre-Joseph Dubex,

domicile des parents :

et de Louise Emilie née Jaton, sans domicile à Clarens.

Nom et profession de l'épouse :

2° Krebs Emma, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ruggisberg (Berne) domiciliée à Trévet (Fribourg)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tavannes le seize octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Anna Marie Krebs, à Berne.

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le trois mai, aux Planches
et à Ruggisberg le quatre mai, et à Salins le cinq mai
mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Dubex AmiEmma Krebs

Signatures des témoins :

E. JatonBertha JatonCommuniqué : aux états civilsde Salins et Ruggisberg.

L'officier de l'état civil :

Auguste Broyard

N° 54.
Narbel - Greyloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier juin* ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Narbel Henri-Jean. Immanuel, pasteur,*

de *Yvernois* domicilié à *Granges. Namand*

célibataire

né à *Orbe* le *dix avril* mil huit cent ~~soixante dix neuf~~

fils de *Henri Narbel, professeur, à Lausanne,*

et de *Anna. Catherine. Elisabeth née Chapuis*

2° *Greyloz Suzanne. Cécile,*

de *Ollon* domiciliée à *Villeneuve*

célibataire

née à *Ollon* le *vingt quatre février* mil huit cent *quatre vingt un*

filles de *Jules. Henri Greyloz*

et de *Lina née Renaud, tous deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Granges* le *cinq mai*, à *Ollon* le *six mai*, à *Yvernois* et à *Villeneuve* le *sept mai* mil ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Granges du 24 mai 1909.

Signatures des époux :

H Narbel

Cécile Narbel

Signatures des témoins :

Jacques Dupuy. Mary Favre. Coeur A. Greyloz. E. Hummel

Communiqué : à l'état civil de *Yvernois et Ollon, Granges et Villeneuve.*

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuy

N° 55.
Eberhard-Fallegger

Aujourd'hui trois juin mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Eberhard Emile, directeur d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile :

de Quarten (St. Gall) domicilié au Trait-Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Aarg, le neuf août mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fils de Joseph Antoine Eberhard, hôtelier

domicile des parents :

et de Barbara née Vogel, domiciliés à Aarg

Nom et profession de l'épouse :

2° Fallegger Emilie Marie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Flihli (Lucerne) domiciliée à Trait-Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le vingt sept juillet mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de Fidolin Fallegger, hôtelier

domicile des parents :

et de Marie née Wüsch, domiciliés au Trait.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aarg-Quarten et aux Planches
le quatre mai, à Flihli le six mai mil neuf cent
neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux
certificats de publi-
cations et de non
opposition.

Communiqué : à l'Etat civil
de Quarten et Flihli.

Signatures des époux :

Emile Eberhard
Emilie M. Eberhard

Signatures des témoins :

Fallegger
Fallegger Wüsch

L'officier de l'état civil :

Emile Fallegger

N° 56.
 Chavaillez-Häberli

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile :
 Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chavaillez Thadée - Célestin journalier
 de Écuvillens (Fribourg) domicilié aux Arants sur Fontenay
célibataire

né à Écuvillens le vingt quatre octobre mil huit cent quatre vingt,
 fils de Nicolas - Mathias Chavaillez
 et de Pauline née Roth, tous deux décédés

2° Häberli Anna, cuisinière,
 de Münchenbuchsee (Berne) domiciliée aux Arants sur Fontenay
célibataire

née à Mérenen le premier mars mil huit cent quatre vingt sept
 fille de Robert - Rudolf Häberli
 et de Luise née Zubercher, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Écuvillens le seize mai, à Münchenbuchsee
le quinze mai et au Châtelard le quatorze mai mil neuf
cent neuf.


Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux,
Certificats de publications
et de non opposition

Communiqué : à l'Etat civil
de Écuvillens & Münchenbuchsee

Signatures des époux :
Chavaillez Thadée
Anna Chavaillez

Signatures des témoins :
Lucien Amélie
Michel Constant

L'officier de l'état civil :


N° 54

Aujourd'hui cinq juin mil neuf cent neuf

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Riccioli - Di Natale

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Riccioli Sebastien, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Militello (Catania, Italie) domicilié à Termiti. Province

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Militello le premier novembre mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fils de Salvatore Riccioli, négociant, à Termiti,

domicile des parents :

et de Marie née Caminito, domiciliée à Catane.

Nom et profession de l'épouse :

2° Di Natale Grazia ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Torara di Sicilia (Italie) domiciliée à Termiti

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Torara di Sicilia le premier mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

décembre
fille de Salvatore Di Natale, charron, à Torara di Sicilia,

domicile des parents :

et de Marianna née Orlando, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Militello le quatorze février, à Torara
le vingt-un mars, et aux Planches le deux janvier mil
neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.Permis n° 148, du 29 mai 1909,
délivré par le Département
de Justice et Police.Communiqué : à la chancellerie
d'Etat en double.

Signatures des époux :

Riccioli Sebastiano

Grazia Riccioli

Signatures des témoins :

Dionisi

Muni

L'officier de l'état civil :

Eugène Riccioli

N° 58
Pellissier - Tinguely

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juin mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pellissier Joseph - Marie, agriculteur
de Grimiviat (Valais) domicilié à Ranchemp - Fontaine
célibataire

né à Grimiviat le quatorze juin mil huit cent soixante douze
fils de François Pellissier

et de Brigitte née Caloz, tous deux décédés

2° Tinguely Marie - Henriette, ménagère
de La Roche, Pont la Ville et domiciliée aux Brants sur Fontaine
Hauterive (Fribourg)
célibataire

née à Gruyères le neuf juin mil huit cent quatre vingt douze

filles de Jean - Edouard Tinguely, agriculteur,

et de Marie - Caroline née Jordan, domiciliées aux Brants.

Les publications ont eu lieu à Grimiviat et à La Roche le quinze
mai, à Pont la Ville et à Hauterive le seize mai, au Châtelard
le quatorze mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition
Consentement du père
de l'épouse

Communiqué : aux Etats civils :

Grimiviat, La Roche, Pont
la Ville et Hauterive

Signatures des époux :

Pellissier Joseph
Henriette Pellissier

Signatures des témoins :

E. Mouton agent
F. Pasche agent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 59

Müller - Gfeller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal civil du Canton de Nidvalle rendu en date du 3 octobre 1922 déclaré définitif et exécutoire le 14 octobre 1922, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel l'un des époux ne pourra contracter un nouveau mariage. (1) dès le 14 octobre 1922. Montreux, le 13 août 1925.

L'officier de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Müller Johann-Jakob, masseur, de Bremgarten (Argovie) domicilié au Trait-Lombreux célibataire

né à Bremgarten le vingt-un juin mil huit cent soixante-dix-sept fils de Johann Müller

et de Anna-Laria-Tagdalena née Huber, sous deux décrets, 2° Gfeller Emma, baigneuse, de Kechigen (Berne) domiciliée au Trait-Lombreux célibataire

née à St. Blaise le vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-six fille de Johannes Gfeller, défunt, et de Elisabeth née Reberhard, à Kechatel.

Les publications ont eu lieu à Bremgarten et à Kechigen le huit mai, aux Ranches le sept mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition

Communiqué : aux Etats civils de Bremgarten & Kechigen.

Signatures des époux :

Jean Müller
E. Müller

Signatures des témoins :

J. Plutz
Fritz Monnier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 60.

Négroz - Beroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux juin* ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Négroz Benjamin-Jean-François, électricien,*
de *Lubry et Epesses* domicilié à *Tavel - Lentreux*
célibataire

né à *Vernon, le trente et un août* mil huit cent *quatre vingt huit*
fils de *François-Louis Négroz, défunt,*
et de *Rose-Adèle née Bargairaz, à Tavel*

2° *Beroud, née Lergué, Sophie-Joséphine-Jeanne*
de *Lozeaux* domiciliée à *Lausanne*
divorcée d'avec Emile Beroud dès le huit décembre

mil neuf cent quatre
née à *Vevay le vingt-deux mars* mil huit cent *soixante-treize*
fille de *Louis Lergué, défunt,*

et de *Marie-Libette née Rabold, domiciliée à Vevay.*

Les publications ont eu lieu à *Lubry, Epesses, et Lozeaux*
le dix-neuf mai, à Lausanne le dix-huit mai
et au Châtelard le dix-sept mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte du premier mariage de l'épouse, renfermant la mention du divorce.
Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : aux *Etats-civils de*
Lubry, Lully, Palézieux et
Lausanne.

Signatures des époux :

Jean Négroz
Josette Négroz

Signatures des témoins :

A. Balissah
R. Gallat

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyois

N° 61

Bouret - Lenoir - Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juinmil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bouret Joseph - Victor, agriculteur,de Corniat (Fribourg), domicilié à Château d'Oexcélibataire.né à Château d'Oex le six septembre mil huit cent quatre vingt,fils de Joseph - Victor Bouret, agriculteur, à Rougemont,et de Marie née Rossier, défunte2° Lenoir - Grand, Julie - Alice, couturière,de Château d'Oex domiciliée à Château d'Oexcélibataire.née à Château d'Oex le quatorze juillet mil huit cent quatre vingt neuffille de Jean - Gabriel Lenoir - Grand, agriculteur,et de Julie - Marie née Chabloz, tous deux à Château d'OexLes publications ont eu lieu à Château d'Oex le dix - sept
mai et à Corniat le dix - huit mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
de l'officier de l'Etat - civil
de Château d'Oex en date
du dix huit mai 1909.

8 juin 1909

Communiqué : aux Etats civils :

Corniat et Château d'Oex.

Signatures des époux :

Victor BouretAlice Lenoir,
Alice Bouret

Signatures des témoins :

Julie LenoirP. Pasche agmt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 62.
Guignet - Maurice

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juin

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guignet Paul, mécanicien,

de Essertel domicilié aux Ranches, Fontenay

célibataire

né à Servion le sept avril mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Aimé Guignet, défunt,

et de Nancy née Deppeyraz, domiciliée aux Ranches.

2° Maurice Marie, employée de fabrique,

de Bleiken, Berne, domiciliée à Vevay, Fontenay

célibataire

née à Attiswil le sept février mil huit cent quatre vingt trois

fille de Alexandre Maurice, défunt

et de Elisabeth née Hohl, domiciliée à Vevay.

Les publications ont eu lieu à Essertel le quatre mai, à Ober-
diebbach le trois mai et aux Ranches le deux mai mil
neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et
de non opposition

Communiqué : aux États civils de :

Vron à Vron la ville et
Oberdiebbach (Berne)

Signatures des époux :

Paul Guignet
Marie Guignet

Signatures des témoins :

Alex. Maurer
Emile Gerwarz

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyard

N° 63.

Grivel-Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juin mil neuf cent neuf

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grivel Jules, chauffeur,

de Borges et de St. Leger domicilié à Peytau

célibataire

né à Borges le seize mai mil huit cent quatre vingt un

fils de Charles-Louis Grivel, défunt,

et de Louise-Elisa née Rossier, domiciliée à Borges.

2° Gillieron Jeanne, femme de chambre,

de Lervion domiciliée à Aigle

célibataire

née à Aigle le dix mars mil huit cent quatre vingt huit

fille de Charles-Frédéric Gillieron, boucher, à Aigle,

et de Fanny née Chevalley, défunte

Les publications ont eu lieu à Borges et à Aigle le douze mai, à St. Leger et à Lervion le seize mai à Peytau le onze mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
certificats de publications et
de non opposition.

Communiqué : aux Etats civils :

Borges, Aubonne, Oron et
Aigle.

Signatures des époux :

Jules Grivel
Jeanne Grivel

Signatures des témoins :

Louis Gœl
Remy de Bray

L'officier de l'état civil :

Eugène Puyis

N° 64.

Manghera Genty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juin mil neuf cent neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Manghera Arnaldo, gypseur, peintre,
de Stabio (Tessin), domicilié à Clarens - Pontevaux
célibataire

né à Stabio le quatorze Septembre mil huit cent soixante-six
fils de Ambrogio Manghera, maçon, à Stabio,
et de Martina née Bianchi, défunte.

2° Genty Françoise, cuisinière,
de Vevey (Laône et Savoie), domiciliée à Clarens
célibataire

née à Vevey le trois mai mil huit cent soixante seize
fille de Claude Genty,
et de Marie née Tubbau, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Stabio le vingt-trois mai, à Vevey le
vingt-deux mai, et au Châtelard le quinze mai mil
neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à l'Etat civil de
Stabio et à la chancellerie

Signatures des époux :

Manghera Arnaldo
Françoise Manghera

Signatures des témoins :

Luigi Barzelli
Perechi Domenico

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 65.

Aujourd'hui quatorze ~~mil neuf cent neuf~~ juin ~~mil huit cent quatre vingt~~

Tinguely - Evéquoz

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Tinguely Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pont-la-Ville Hauteville, domicilié aux Arants sur Imbeaux
et La Roche (Fribourg)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sales (Fribourg) le sept novembre mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fils de Jean Edouard Tinguely, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Caroline née Jordan, domiciliés aux Arants

Nom et profession de l'épouse :

2° Evéquoz Marie Limeric, Blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Conthey (Valais) domiciliée à Songier Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Conthey le six juin mil huit cent vingt dix sept

Noms, profession et

fille de Joseph Evéquoz menuisier

domicile des parents :

et de Marie Marguerite née Pont, domiciliés à Conthey

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à La Roche le quinze mai, à Pont la Ville
Hauteville et Conthey le seize mai, au Châtelard le qua-
trize mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Henri Tinguely
Evéquoz Marie

Signatures des témoins :

Edouard Tinguely
Parisot et

Communiqué : aux Etats civils de :

Pont la ville, Hauteville,
La Roche & Conthey.

L'officier de l'état civil :

Edouard Parisot

N° 66
Corbellini-Marcus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Corbellini Francesco Perich Mario, Auteur dramatique

de Gènes (Italie) domicilié à Clamart-Montpoux

Catholique

né à Gênes le vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Antonio Corbellini, major en retraite

et de Rosa Teresa di Noè, domiciliés à Gènes

2° Marcus Wanda, sans profession

de Cologne (Prusse) domiciliée à Clamart-Montpoux

Catholique

née à Cologne le vingt trois Mai mil huit cent quatre-vingt

filles de Julius Marcus, rentier

et de Emilie von Krumpholtz, domiciliés à Baden-Baden

Les publications ont eu lieu à Gènes les seize et vingt trois Mai, à Cologne le dix Mai et au Châtelet le vingt neuf Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificat de mariage des époux.
Certificat de validité en Allemagne.
Certificat d'authenticité des deux
officiers. Procès de l'attachement de
l'acte de mariage.

Communiqué : à la chancellerie
à l'état en double

Signatures des époux :

Francesco Corbellini
Wanda Corbellini

Signatures des témoins :

Jean de Deat
Arthur S. Herbert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 67.

Resplendino - Summermatter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 23 mai 1919 Resplendino
Claudio - Calisto - Vittorio, désigné
ci-contre, a acquis pour lui et sa famille
la bourgeoisie de la commune de Braggio
(Léman).

Intervenir le 22 novembre 1920

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

J. Burkhold

Aujourd'hui dix-neuf juin mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Resplendino Claudio - Calisto - Vittorio, fabricant,

de Turin (Italie) domicilié à Salés - Pontreux

célibataire

né à Turin le vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Fedele Resplendino, typographe

et de Giuseppa née Taretto, domiciliés à Salés

2° Summermatter Ida, republiée,

de Randa (Valais) domiciliée à Raront - Pontreux

célibataire

née à Randa, le trente Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Clément Summermatter, agriculteur,

et de Marie née Hyder, domiciliés à Lion

Les publications ont eu lieu à Turin les deux et neuf mai, à
Randa le vingt avril, et au Châtelard le dix-neuf
avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Consentement des parents du mari
Certificats de publications et de
non opposition.

Permis de célébration, n° 139, du Dep. de
Justice Police, date du 24 mai 1919.

Communiqué : à l'Etat civil
de Randa et à la chan-
cellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Resplendino Claudio

Ida Resplendino

Signatures des témoins :

Rivarz Angel

Yeren Bono Pillo

L'officier de l'état civil :

Resplendino

N° 68.
Seiler - Talon

Aujourd'hui vingt-deux juin mil neuf cent neuf
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Seiler Joseph, hôtelier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Brigue (Palais) domicilié à Brigue

Etat civil :

veuf de Victorine née Brunner des le trente et un octobre mil neuf cent sept

Lieu et date de la naissance :

né à Jematt le vingt-trois juillet mil huit cent cinquante-huit

Noms, profession et

filis de Alexandre Seiler

domicile des parents :

et de Catherine nee Cathrein, sous deux déçides

Nom et profession de l'épouse :

2° Talon Emma, née Spintz, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard Pontreux domiciliée à Brigue

Etat civil :

divorcée d'avec Henri Talon des le vingt-deux novembre mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

née à Villeneuve le vingt-quatre avril mil huit cent soixante-quatre

Noms, profession et

filie de Jean Louis Spintz, déçide,

domicile :

et de Marie Louise née Culand, à Villeneuve.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Brigue le vingt-deux decembre, à Jematt le vingt-trois decembre, et au Châtelard le vingt-huit decembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autocritation de célébration de l'officier de l'Etat civil de Brigue du 10 février 1909.

Communiqué : à l'Etat civil de Brigue

Signatures des époux :

J. Seiler
Emma Seiler

Signatures des témoins :

[Signatures des témoins]

L'officier de l'état civil :

[Signature de l'officier de l'état civil]

N° 69

de la Harde-Forbu

Aujourd'hui vingt quatre Juin mil neuf cent ~~sept~~ mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° de la Harde Antoine Leonard Joseph, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine française domicilié à Charais-Montbeury

Etat civil :

veuf de Joséphine Octavie Sidonie de la Harde née Martier des le vingt un Octobre mil neuf cent sept

Lieu et date de la naissance :

né à Tours (Indre et Loire) le huit Mars mil huit cent quatre neuf

Noms, profession et

filis de Leonard de la Harde

domicile des parents :

et de Marie Célestine Joséphine née Philipeaux, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Corbin Louise Julie Emeline, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine française domiciliée à Charais-Montbeury

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Montbeury sous Bois (Maine) le vingt deux Février mil huit cent cinquante six

Noms, profession et

filie de Louis Gabriel Corbin

domicile des parents :

et de Jarry Victoire Louise née Herlant, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tours le deux Juin, à Montbeury le cinq Juin et au Chatelleraud le huit et dix de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux Actes de décès de la mère de l'époux Certificats de publications et de non opposition. Permis de célébration délivré le 23 Juin courant par le Département de l'Indre et Loire

Signatures des époux :

A de la Harde L. de la Harde

Signatures des témoins :

violinier Drouard

Communiqué : à la chancellerie d'Etat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 40.
Raemy - Wicky

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil neuf cent neuf

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Raemy Paul-Joseph, agriculteur

de Planfayon (Fribourg) domicilié à Caux (Montreux)

célibataire

né à Glion, le huit mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Alexandre Ignace Raemy, agriculteur, à Caux,

et de Sophie Marguerite née Dougoz, défunte

2° Wicky Cécile, ménagère,

de Schüpfheim (Lucerne) domiciliée à Caux

célibataire

née à Montbovon le onze juin mil huit cent quatre-vingt-un

fille de François Wicky, décedé,

et de Elisabeth née Wicky, domiciliée à Caux.

Les publications ont eu lieu à Planfayon le sept juin, à Schüpfheim le dix juin, et aux Planches le quatre juin mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Certificats de publications et
de non opposition

(L'acte de naissance du mari
est au Volume II, folio 389)

Communiqué : à l'Etat civil
de Planfayon et Schüpfheim

Signatures des époux :

Paul Raemy
Cécile Raemy

Signatures des témoins :

Richard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 1

Quintana-Alcorta - Clairian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juin ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Quintana-Alcorta, Pedro, capitaine
de Cordoba (République Argentine) domicilié à Terres-Hongroises
célibataire

né à Cordoba le vingt-neuf mai mil huit cent vingt-quatre
fils de José C. de la Quintana,
et de Adela née Alcorta, tous deux décédés

2° Clairian Mariana, Eugenia, sans profession,
de Las Flores (Buenos Ayres) domiciliée à Terres-Hongroises
célibataire

née à Las Flores le vingt-huit novembre mil huit cent vingt-dix sept
fille de Jules Clairian, négociant, à Buenos Ayres,
et de Mariana née Aguiló, décédée

Les publications ont eu lieu au Châtelard le vingt-sept mai
dernier. - Les publications dans la République Argentine
ont été dispensées.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de publication au Châtelard
Dispense de publication en Argentine
et déclaration de validité
Permis de célébration (N° 169) du Dep.
de Justice Police du 22 juin 1909

Communiqué : à la chancellerie
le 22 juin 1909

Signatures des époux :

P. Quintana-Alcorta
Mariana C. de Quintana-Alcorta

Signatures des témoins :

Ar. Orzáez
Mariano Orzáez
Ernesto J. Herrera

Antonio Chilla officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12.

Böhmert - Bapöt.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par lettre de bourgeoisie reçue L. Rosset, notaire à Montreux, le 29 septembre 1916, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Böhmert, George-Wilhelm dont l'acte de mariage est ci-contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la Commune de "Esdert - sous-Champrent".

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police du 10 novembre 1916 Office N° 8151. I.

Montreux, le 13 novembre 1916.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui *huit juin* ^{mil neuf cent neuf} ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Böhmert George - Wilhelm, sommelier,*

de *Friedewald, près Basel, Suisse,* domicilié à *Teritet - Montreux*

célibataire

né à *Friedewald, le onze août* ^{mil huit cent quatre-vingt-un}

fils de *Bernhard Böhmert,*

et de *Anna - Catharina née Schäfer, sans deux dédés*

2° *Bapöt Anna - Mathilde, sans profession,*

de *Thasboing (Alsace),* domiciliée à *la Cournaz - Montreux*

célibataire

née à *Teritet - Montreux, le vingt-deux juin* ^{mil huit cent quatre-vingt-six}

fille de *Charles - Félix Bapöt, parfumeur,*

et de *Anna - Marie née Rothfeld, domiciliés à la Cournaz.*

Les publications ont eu lieu à *Friedewald le premier mai, à Thasboing le quatre mai, au Châtelard et aux Planches le vingt et un avril mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de capacité.
Certificats de publications et de non opposition.
Fornis de célibation N° 153 du Depart. de Justice et Police du 4 juin 1909.

Communiqué : *à la chancellerie à l'Etat.*

Signatures des époux :

Wilhelm Böhmert

Mathilde Böhmert

Signatures des témoins :

Franz Sauer

Pierre Camerensch

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 43

Zonca - Vailler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juillet

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zonca Louis-Jean, mason,

de Arona (Prov. Italie) domicilié à Trays-Fontenay

veuf de Paris née Barfois des le vingt-neuf
mars mil neuf cent septné à Poggio Castello le vingt-quatre ^{novembre} mil huit cent soixante cinq

fils de Jean Zonca, agriculteur, à Arona,

et de Thérèse née Ronchi, défunte.

2° Vailler Marie-Joseph, laviande

de Saint-Nicolas (Prov. Italie) domiciliée à Chamby sur Fontenay

célibataire

née à St-Nicolas le douze mars mil huit cent quatre vingt-un

fille de Constantin Vailler, agriculteur,

et de Marie-Secondine née Gerboire, domiciliés à St-Nicolas

Les publications ont eu lieu à Arona les seize et vingt-trois mai,
à St-Nicolas les vingt-trois et trente mai, aux Panches et au Cha
Belard le vingt-sept avril mil neuf cent neufAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de décès de la 1^{ère} femme du mari.
Certificats de publications et de non opposition.
Permis de célébration du Dép.
de Justice et Police, du
29 juin 1909, N° 181.Communiqué : à la chancellerie
à l'état

Signatures des époux :

Zonca Luigi

Josephine Zonca

Signatures des témoins :

A. Vigorani

Perrin

L'officier de l'état civil :

Eugène Boyer

N° 44
 Lucheroni - Pagnani

Aujourd'hui trois juillet mil neuf cent neuf
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Lucheroni Gregoire, manoeuvre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Citta della Pieve (Ombrie, Italie) domicilié à la Pournetta, Pontreux,

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Citta della Pieve, le treize septembre mil huit cent quatre vingt-deux

Noms, profession et

fils de Jeffico Lucheroni, manoeuvre,

domicile des parents :

et de Luterina née Danzinelli, domiciliés à Citta della Pieve.

Nom et profession de l'épouse :

2° Pagnani Palma Anna Maria, ouvrière d'imprimerie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Urbino (Italie) domiciliée aux Panches, Pontreux

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Urbino le vingt-un février mil huit cent quatre vingt-neuf

Noms, profession et

fille de Pierre Pagnani, manoeuvre,

domicile :

et de Marguerite née Colucci, domiciliés aux Panches.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Citta della Pieve les quatorze & vingt-un
mars, à Terni le vingt-trois et trente mai, au Châtelard
et aux Panches le cinq janvier mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Consentement du père de l'épouse
Certificats de publications et de
non opposition.
Permis de célébration du Dép. de
justice Police du 29 juin 1909, n° 154.

Communiqué : à la chancellerie

d'Etat

Signatures des époux :

Lucheroni Gregorio

Palma Lucheroni

Signatures des témoins :

Pelli Salvatore

Taccioni Paolo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 45
Tuchaud-Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tuchaud Henri-Emile, hôtelier,

de Châtelard domicilié aux Aigles sur Aigle

célibataire

né à Sales (Pontenay) le deux juin mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Louis-Emile Tuchaud, défunt,

et de Louisa-Bergerite née Bernard, domiciliée à Sales.

2° Burnier Hélène-Augustine, agricultrice,

de Remont-dessous domiciliée à Leyrin

célibataire

née à Leyrin le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Emile Burnier, agricultrice,

et de Louise-Lyrie Henriette née Genillard, domiciliée à Leyrin.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le dix-neuf juin,
à Aigle, Remont-dessous et Leyrin le vingt juin mil
neuf cent neufAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébra-
tion de l'officier de
l'état-civil d'Aigle
en date du 5 juillet
1909.Communiqué : à l'état civil
d'Ormont-dessous,
Leyrin et Aigle.

Signatures des époux :

H. Tuchaud
H. Tuchaud-Burnier

Signatures des témoins :

Eugène Darnier
M. Maron

L'officier de l'état civil :

Eugène Darnier

N° 26.
Gentson - Vogt

Aujourd'hui neuf juillet mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Gentson Charles-Albert, charbon

Lieu d'origine et de domicile :

de St. Saphorin et Chardonne domicilié à Clarens Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Clarens le seize juillet mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fils de Edouard Gentson,

domicile des parents :

et de Marie Louise née Rambert, veuf deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Vogt Marie Louise, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Paudach (Argovie) domiciliée à Clarens Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Clarens le vingt un juin mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fille de Godolphe Vogt, jardinier,

domicile :

et de Marie Joseph née Rappaz, domiciliée à Clarens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St. Saphorin le quatorze juin, à
Chardonne et à Paudach le douze juin, au Châtelard le
vingt juin mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Certificats de publications et
de non opposition.

(L'acte de naissance du
mari est au Volume I folio
280).

Communiqué : à l'état civil
de St. Saphorin, Corsier
et Paudach

Signatures des époux :

Charles-Albert Gentson
Louisa Gentson

Signatures des témoins :

L. P. Ad. A.
Parisot ch.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 22
Pagnier - Turel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pagnier Paul-Joseph, vigneron,

de Chauv. Neuve (Doubs), domicilié à Harens-Pontreux

divorcé d'avec Eleonore née Martinet dès le dix

sept. mens mil neuf cent neuf

né à Chauv. Neuve le dix sept juillet mil huit cent soixante-dix

fils de François-Alexis Pagnier, cultivateur, à Chauv. Neuve,

et de Marie-Léopoldine née Guyon, dévidée

2° Turel Sophie-Elisa, vigneronne,

de Ollon domiciliée à Harens-Pontreux

célibataire

née à Ollon le quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Charles-Philippe Turel, vigneron,

et de Marie-Françoise née Dumoulin, tous deux à Ollon

Les publications ont eu lieu à Chauv. Neuve le six juin, à Ollon
le cinq juin à Hémez le dix sept juin et au Châtelard
le quatre juin mil neuf cent neuf.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de l'époux
avec la mention du divorce.

Acte de naissance de l'épouse.

Déclaration de validité

Remis au Département de justice et
Police du 1^{er} juillet 1909Communiqué : à l'état civil
de Ollon & à la chancellerie
d'état

Signatures des époux :

P. Pagnier

Elisa Pagnier

Signatures des témoins :

Vigneron

Mury

L'officier de l'état civil :

J. Pagnier

N° 78.
Cochard. Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent neuf, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cochard Louis, agriculteur,

de Châtelard domicilié à Ranchemp. dessus (Ranchemp)

célibataire

né à Ranchemp. dessus, le huit janvier mil huit cent soixante-dix sept

fils de François-Auguste Cochard, agriculteur, à Ranchemp. dessus,

et de Julie-Elise née Rivier, décédée

2° Magnin Susanne-Marie, ménagère,

de Plonay domiciliée à Chailly. dessous

célibataire

née à Chailly le vingt-neuf février mil huit cent quatre-vingt quatre

filles de Victor Magnin, agriculteur,

et de Marie-Antoinette Marguerite née Bonjour, domiciliée à Chailly.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-trois juin et à Plonay le vingt-quatre juin mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et de non opposition

Les actes de naissance des époux sont aux :

Volume I, folio 104.

III. 119.

Communiqué : à l'état civil de St. Léger.

Signatures des époux :

Louis Cochard

Susanne Cochard

Signatures des témoins :

P. Pasche agent

M. agent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 49.
Ditt - Beraneck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon
jugement du tribunal de Gramme
Pork-sur-la-Meuse (Allemagne)
définitif et exécutoire dès le 30
décembre 1915

Montreux, le 28 février 1909

L'officier de l'état civil :



Aujourd'hui vingt sept juillet mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ditt Hans, négociant,

de Wiesbaden Prusse domicilié à Wiesbaden

célibataire

né à Wiesbaden, le vingt neuf juin mil huit cent dix huit

fils de Heinrich Ditt, décédé,

et de Louise née Pather, à Wiesbaden

2° Beraneck Lina-Elise, sans profession,

de Donatyre domiciliée à Clarens-Pontreux

célibataire

née à Clarens-Pontreux le cinq décembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Louis Georges Beraneck, décédé,

et de Julie Marie née Guenet, domiciliée à Clarens.

Les publications ont eu lieu à Wiesbaden le vingt cinq juin, à
Donatyre le onze juin et au Châblard-Pontreux le dix
juin mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificat de capacité
Certificats de publications et
de non opposition.

Permis de célébration du Départ. de
justice et Police du 22 juillet 1909. N° 201.

Communiqué : à l'Etat civil

à Aranches et à la chancellerie

d'Etat.

Signatures des époux :

Hans Ditt

Lina Ditt

Signatures des témoins :

E. de Nitaupicre

A. Beraneck

L'officier de l'état civil :



N° 80.

Abt - Stalder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept juillet mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Abt Guido, concierge,

de Kusbach (Wurtemberg) domicilié à Venex - Pontresina

célibataire

né à Kusbach le douze Septembre mil huit cent cinquante-dix-sept,

fils de Otto Abt dévédé,

et de Antonie née Scherrer, à Aulendorf.

2^e Stalder Frieda, femme de chambre,

de Ruesdan (Gene) domiciliée à Venex - Pontresina

célibataire

née à Ruesdan le sept Septembre mil huit cent soixante-dix-neuf

fille de Ulrich Stalder, marichal,

et de Elise née Scheidegger, à Ruesdan.

Les publications ont eu lieu à Kusbach le huit juin, à Ruesdan le deux juin, et au Châtelard le premier juin mil neuf-cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance de l'époux.
Certificats de publications
et de non opposition
Certificat de capacité.
Permis de célébration du Dep. de Justice
et Police du 23 juin 1909, N° 141.

Communiqué : à l'Etat civil de
Ruesdan et à la chancellerie
d'Etat.

Signatures des époux :

Guido Abt

Frieda Abt

Signatures des témoins :

Hermann Schmid.

Gustave Anneti

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 81
Genier - Genier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix août ^{mil neuf cent neuf}
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Genier Charles-Vincent, cultivateur,

de Thierrens domicilié à Vernez - Pontreux

célibataire

né à Clarens, le deux juillet mil huit cent soixante dix huit

fil de Charles-François Genier, cultivateur,

et de Virginie née Polliend, domiciliés à Chenev

2° Genier, née Wity, Eugénie Rosalie, journalière,

de Thierrens domiciliée à Vernez - Pontreux

veuve de François-Philippe Genier dès le dix
décembre mil neuf cent sept

née à Château d'Os, le dix-neuf septembre mil huit cent soixante-neuf

fille de Hélène Wity, défunte

et de _____

Les publications ont eu lieu à Thierrens le dix-huit juin et au
Châtelard le dix-sept juin mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et de non opposition
L'acte de naissance de l'époux est au
Volume I folio 282. - L'acte du premier
mariage de l'épouse est au Volume VI
folio 40, et l'acte de décès de son
premier mari au Volume XII folio 29.

Communiqué : à l'état civil
de St Cerges.

Signatures des époux :

Genier Cf.
Rose Genier

Signatures des témoins :

Emery Constant
Perisodt

L'officier de l'état civil :

Eugène Puyois

N° 82.
Giovanna. Cuvit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui onze août ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Giovanna Charles. Humbert, ferblantier. appareilleur,
de Châtelard _____ domicilié à la Rourenaz. Pontreux
célibataire

né à la Rourenaz le treize mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois
fils de Jean-Georges Giovanna, défunt _____
et de Rosalie Louise née Blatter, à la Rourenaz.

2° Cuvit Blanche-Louisa, sans profession,
de Kollens _____ domiciliée à Glarens-Pontreux
célibataire

née à Kollens le vingt-deux août _____ mil huit cent quatre-vingt-sept
fille de Henri Cuvit, hôtelier, _____
et de Marie née Coendoz, domiciliés à Glarens

Les publications ont eu lieu à Châtelard le onze juin _____
et à Kollens le douze juin mil neuf cent
neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse,
certificats de publications
et de non opposition. _____

L'acte de naissance de
l'époux est au volume III
folio 6.) _____

Communiqué : à l'Etat civil
de Ballens à Kollens. _____

Signatures des époux :

M. Giovanna _____

B. Giovanna _____

Signatures des témoins :

E. S. T. _____

C. M. _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° *83**Dind - Dupasquier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze août* mil neuf cent *neuf*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dind François-Louis, facteur postal*de *St. Cierges* domicilié à *Vernex-Montreux**célibataire*né à *Estombed le quatre janvier* mil huit cent *soixante seize*fils de *Marie-Abram-Daniel Dind*,et de *Françoise-Louise Marie née Rivaz, tous deux décédés.*2° *Dupasquier Marie-Sylvie, ménagère,*de *la Tour de Trême (Trébourg)* domiciliée à *Fontainant (Montreux)**célibataire*née à *Parquier le vingt-trois octobre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*fille de *Justine Dupasquier, décédée,*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *St. Cierges et à la Tour de Trême*
le vingt-neuf juillet, au Châtelard le vingt-huit juillet mil
neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
certificats de publications et
*de non opposition.**(Acte de naissance du mari*
est au Volume I folio 2).

Communiqué : à l'état civil

de *St. Cierges et la Tour de**Trême*

Signatures des époux :

*François Dind**Marie Dind*

Signatures des témoins :

*Honney**Perrelle*

L'officier de l'état civil :

Eugène Dupuis

N° 84.

Nicolet - Bojonny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept août mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicolet Jean-Louis, charretier,
de Villeneuve domicilié à Clavens-Pontreva
célibataire

né à Aigle le vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-six
fils de David-Louis Nicolet, défunt,
et de Marie-Elisabeth Schwendy née Baillet-Bois, à Aigle.

2° Bojonny Juliette-Elvina, couturière,
de Beziers (Aude) domiciliée à Yverdon
célibataire

née à Lugelles la Roche le trente novembre mil huit cent quatre-vingt-huit
fille de Jules Bojonny, horloger,
et de Rosine née Degex, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, à Beziers, au Châtelard
le vingt-un juillet, et à Yverdon le vingt-deux
juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à l'Etat civil
de Villeneuve et Beziers
(Aude) et Yverdon.

Signatures des époux :

Nicolet Louis.
Nicolet Juliette.

Signatures des témoins :

Honnette Rossot
C. Maturat agent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 85.

Delaporte - Henneberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept août mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delaporte Charles, employé à la mairie,

de Gimel domicilié à Paugy. Lentreux

célibataire

né à Gimel, le vingt quatre novembre mil huit cent quatre vingt un
fils de Fanny Delaporte, domiciliée à Chailly.

et de

2° Henneberger née Pinard, Marie, journalière,

de Guggisberg Berne domiciliée à Chailly. Lentreux

divorcée d'avec Pierre Louis Henneberger dès le trois
septembre mil neuf cent sept,

née à Rances le vingt sept septembre mil huit cent quatre vingt,

fille de David Louis Pinard, défunt

et de Rosalie née Briol, à Chailly

Les publications ont eu lieu à Gimel le vingt neuf juillet,
à Guggisberg le vingt sept juillet et au Châtelard le
vingt six juillet mil neuf cent neuf.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance du mari.
Acte du premier mariage de
l'épouse avec la mention
du divorce.Certificats de publications
et de non opposition

Communiqué : à l'état civil

de Gimel et Guggisberg.

Signatures des époux :

Charles Delaporte

M^{me} Marie Delaporte

Signatures des témoins :

M^{me} Briol

C. Muthus agents

L'officier de l'état civil :

L. Briol

N° 86.

Aujourd'hui dix huit août mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

Brandt dit Gieurin
& Vielle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brandt dit Gieurin, Ernest, architecte,
de la Ferrière, Locle, et de la Chaux-de-Fonds domicilié à Neuchâtel
célibataire

né à la Chaux-d'Abel le dix neuf décembre mil huit cent dix huit
Sourillier
fils de Ernest Brandt dit Gieurin, décédé,
et de Anna Louise née Borle, domiciliée à la Ferrière

2° Vielle Marie Hélène, sans profession,
de Turchapatte (Beune) domiciliée à Pontreux
célibataire

née à Neuchâtel le vingt sept août mil huit cent quatre vingt trois
fille de Benoni Florent Eugène Vielle, décédé,
et de Marie Louise née Kappler, à Pontreux.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le vingt sept juillet, à la Chaux
de Fonds le vingt neuf juillet, au Locle la Ferrière et à Veismont le
huit juillet, au Châtelard le trente un juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation de célébration
de l'officier de l'état civil
de Neuchâtel en date
du 14 août 1909.

Communiqué : aux États civils
de la Ferrière, au Locle, de la
Chaux-de-Fonds, Veismont
et Neuchâtel.

Signatures des époux
Ernest Brandt
Hélène Brandt

Signatures des témoins :
Em Hardy
E. Brandt Villy

L'officier de l'état civil :
Edg. Puyois

N° 84
Kempt. Dind

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un août ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kempt Gustav. Friedrich, sommelier,

de Geroldorf (Royaume de Saxe) domicilié à Bon. Post. Pontreux

célibataire

né à Geroldorf le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Ernst. Otto Kempt,

et de Selma née Gehre, tous deux décédés.

2° Dind Suzanne. Thérèse, couturière,

de St. Georges domiciliée à Salis. Pontreux

célibataire

née à aux Ranches le quatorze janvier mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Louis. Alexandre Dind, employé,

et de Hélène. Euphrasie née Bonzon, domiciliés à Salis.

Les publications ont eu lieu à Geroldorf le trente juin, à Saint.
Georges le vingt-cinq juin, aux Ranches et au Châtelard
le vingt-quatre juin mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Déclaration de capacité.
Certificats de publications et
de non opposition.

Permis de célébration du Pp. de Justice
et Pp. de l'Etat, du 2 août 1909. N° 212.

Communiqué : à l'Etat civil
de St. Georges et à la chan-
cellerie.

Signatures des époux :

Friedrich Kempt
Suzanne Kempt

Signatures des témoins :

Ally Dind
Hélène Dind

L'officier de l'état civil :

Ch. Poyois

N° 88.
Tallent - Boraley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-un août mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tallent Ferdinand, employé aux wagons-restaurants,
de Begnins domicilié à Tenes. Pontreux
célibataire

né à Begnins, le premier décembre mil huit cent quatre vingt quatre
fils de Marie Julie Tallent

et de
2° Boraley, née Kuridier, Suzanne Elide, ménagère,
de Blonay domiciliée à Brest. Pontreux
veuve de Alphonse Boraley dès le trente un juillet
mil neuf cent sept.

née à Sables Pontreux le onze août mil huit cent quatre vingt deux
fille de Aimé Kuridier, décédé,
et de Elide Louise née Emery, domiciliée à Brest.

Les publications ont eu lieu à Begnins et à Blonay le trente un
juillet, au Châtelard le trente juillet mil neuf cent
neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance du mari,
Certificats de publications
et de non opposition,
(Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
est au Volume IX folio 1, et
l'acte de décès de son 1^{er} mari au
Volume XII folio 35.)
Communiqué : à l'état civil de
Begnins et S^t Léger

Signatures des époux :

Tallent Ferdinand
me Tallent

Signatures des témoins :

M. un agent
L. Pichet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de
District de Hauteville rendu
en date du 17 Mars 1921 déclaré
définitif et exécutoire le 26 mai
1921 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par l'absence.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 1^{er} Juin 1921.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 89
Guenzi-Pattaroni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un août ~~mil neuf cent neuf~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guenzi Charles Louis, maçon

de Dagnente (Torne, Italie) domicilié à Clarens (Montreux)

célibataire

né à Dagnente le vingt-huit juin mil huit cent soixante-dix-neuf

fil de Charles Guenzi, agriculteur

et de Thérèse née Lorenzini, domiciliés à Dagnente

2° Pattaroni Henriette, vendeuse

de Orta (Torne, Italie) domiciliée à Tavel (Montreux)

célibataire

née à Orta le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-huit

filles de Jules-Jean Charles-Henri Pattaroni

et de Emilie-Vicile-Lina née Falquier, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Dagnente et à Orta les vingt et
dix-huit juillet, au Châtelard le neuf juin mil neuf
cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et
de non opposition.

Permis de célébration du
Département de Justice et Police,
du 10 août 1909, N° 215.

Communiqué : à la chancellerie
d'Etat

Signatures des époux :

Charles Guenzi
Henriette Guenzi

Signatures des témoins :

Bruzoni Thomas
Lorenzini Charles

L'officier de l'état civil :

Auguste Trovati

Le Volume se termine par le N° 89 des inscriptions de l'année 1909. La suite se trouve dans le Volume
suivant par le N° 90. Ce que nous certifions. Montreux le vingt-trois août mil neuf cent neuf
L'Officier de l'Etat-civil : Auguste Trovati



N° 89
Guenzi-Pattaroni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un août ~~mil neuf cent neuf~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guenzi Charles Louis, maçon

de Dagnente (Tome, Italie) domicilié à Clarens (Montreux)

célibataire

né à Dagnente le vingt-huit juin mil huit cent soixante-dix-neuf

fil de Charles Guenzi, agriculteur

et de Thérèse née Lorenzini, domiciliés à Dagnente

2° Pattaroni Henriette, vendeuse

de Octa (Tome, Italie) domiciliée à Tavel (Montreux)

célibataire

née à Leysin le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-huit

filles de Jules-Jean Charles-Henri Pattaroni

et de Emilie-Vicile-Lina née Falquier, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Dagnente et à Octa les vingt et
dix-huit juillet, au Châtelard le neuf juin mil neuf
cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et
de non opposition.

Permis de célébration du
Département de Justice et Police,
du 10 août 1909, N° 215.

Communiqué : à la chancellerie
d'Etat

Signatures des époux :

Charles Guenzi
Henriette Guenzi

Signatures des témoins :

Bruzoni Thomas
Lorenzini Charles

L'officier de l'état civil :

Auguste Pissot

Le Volume se termine par le N° 89 des inscriptions de l'année 1909. La suite se trouve dans le Volume
suivant par le N° 90. Ce que nous certifions. Montreux le vingt-trois août mil neuf cent neuf
L'Officier de l'Etat-civil : Auguste Pissot



Noms.

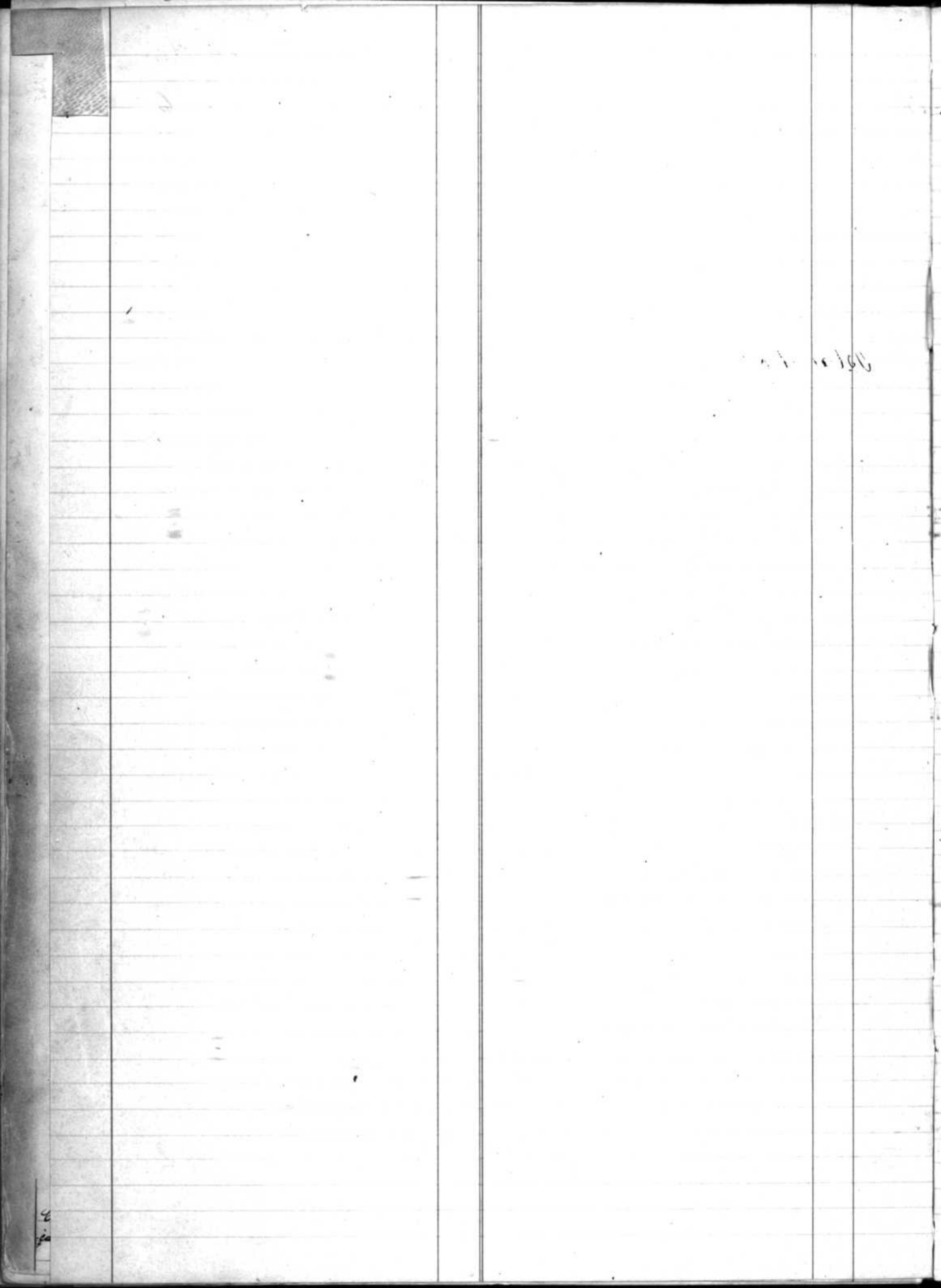
1908. Evogadri
 Aubert
 Auberton
 Aubert
 Violat
 Quermüller
 Aubert
 Aektart
 1909. Argento
 Ardaldo
 Aubert
 Antonioz. Blanc
 Abt

Prénoms.

Folios

Mérite - Marguerite 6
 Arthur 11
 Edmond 12
 Ida - Alice 14
 Charles. Edouard 33
 Franz - Louis - Fritz 34
 Victor 64
 Gustave. Emile. Richard 74
 Francesco 132
 Carmelo 139
 Henriette 143
 Francis. Joseph 154
 Guido 191.

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Hoims.

1908
 Buttica
 Bellenot
 Borretti
 Bouraf
 Bride
 Besson
 Bertholet
 Baudin
 Brullmann
 Breny
 Blanchod
 Baumberger
 Barone
 Biollay
 Blumenthal (rom)
 Berger
 Baroni
 Bartochi
 Blanc
 Bellenot
 Balissat
 Baret
 Burdet
 Brun
 Billod
 Berclaz
 Bignens
 Blanchard
 Bötcher
 Buchmüller
 Babin
 Berdoz
 Blanc
 1909
 Baumann
 Becker
 Camert nie Zolder
 Bae
 Brède
 Brülhart
 Bonjour
 Bernard
 Blanchut
 Barone
 Bolter
 Bütschli

Lrenoms.

Folios.

Marc 1
 Jeanne - Lina 15
 Enrico - Adolfo 17
 Alexandre 19
 Julie - Adèle 21
 Charles - Emile 25
 Marc 31
 Marthe - Josephine 31
 Bertha 35
 Lina - Eugénie 8
 Marguerite - Louise - Marie 12
 Jean - Charles 29
 Félicita 39
 Henri - Albert 44
 Gustav - Louis - Werner 68
 Robert 69
 Louis 72
 Bertha - Rosa 78
 Lina 83
 Emma - Blanche 85
 Auguste - Albert 87
 Louis Emmanuel 88
 Madeleine - Henriette - Louise 88
 Louis - Alexandre 92
 Lina - Marguerite 93
 Marie - Christine 94
 Armand - Lucien 98
 Eugène - Henri 99
 Hélène - Rosa 103
 Rosa 105
 Henriette - Sophie - Louise 107
 François - Emile 110
 Elisa 110
 Elisa 118
 Franz - Hermann 119
 Louise - Lina 120
 Marie - Louise 123
 Charles 128
 Séraphine 129
 Louis - Edouard 130
 Blanche 130
 Adrien - Louis 135
 Marie - Alice 136
 Johann - Heinrich 137
 Elise 137

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1909
suite.

Berthold
Berger
Bohnenblutt
Baumann
Borlat
Besson
Besson
Brousoz
Berdoz
Bächler
Baratta
Bosson
Beroud
Bourret
Bohmer
Bapst
Bunnier
Beraneck
Brandt dit Gieurin
Boraley

Anton 138.
Françoise - Eugénie 139
Anna 142
Élisabetha 144
Marie - Louise 145
Ferdinand 146
Sophie - Julie 147
Louis - Charles - André 147
Marie - Emma 149
Marie - Joséphine 152
Ernestina - Giuseppina - Fanny 153
Marie - Rosine 160
Sophie - Joséphine - Jeanne 171
Joseph - Victor 172
George - Wilhelm 183
Anna - Kathilde 183
Hélène - Augustine 186
Lina - Elise 190
Ernest 197
Lucanne - Elise 199

Homms.

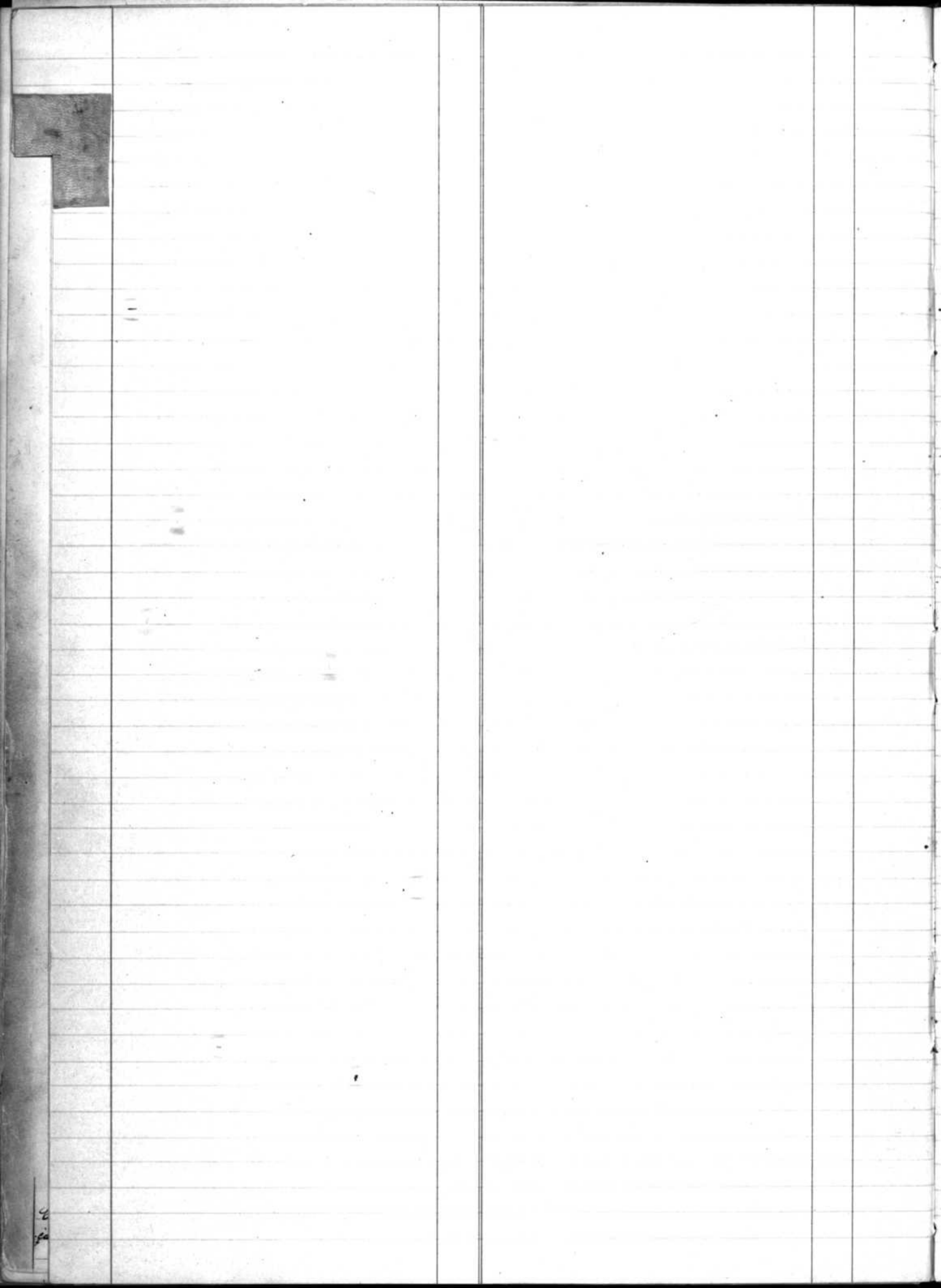
Trenoms

Folios

- 1908.
- Chappuis
 - Chabloy
 - Colombo
 - Crettory
 - Croci-Morti
 - Charvière
 - Clot
 - barin
 - bochard
 - braudaz
 - Chevalley
 - bochard
 - currie
 - Cossard
 - Chessex
 - cornut
 - capdevila
 - 1909. Clavel
 - Chevalley
 - Chappuis
 - Chavallaz
 - Corbellini
 - Corbin
 - Clairian
 - bochard
 - curvit

- Marie-Aline 4
- Olga 17
- Nicco-Carlo-Antonio 20
- Marquerite-Arma 24
- Léo 36
- Jeanne-Rosalie 38
- Louisa 43
- Louid-Alfred 47
- Elisa-Fanny 53
- Marin 56
- Sophie 56
- Auguste-Louis 64
- Charles-Emile 78
- Marie-Sylvie 80
- Barcel 85
- Alphonse 91
- Marie-Louise 104
- Jean-Louis-Auguste 120
- Edmond 148
- Noëmi 154
- Thadée-Bérestin 167
- Francesco-Pierle-Enrico 177
- Louise-Julie-Ernestine 180
- Mariana-Eugenia 182
- Louid 189
- Blanche-Louisa 193

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Duoms

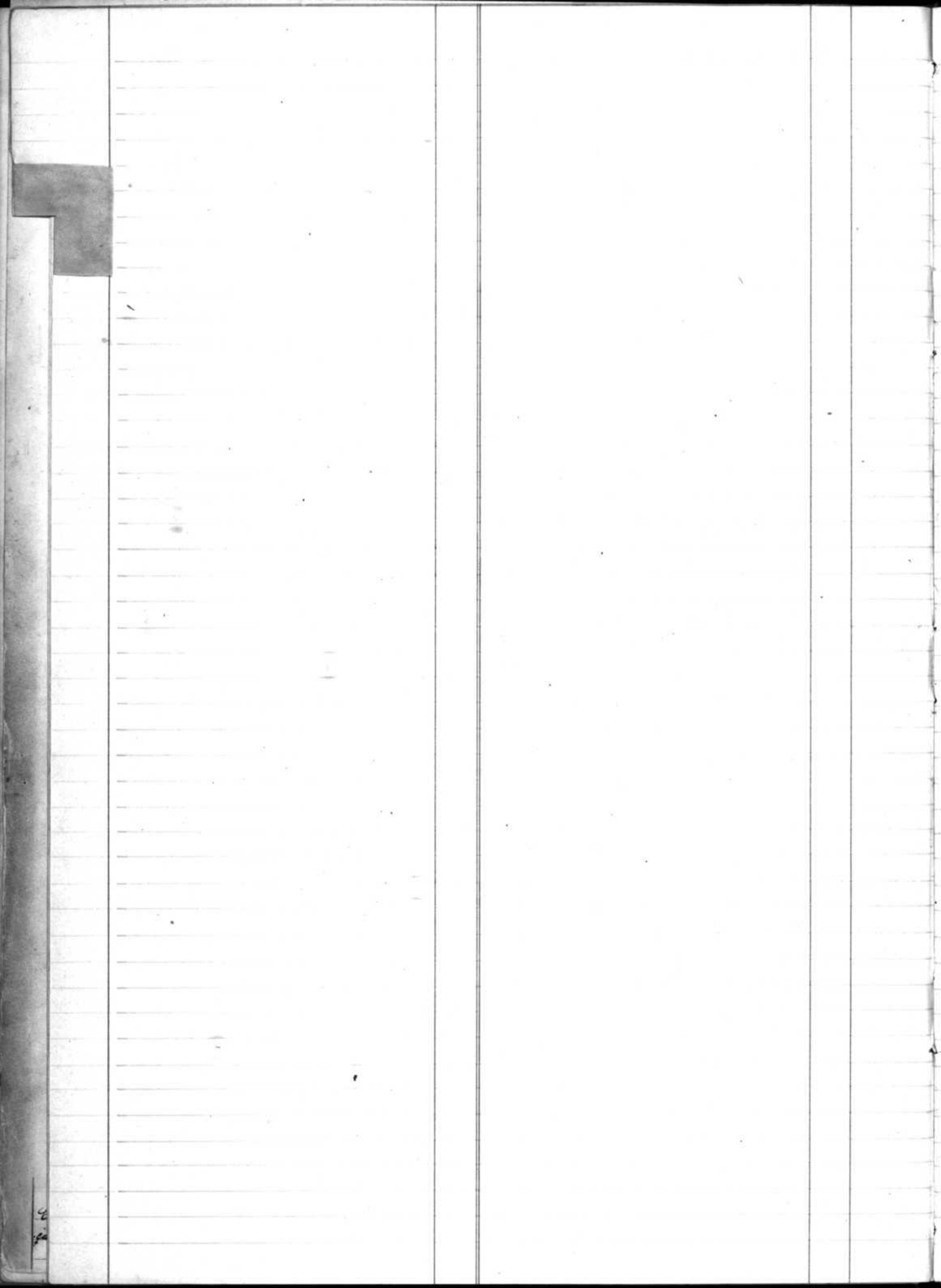
1908 Diana
 Ducret
 Deininger
 Dufour
 Dizerens
 Düren
 Duford
 Duperré
 1909 Dubochet
 Dolder
 Denk
 Dubois
 Ducret
 Diemand
 Ducret
 Didibat
 Dübber
 Di Natale
 de la Harde
 Pitt
 Lind
 Dupasquier
 Delaporte
 Lind

Lénonis

Jolios

Maria - Antonia - Caterina	13
Blanche - Eva	49.
Ignaz - Edmund - Franz	54.
Ami	84.
Aline - Fanny	87.
Marie - Elise	98.
Marie - Pauline	101.
Adèle - Auguste	106.
Karl	117.
Sophie - Lina	120
Thérèse - Elisabeth	126
Thérèse - Lita	127.
Adèle - Henriette	148
Eugène - Leon	149
Marie	150
Joseph - Eugène - Jules	162
Ami	164.
Crazia	168
Antoine - Leonard - Joseph	180.
Lani	190.
François - Louis	194
Marie - Sylvie	194.
Charles	196
Susanne - Thérèse	198

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Noms

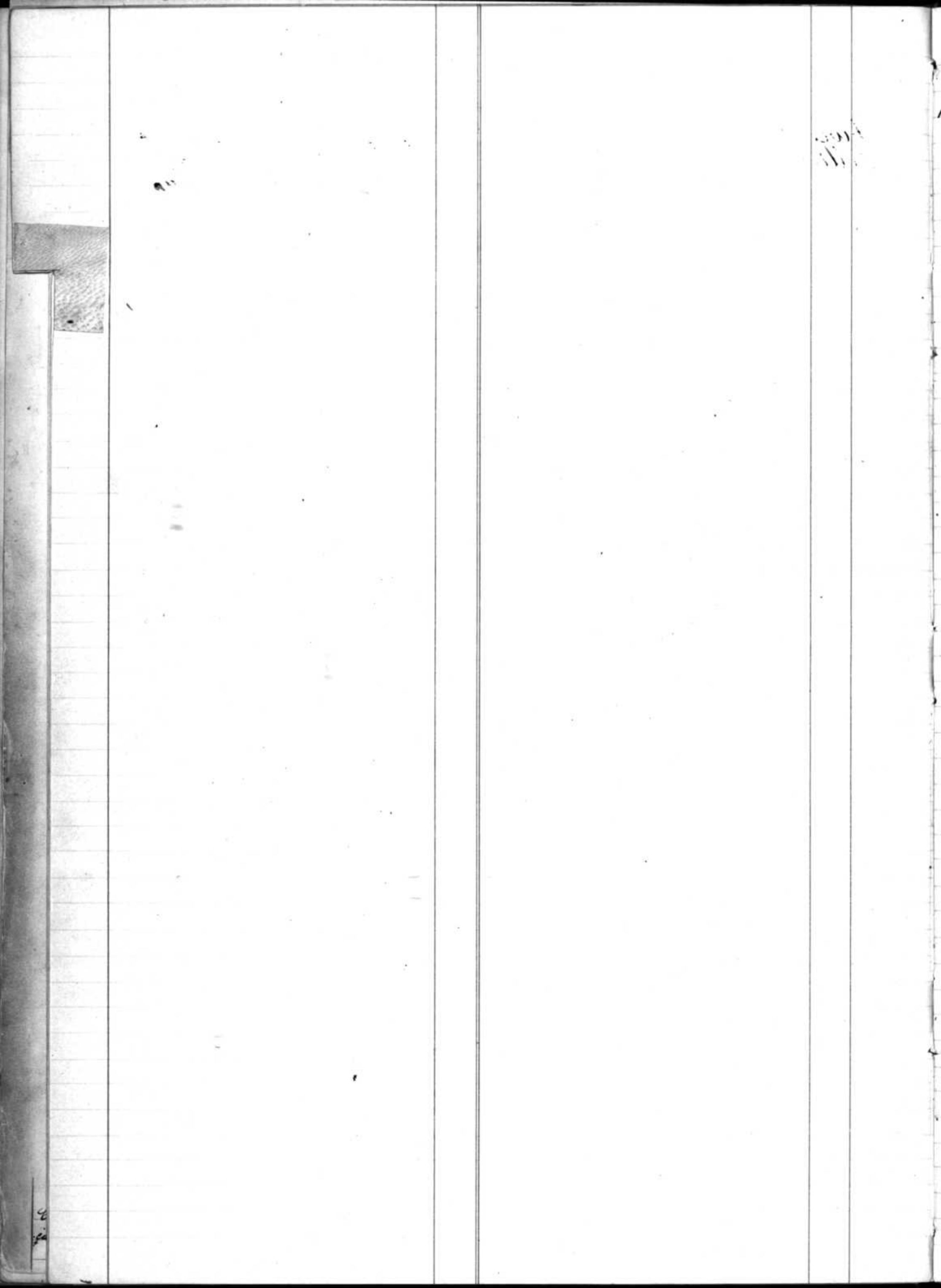
1908. Epiney
1909. Ernst
Berhard
Biequoz

Lenoms

Folios

Charles - Edouard	48.
Charles - Frederic	112
Emile	166
Marie - Luce	176

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
Y
Z



Nooms.

1908
 Fuhrer
 Fwé
 Fellier
 Fracheboud
 Francer
 Franey
 Fanton
 Fupree
 Fierz
 Fré
 Falcetti
 1909. Flickiger
 Favre
 Felten (von)
 Ferrari
 Fallegger

Lrenoms

Folios

 Anna 9.
 Domenica - Antonia - Carolina 20
 Fritz - Bernard - Joseph 40
 Ignace - Maximin 59.
 Augusta - Hélène 82.
 Philippe 83.
 Marie - Fanny 84.
 Clisa - Kathilde 92.
 Esther - Henriette 94.
 Kathilde - Louisa 99.
 Joseph - Louis - Paul 108.
 Rodolphe 118.
 Rose - Amélie 125.
 Dominikus 144.
 Salvatore - Giacomo 153.
 Emilie - Marie 166.

F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

<p>Blank lined column on the left side of the page.</p>	<p>Blank column.</p>	<p>Blank column.</p>	<p>Blank column.</p>	<p>Blank column.</p>	<p>Blank column on the right side of the page.</p>
---	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	--

Homms.

L'énoms.

Folios

1908.

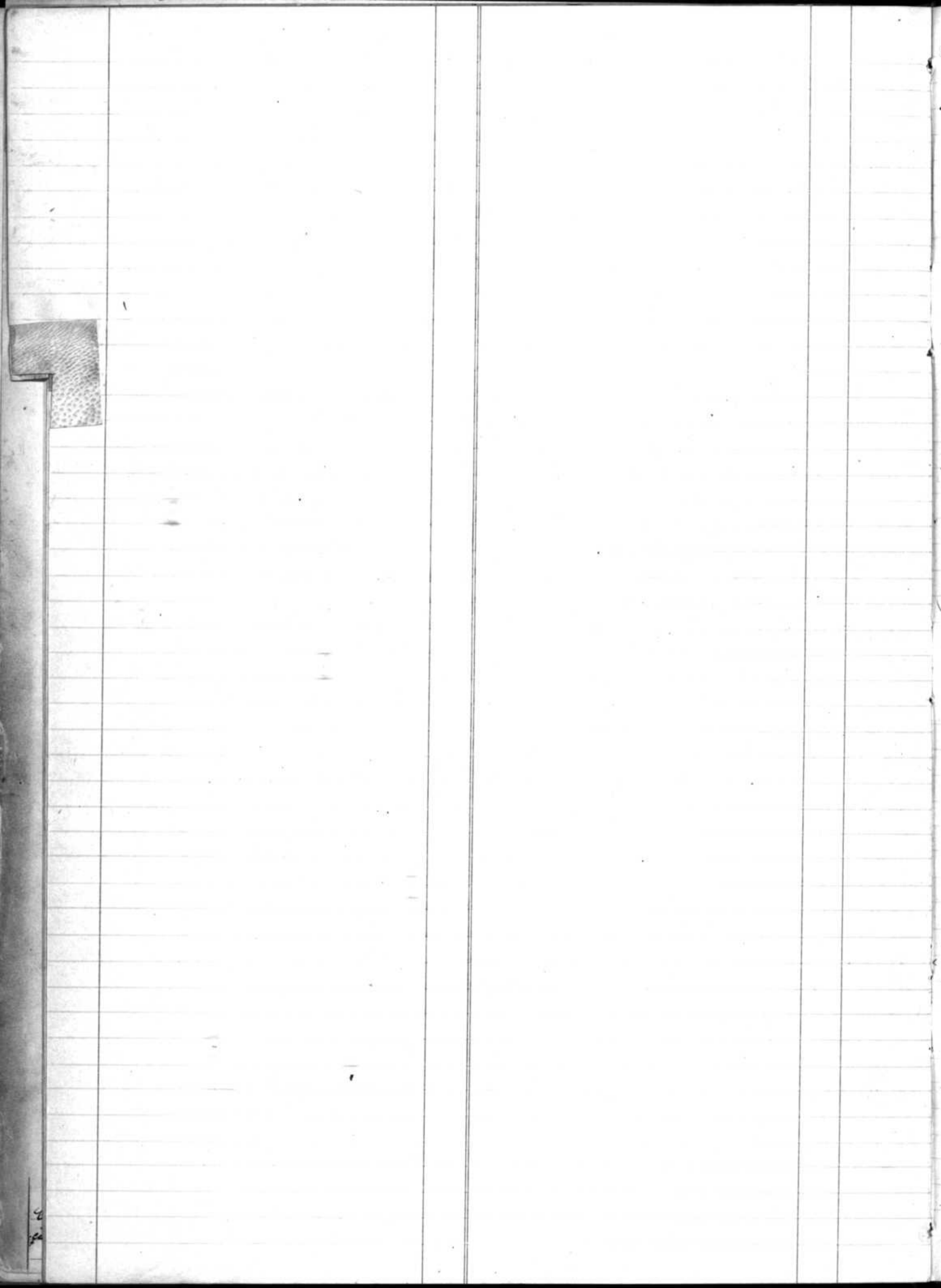
Güdel
 Gurlitzer
 Gouart
 Guert
 Greßmann
 Grimm
 Grandi
 Gut
 Germann
 Genillard
 Gidel
 Gétaz
 Göttisheim
 Grandchamp
 Granitzer
 Golar
 Grand
 Geier
 Greyloz
 Gfeller
 Guignot
 Grivel
 Gillieron
 Genty
 Genson
 Genice
 Genice
 Giovanna
 Guenzi

1909

Henri - Albert
 Eugène - Albert
 Francoit - Louis - Eugène
 Justin
 Ernst - Ludwig - Heinrich
 Margaritha
 Emma
 Anna - Maria
 Kina
 Marie - Louise
 Jules - Rodolphe
 Rose - Julie
 Ernst - Friedrich
 Gustave
 Franz - Leonhard - Gustav
 Louis - Ernest
 Jeanne - Marie - Louise
 Joseph
 Susanne - Cecile
 Emma
 Paul
 Jules
 Jeanne
 Françoise
 Charles - Albert
 Charles - Vincent
 Eugénie - Rosalie
 Charles - Humbert
 Charles - Louis

15
 21
 37
 58
 61
 61
 63
 65
 73
 90
 93
 102
 105
 109
 113
 121
 134
 142
 165
 170
 173
 174
 174
 175
 187
 192
 192
 193
 200

G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z



Thoms.

1908

Hildebrand
 Hermann
 Herzog
 Hest
 Hofer
 Lairwell
 Hofmann
 Keer
 Korwath
 Huber
 Herrenschwand (son)
 Henneberger
 Holzer
 Hartmann
 Hurri
 Heilmann
 Haldiman
 Henchoz
 Luquerin. Dezot
 Haberli
 Herque
 Henneberger

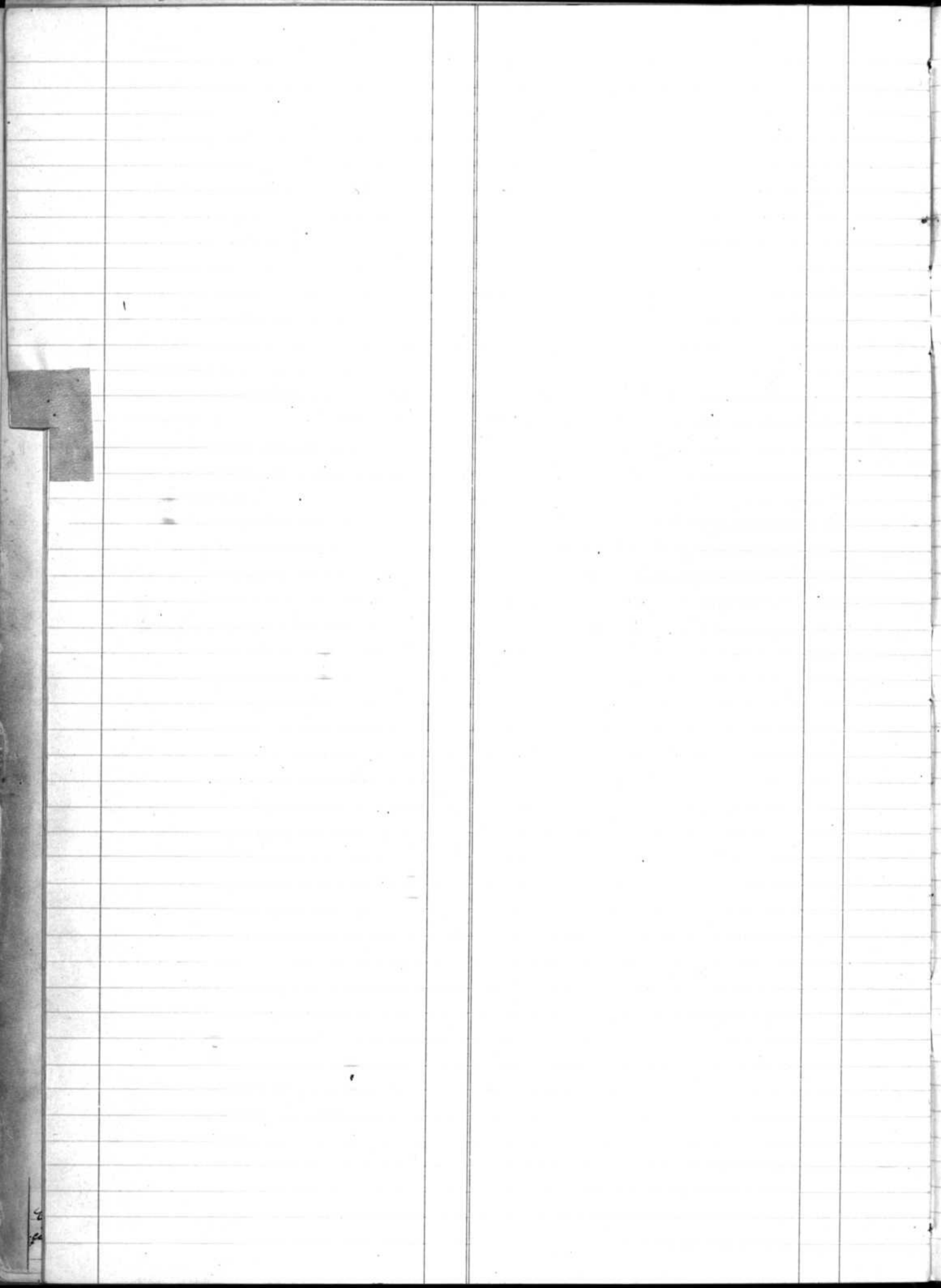
1909

Trenons

Folios

Joseph. Adolphe 7.
 Adam 9.
 Hubertine-Adelheid 18
 Johann 26
 Anna-Maria 45
 Charles-John-Roderich 52
 Julius-Franz 54
 Jean-Baptiste 60.
 Georges 65.
 Engelhard 72.
 Johann-Walther 75.
 Pierre-Louis 76.
 Frederick-Thomas 81.
 Florentine 84.
 Samuel 122.
 Elisabeth-Bartha-Helene 137
 Emma 135.
 Gustave-Adolphe 145.
 Georges-Fritz 159
 Anna 164
 Sophie-Josphine-Jeanne 171
 Marie 196.

H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z



Deoms

Jénois

Folios

J.

1908.

~~Alcote~~
 Stenschmid
 c'acaccia
 Chlier
 1909. Jagg
 Ingold
 Billet
 Imhoff

Rosa
 Jacques. Bartolomé
 Rosalie
 Sophie - Louise
 Rosa
 Jean
 Clément - Louis

22
 26
 89
 100.
 116
 138
 150
 158.

I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z

J. 3

Noms.

J.

Prénoms.

Folios

1908.

Jordan
Jaccottef
Jacomelli

Rose-Louise
Georges-Jean
Alto

1
22
32

Dooms,

Trenons.

Folios

1908
 Kisting
 Kutz
 Kümmer
 Kolb
 Kobel
 1909
 Kaufmann
 Kummer
 Krebs
 Kempt

Gottfried - Samuel 45
 Arthur - Alfred 50
 Marie - Sylvie 80
 Julie 91
 Adèle - Augusta 106
 Emma 121
 Anna - Ida - Elisabeth 124
 Emma 164
 Gustave - Frédéric 198

K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z



Noms.

Lénoms

Folios

1908

Lucchini
Lery
Leutwyler
Liveschy
Legeret
Locher
Leyval
Labbene

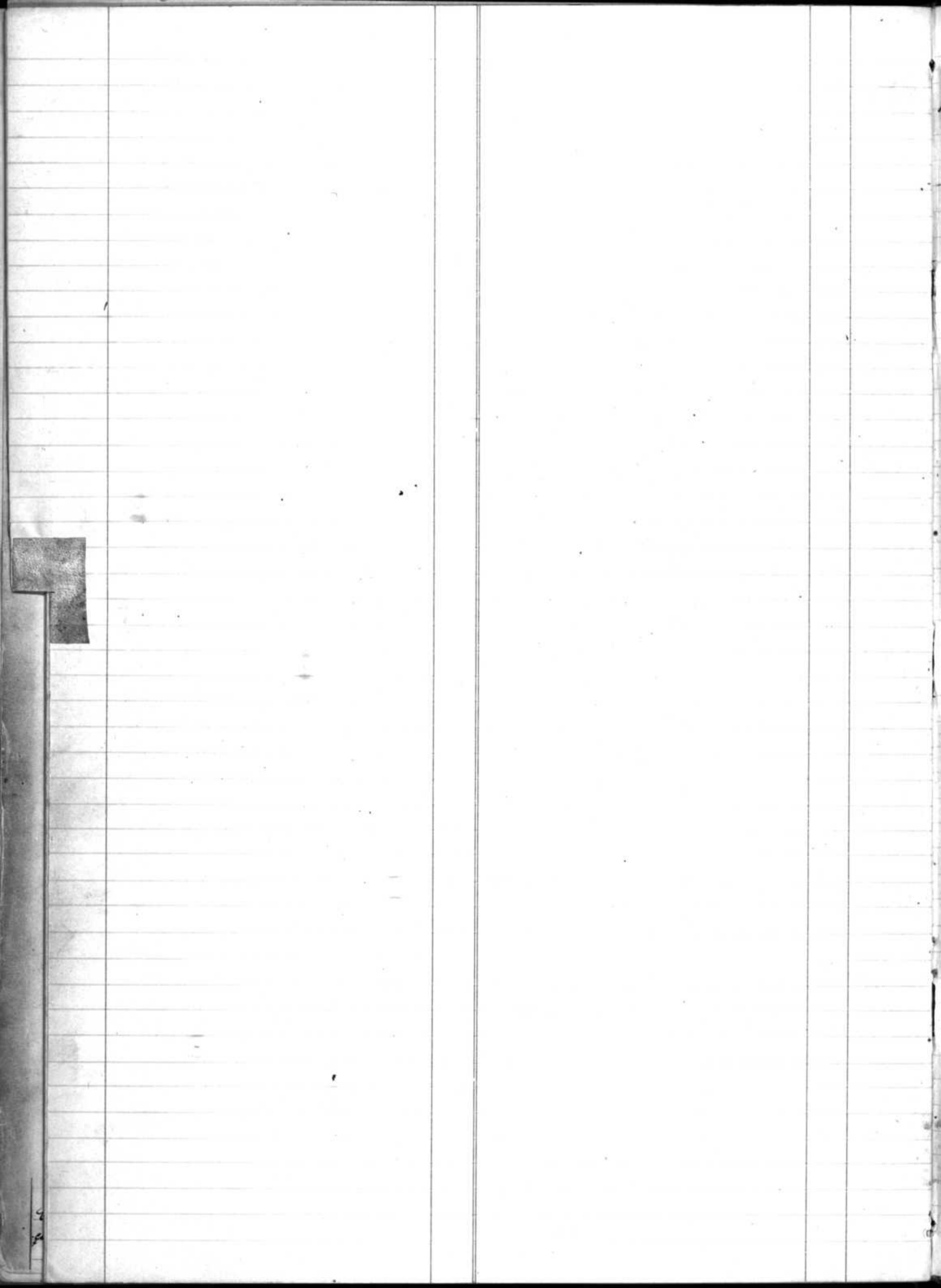
1909

Lenoir
Ladé
Lahr
Lenoir - Grand
Lucheroni

Carlo - Giovanni
Maria - Paulina
Robert - Emile
Rose
Marc - Constant
Rosina
Marie - Aurélie
William - Robert
Lemi
Blanche - Gabrielle
Jakob
Julie - Alice
Grégoire

13
23
28
68.
43.
81.
89.
94.
125.
132.
151
172
185

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Booms.

Leinoms

Folias

1908.

Maillard
Mellesta
Mallon
Mines
Miller
Marguet
Müller
Mottier
Mury
Moenne-Loccoz
Morand
Beautid
Poinat
Piles
Pottier
Püller
Ponaco
Pees
Pann
Posimann
Ponod
Reichtry
Raurer

1909.

Pétau
Ponzel
Pury
Peyrat
Perr
Perrinod
Patin
Püller
Pégroz
Paurer
Panghera
Pareus
Pagnin
Pojonny
Purider

Mulet
Catherine - Josephine
Louise - Jeanne - Cécile
Hyginus
Benoît - Eudrien
John
Anna - Maria
Marie - Louise
Mlytte
Felicite'
Marie
Hélène - Mathilde
Jeanne
Marion - Etta
Henriette - Elise - Suzanne
Maria - Rosa
Elisa - Louise - Fanny
Sina
Marie - Louise
Charles - Louis
Edouard
Heinrich
Eother
Charles - Emile
Lazare dit Auguste
Cécile
William - Ernest
Marie
Julie - Auguste
Paul - Félix
Johann - Jacob
Benjamin - Jean - François
Marie
Arnoldo
Wanda
Susanne - Marie
Juliette - Elvina
Susanne - Elise

10
16
22
23
27
30
33
36
41
44
44
50
51
52
64
68
74
75
90
94
95
100
109
116
140
140
154
154
158
160
170
171
173
175
177
189
195
199

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Noms.

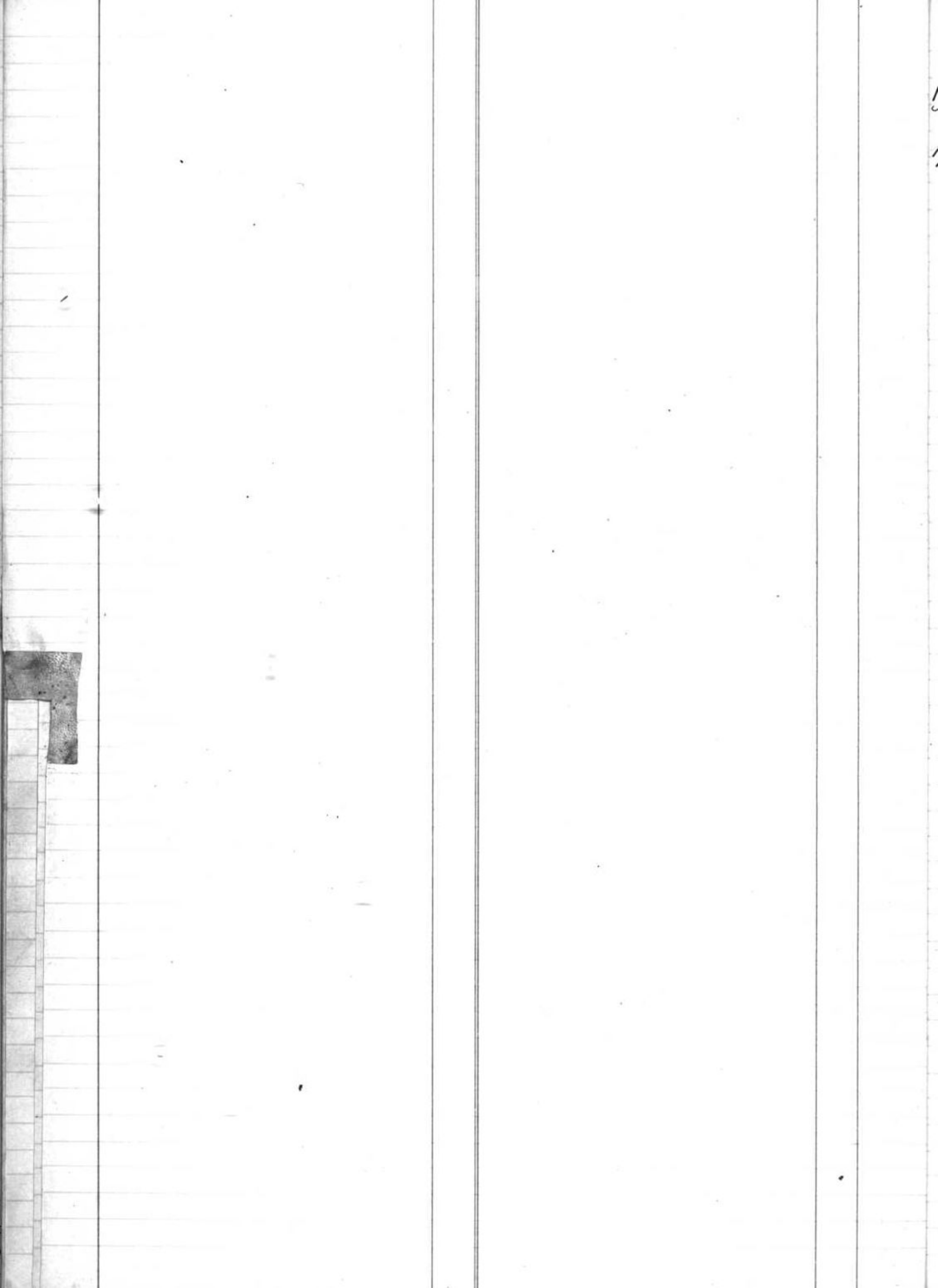
Leçons.

Folios

1908 Niklès
1909 Nanyer
Narbel
Narde (de la)
Nicolet

Berthe 58.
Adolphe 134.
Henri-Jean-Emmanuel 165.
Antoine-Léonard-Joseph 180.
Jean-Louis 195.

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
Y
Z



Noms.

1908.

Oertel

Odoni

1909.

Odoni

Prénoms.

Folios

Louise

Maria-Giovanna-Antonietta

Marie-Adelaïde

28.

96.

115.

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Noms.

Le noms

Folios.

1908

Leitrequin
Pilet
Puenzieux
Pallenghi
Pinard
Pouly
Perrin
Pauly
Piralla

Paul 14
Charles 46.
Charles-Auguste 62
Clive - Marguerite 69
David - Louis 80.
Elise 95.
Arthur - Louis 102
Louis - Adolphe 107.
Marie - Aldina 108.
Nelly 114.
Augusto - Turino - Maria 115.
Marie - Jeanne 117.
Marie 133
Marguerite - Suzanne 141
Rose - Marguerite 161
Joseph - Marie 169.
Palma - Anna - Maria 185
Paul - Joseph 188.
Marie 196.
Henriette 200.

1909

Pilet
Pudioli
Pirion
Pittet
Perréaz
Pilivet
Pellissier
Pakignani
Pagnier
Pinard
Pattaroni

P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



NOVIS.

1909

Quintana Alcorca

LEMONIS.

Folios

Pedro

182.

Q
R
S
T
U
V
Y
Z



Noms.

Lénonus.

Folios

1908.

Reuter
 Rossier
 Rufenacht
 Rilegg
 Rouge
 Ross
 Roi
 Rambolt
 Richter
 Rivarola
 Reynoldo
 Rossy
 Rittener - Ruff

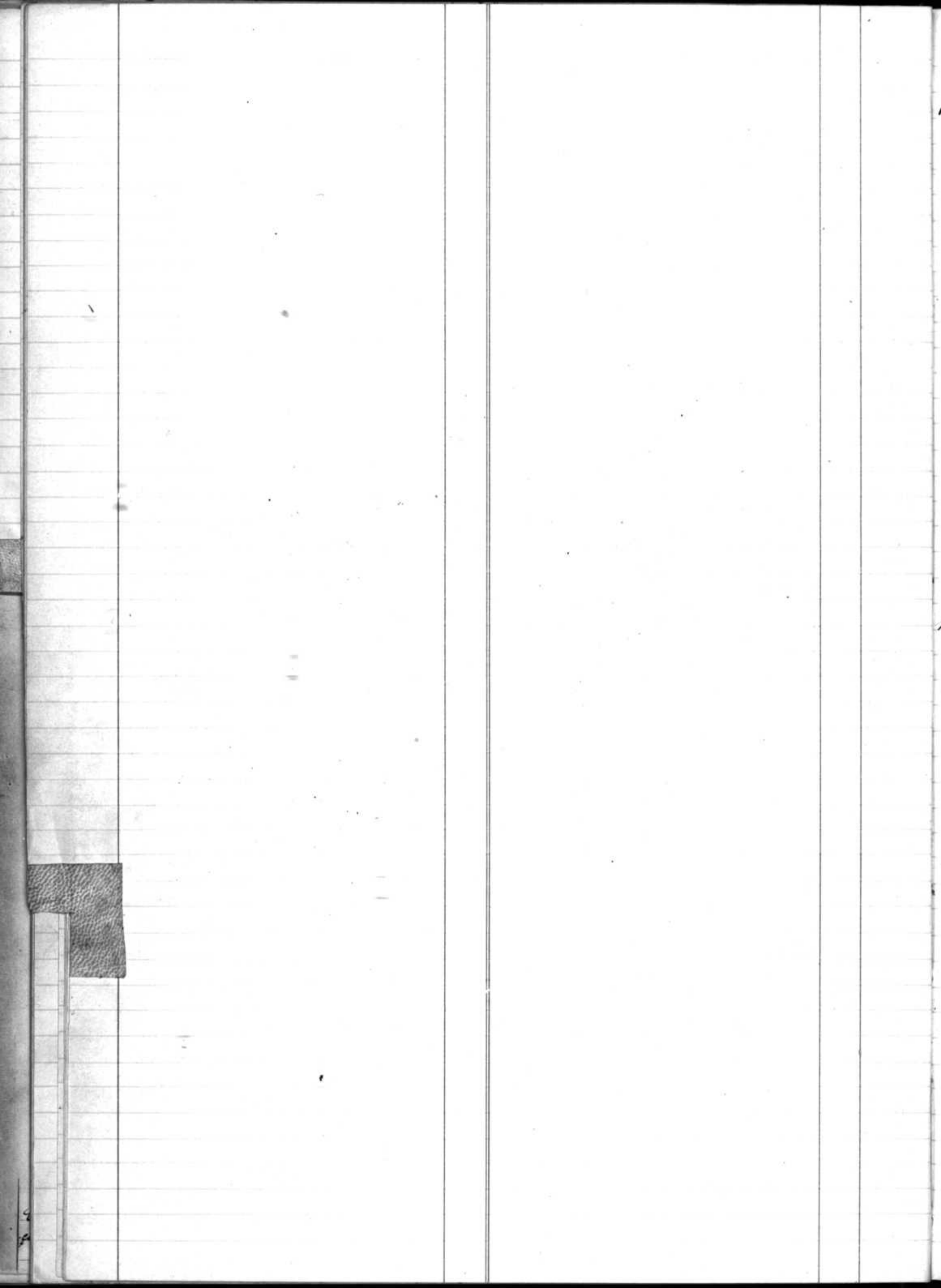
Louis
 Ernest - Hervé - Léon
 Gottlieb
 Jacob - Juliet - Alwin
 François - Hervé
 Josephine
 Giovanni
 Louisa
 Karl - Ludwig
 Horace - Charles
 Alicia - Lucie
 Louis - Elie
 Louis - David
 Faustino dit Auguste
 Ida - Anna
 Henri
 Edmund
 Louise - Perronne
 Joseph
 Liette
 Julie
 David - Théodore
 Sébastien
 Claudio - Calisto - Vittorio
 Paul - Joseph

2.
 3.
 35.
 8.
 18
 34
 39
 41
 41.
 49.
 49.
 104.
 106.
 122
 122.
 123.
 124.
 133.
 136
 146
 159
 163
 168
 178.
 181

1909.

Rasca
 Rossi
 Raymondin
 Riolo
 Richon
 Ronchi
 Ruchet
 Robert - Rose
 Rahm
 Riccioli
 Resplendino
 Raemy





Noms.

1908.

Steiner
 Savoia
 Schumacher
 Schrepper
 Stadelmann
 Steiner
 Suttel
 Schätyle
 Senchaud
 Silvaut
 Sandoz
 Schönenberger
 Savini
 Schmid
 Lieber
 Sermoud
 Spozio
 Salavin
 Schopfer
 Seidler
 1909
 Schneiter, née Schock,
 Senfft
 Siebenthal (son)
 Seren-Rosso
 Schöri
 Schmid
 Scharfenort
 Sandoz
 Schöri
 Summermatter
 Seiler
 Spink
 Salzer

Prénoms.

Folios

Emma 5.
 Rosa 11.
 Paul 24.
 Jayda - Maria - Arnoldina 27.
 Emma 29
 Blanche - Fanny 30
 Lantina 32
 Max - Eugène 16.
 Rosalie - Sophie 37.
 Ida 42
 Adèle - Emma 48.
 Adolf - Joseph 49.
 Giuseppe 55.
 Anna 71.
 Adolphe - Emile 82.
 Joseph - Alexandre 90.
 Carlo - Giacinto 96
 Joseph - Léon - François 101.
 William - Marc - Louis 103.
 Marie - Aline 111.
 Pauline - Elise 112
 Anna 113.
 Walter 114.
 Pierre 126.
 Alfred - Emile 131.
 Auguste 152
 Ludwig - Franz 155
 Julie 159
 Elise - Cecile 163.
 Ida 178
 Joseph 179
 Emma 179
 Frida 191

S
T
E
R
N
V
Y
Z

11, 1

Names

Patrons

Folios

1908.

Meaton
 Mealon
 Trezzini
 Schampfer
 Trindle
 Talon
 Thorimbert
 Trincat

1909.

Thurig
 Tabord
 Tegu
 Tinguely
 Tinguely
 Talon
 Turel
 Tallent

Clara-Julie
 Louis-Vincent
 Giovanni-Serafino
 Emma
 Thérèse
 Alfred-Henri
 Louise-Florentine
 Jeanne-Seraphine
 Jean-Baptiste
 Marius
 Jeanne-Léonie
 Marie-Henriette
 Henri
 Emma
 Sophie-Elisa
 Ferdinand

3.
 42
 53.
 54.
 60.
 63
 66.
 76.
 129
 143
 162.
 169.
 176
 179.
 188
 199.



Noms.

Prénoms

Folios

1908.

Urbani
Umkehr

1909

Angela. Lucia. Domenica
Jules. Auguste

86.

111.

U
V
Y
Z



Noms.

Prénoms.

Folios

~ 100

1908.

Nachira
 Volker
 Vouilloz
 Vouilloz
 Wild
 Weber
 Vignee
 Vuichoud
 Vuadens
 von Blumenthal
 von Herrenschwand
 Vassallo

1909.

von Siebenthal
 Widmann
 Waldvogel
 Wickoud
 von Felten
 Wolf
 Wideman
 Wagner
 Wicky
 Valler
 Vuichoud
 Vogt
 Wicky
 Welle

Delfino - Basilio - Sebastiano 6.
 Maria 7.
 Marie - Elite 19.
 Marie - Mathalie 25.
 Otto - Edouard 51.
 Maria - Lucilia 54.
 Marie 55.
 Marguerite - Julie 64.
 Louis - Albert 66.
 Gustav - Louis - Werner 68.
 Johann - Walther 75.
 Euminis - Celestine 86.
 Walter 114.
 Ida - Rosa 119.
 Albertina 128.
 Louis - Adrien 141.
 Dominik 144.
 Louise - Frederica 151.
 Sarah 155.
 Richard 161.
 Cecile 181.
 Marie - Joseph 184.
 Henri - Emile 186.
 Marie - Louise 187.
 Eugenie - Rosalie 192.
 Marie - Felene 197.

~ 100



Noms.

N^o.

Prénoms.

Folios

1908. Guillionnet
Widmer
Wipf
Weber

Kuma-Arthur
Albert
Elisabetha
Emilie

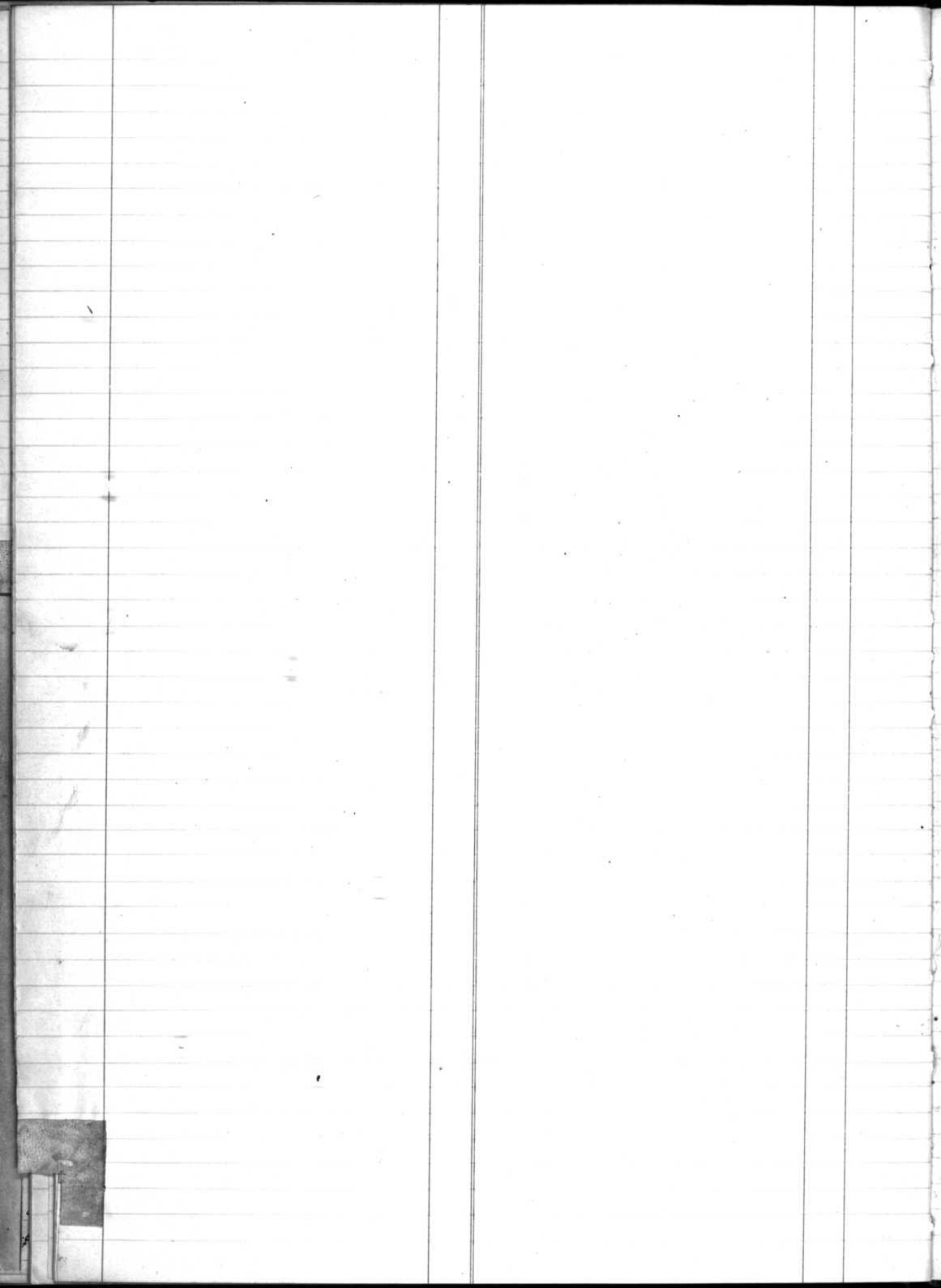
4
5
40
22

Noms.

Preuons

Folios





Noms.

LECTORIS.

Folios

